



Voir, dans ce numéro, l'article que  
M. Louis Vauxelles consacre aux  
artistes bourguignons.

Comme l'an dernier, avec « Provence », le PLM vient de présenter à la Galerie Charpentier une Exposition « Bourgogne », ouverte depuis bientôt un mois et qui a remporté un vif succès auprès du public parisien.

Ci-dessus : Semur-en-Auxois  
(photographie d'un de nos lecteurs,  
M. Frézat, à Corbeil).



Pour tout ce qui concerne le Bulletin P.L.M. y compris la Publicité, s'adresser à la Direction de la Compagnie P.L.M., Service du Bulletin, 88, Rue Saint-Lazare, Paris (9<sup>e</sup>).

Prix de l'Abonnement . . . . .	<b>12 frs</b>
Étranger, Union postale . . . .	<b>14 frs</b>
Autres pays. . . . .	<b>16 frs</b>

Les abonnements doivent être acquittés sous forme de mandat-poste. Il n'est pas répondu des souscriptions qui parviennent au Bulletin P.L.M. sous forme de timbres-poste.

Pour les Agents retraités du P.L.M. les prix sont réduits de moitié.

Distribution  
gratuite au  
Personnel et  
à tous les  
médecins de  
la Compagnie

## SOMMAIRE

---

Distinctions honorifiques. — Belles carrières P.L.M.

Notre Bourgogne et ses artistes, par M. Louis Vauxcelles.

Deux exemples de nos procédés modernes d'entretien de la voie, par M. Guérard, Ingénieur adjoint au Service Central de la Voie.

La récolte des pêches dans l'Eyrieux, par M. Mathon, Chef de gare de Beauchastel.

REVUE DOCUMENTAIRE : Trafic du Réseau P.L.M. — Physionomie du nouveau service des trains de voyageurs au 15 mai prochain. — La ligne de Culoz à Modane est maintenant complètement électrifiée. — Encore une suppression de passage à niveau entre Chalon-sur-Saône et Mâcon. — Belles conduites de trains. — Les gares fleuries. — La réparation des tubes à fumée aux Ateliers d'Arlès. — Un nouveau dispositif de signalisation routière des passages à niveau munis de barrières oscillantes. — Il y a cinquante ans...

Lectures. — L'Hygiène, par M. le Docteur Jules Renault. — La Gymnastique du Bonheur, par André Maurois.

De Djibouti à Addis-Abéba, par M. Monin, Facteur-enseignant à Frasne.

VOS LOISIRS : Sports. — Excursions. — Arts. — Jardinage. — Pêche. — T.S.F.

Nos Familles nombreuses P.L.M.

POUR VOUS, LECTRICES : Vos Bébés. — Pour qu'ils se portent bien. — Le Ménage. — La Table. — La Mode.

En lecture sur  
les paquebots  
des lignes  
partant de  
Marseille

Avis aux abonnés. — Ordres de Service et Instructions parus. — Médailles d'honneur. — Distinctions honorifiques diverses. — Avancements en grade. — Récréations. — Petites annonces.

# DISTINCTIONS HONORIFIQUES

## Citations à l'Ordre du Réseau

Sont citées à l'Ordre du Réseau les Agents dont les noms suivent :

- 

**M. Lazare Montoy, Mécanicien de route et Laurent Jacquot,  
Manœuvre fiers de Chauffeur de route, du dépôt de Besançon.**

Le 18 septembre 1935, ont réussi par leur courage et leur sang-froid à éviter un grave accident.



**M. Jean Chibard,  
Homme d'équipe à Givors.**

N'a pas hésité le 4 octobre 1935, à secourir plusieurs personnes menacées par un torrent, au risque d'être lui-même emporté par les eaux.



**M. Claude Berthier,  
Chef de gare à Saint-Julien-la-Vêtre.**

Par son esprit de décision et son sang-froid a réussi le 5 octobre 1935, à arrêter, dans les meilleures conditions, une rame de wagons en dérive.
- 

**M. André Rambaud,  
Homme d'équipe à Valence.**

Le 6 novembre 1935, a fait preuve d'initiative et de sang-froid en prenant les mesures propres à éviter un accident.



**M. Eugène Cordel,  
Journalier à Sainte-Avre-la-Chambre.**

A fait preuve de beaucoup de vigilance et de sang-froid en sauvant d'une mort presque certaine, le 23 octobre 1935, une personne qui tentait de descendre d'un train à un passage à niveau.

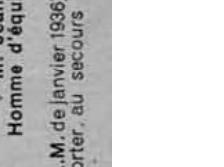


**M. Félix Badet,  
Chef de canton à Beynost.**

Le 14 novembre 1935, n'a pas hésité, de nuit, à se porter au secours d'un vieillard enlisé dans un chemin inondé.
- 

**M. Marius Bonnet,  
Facteur-enregistreur à Sommières.**

Le 9 novembre 1935, a fait preuve de vigilance et de courage en sauvant une voyageuse qui allait être écrasée.



**M. Jean Froment, Chef de canton principal à Chalon-sur-Saône.**

Le 25 novembre 1935, a fait preuve d'initiative et de sang-froid en sauvant un automobiliste d'une mort presque certaine.



**M. Léon Panier,  
Homme d'équipe à Besançon-Viotte.**

Le 25 novembre 1935, a fait preuve d'esprit d'initiative et de sang-froid en évitant une voyageuse qui allait être écrasée.
- 

**M. Jean Chabert,  
Sous-Chef de canton à Saint-Rémy.**

Par son zèle et son dévouement a permis, le 25 novembre 1935, de prendre les mesures nécessaires pour éviter un accident.



**M. Mario Borlini,  
Garde-auxiliaire à Virieu-sur-Bourbre.**

Le 25 novembre 1935, a fait preuve d'initiative et de sang-froid en évitant, le 4 décembre 1935, un très grave accident à éviter un accident presque certain du fait de la chute d'un énorme bloc de rocher sur la voie.



**M. Joseph Desailly aux Houches.**

A fait preuve de beaucoup d'initiative et de dévouement en prenant, le 4 décembre 1935, les mesures propres à éviter un accident presque certain du fait de la chute d'un énorme bloc de rocher sur la voie.
- 

**M. Louis Pichard et Louis Rapin,  
Manœuvres à Auxerre.**

N'ont pas hésité le 9 décembre 1935, à se porter courageusement au secours d'un avion qui venait de prendre feu au cours d'unatterrissement forcé et ont pu sauver passagers et sacs postaux.



**M. Emile Rivière,  
Sous-Chef de gare à Clamecy.**

Le 15 décembre 1935, par sa présence d'esprit et son courage, a épargné un très grave accident à un voyageur imprudent.



**M. André Lacombe,  
Aide-ouvrier à Vintimille.**

Le 16 décembre 1935, a fait preuve de vigilance et de sang-froid en évitant, le 16 décembre 1935, un très grave accident à un voyageur imprudent.
- 

**M. Jean Malaville,  
Homme d'équipe à Montbard.**

Le 26 décembre 1935, en n'hésitant pas, dans des conditions périlleuses, à se porter au secours d'un marinier qui allait être noyé.»



**M. Pierre Ghezzi,  
Homme d'équipe à Aubagne.**

Le 23 décembre 1935 n'a pas hésité à se porter au secours d'une voyageuse imprudente qui traversait les voies au moment où surviait un train.



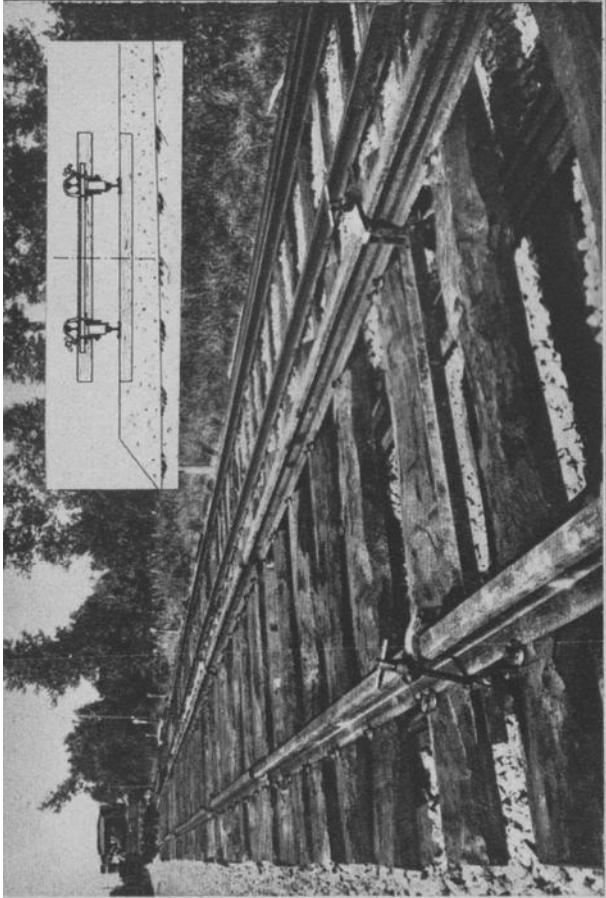
**M. Jean Borne,  
Garde-barrières à Rive-de-Gier.**

Le 4 janvier 1936, a fait preuve de bœuf, coup d'intelligence et de sang-froid en sauvant, au péril de sa vie, un vieillard qui allait être écrasé.

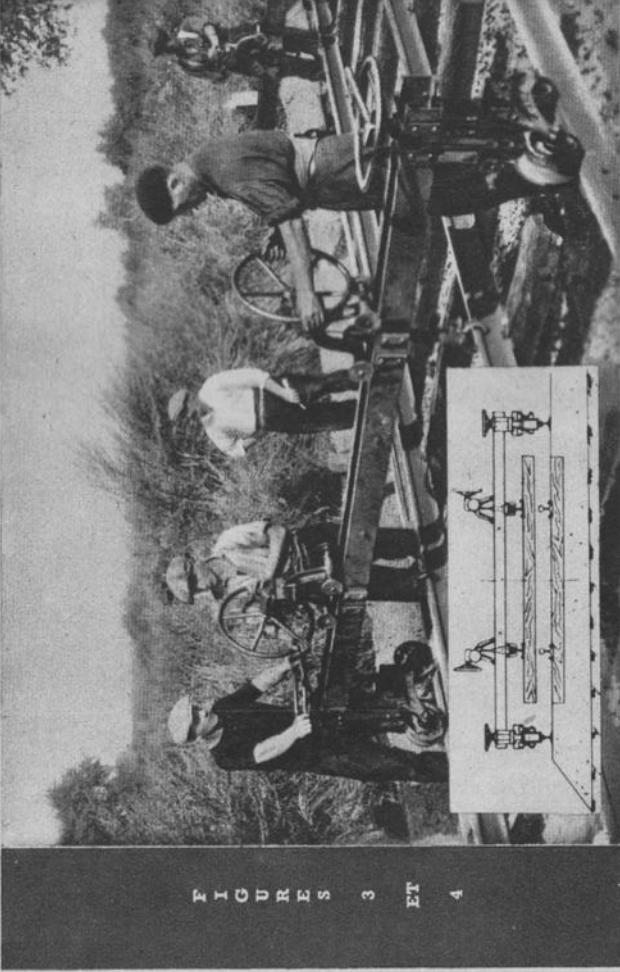


# DEUX EXEMPLES DE PROCÉDÉS MODERNES D'ENTRETIEN DE LA VOIE

Par M. Guérard, Ingénieur-adjoint  
au Service Central de la Voie



FIGURES  
1 ET  
2



FIGURES  
3 ET  
4

**S**ous l'action continue de la circulation des trains, le matériel des voies prend de l'usure, le ballast se colmate et cela plus ou moins rapidement selon l'importance de la circulation, la constitution et la situation de la voie.

Il arrive un moment où l'entretien courant, par la main-d'œuvre des cantonniers (1), devient insuffisant pour assurer une bonne tenue de la voie et c'est alors qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement du matériel

ou du ballast, ou tout au moins au criblage de ce dernier pour lui rendre sa propreté et sa perméabilité.

Pendant longtemps, ces travaux ont été exécutés uniquement à la main par des entreprises de main-d'œuvre sous la surveillance de nos agents de la Voie.

Pour le renouvellement proprement dit, on démonte la voie sur place, pièce par pièce, et on la reconstitue de même, avec des éléments neufs préalablement apprêtés à pied d'œuvre. Les travaux de démontage et de remontage du matériel de voie se font donc sur le lieu même du renouvellement et la vitesse d'avancement des chantiers dépend de la rapidité avec laquelle sont conduits ces travaux, exécutés dans les intervalles de trains.

Quant à l'assainissement du ballast, il comporte soit un criblage de la couche supérieure sur une épaisseur déterminée, soit un renouvellement total comprenant : le règlement de la plate-forme arasée à une cote donnée au-dessous du niveau du rail ; la constitution d'une sous-couche en sable, d'épaisseur fixée ; l'apport de la couche de ballast complémentaire.

Les chantiers de criblage et de renouvellement s'étendant souvent sur plusieurs centaines de mètres et le travail de criblage, de règlement de la plate-forme et d'apport de la sous-couche et du ballast nécessitant à la fois plusieurs dizaines d'ouvriers, on conçoit aisément que la surveillance de ces travaux soit difficile, notamment en ce qui concerne la vérification des cotes et des pentes de plates-formes imposées.

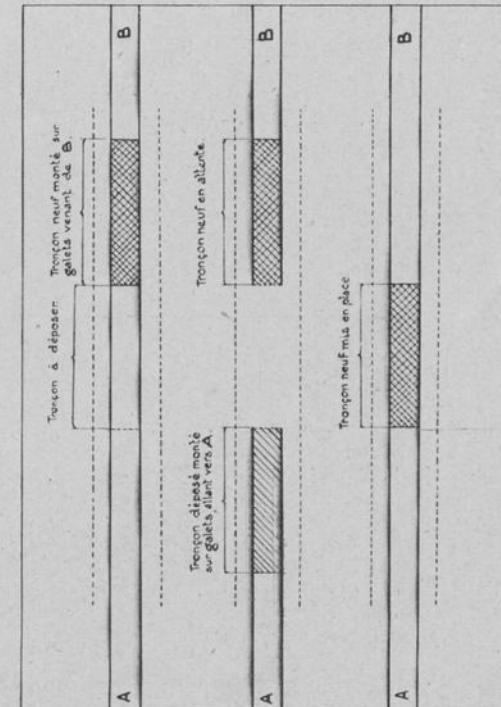


Fig. 3. — Schéma indiquant les phases de substitution d'un nouveau tronçon à un tronçon de voie à renouveler.

(1) Le lecteur pourra utilement se reporter, à ce sujet, à l'article paru dans le Bulletin P.L.M. de mars 1930, sous la signature de M. Ruffieux, Ingénieur en Chef attaché au Service de la Voie.

Le désir d'accélérer la marche des chantiers d'une part, de faciliter leur surveillance de l'autre, devait tout naturellement amener notre Réseau à envisager l'exécution mécanique de ce genre de travaux.

Le présent article se propose de décrire deux des procédés utilisés à cet effet par le P.L.M.

#### LE PROCÉDÉ DE RENOUVELLEMENT DE LA VOIE « COLLET-LOISEAU »

Un procédé mis au point par M. Loiseau, Ingénieur au Réseau du Nord, et dans lequel il est fait usage de matériel de manutention de MM. Collet, constructeurs, est employé depuis quelques années sur nos lignes.

Il consiste essentiellement à monter à l'avance, dans une gare voisine de la partie de voie à renouveler, des tronçons complets de voie neuve, à les munir de galets de roulement analogues aux galets des diplôys de briques et à les atteler ensemble pour en former un train (fig. 1 et 2) qui circule sur la voie même jusqu'au chantier de renouvellement. Ces tronçons sont mis en place après dépose des tronçons correspondants de la vieille voie, que l'on ramène en gare, par les mêmes moyens, pour les y démonter.

Il n'y a ainsi ni démontage, ni remontage de la voie au droit des chantiers, ce qui évite toute perte de matériel due à un ramassage trop rapidement fait, et assure l'exécution toujours correcte des travaux de tirefondage.

Au droit de la partie à renouveler, l'enlèvement de l'ancien tronçon et la pose du nouveau se font au moyen de palans à griffes, installés sur des portiques roulants. Ces portiques (fig. 3 et 4), très bas et assez larges pour donner aisément passage aux traverses des tronçons montés, circulent sur une voie spéciale de travaux de 3,20 m d'écartement, d'une longueur au moins égale à 3 fois celle d'un tronçon et encadrant la partie de voie à renouveler. Cette voie, établie après dégarnissage de celle à déposer, est constituée par des rails légers posés sur blochets, distants de 3 à 4 m.

Les opérations ont lieu dans l'ordre suivant (voir schéma de la fig. 5) :

1<sup>o</sup> Le tronçon neuf, monté sur galets et remorqué par un tracteur (ou une machine) depuis la gare voisine, est arrêté en deçà du chantier; le tracteur est détaché et conduit au delà du chantier pour y attendre le tronçon de voie ancienne.

2<sup>o</sup> Les portiques soulèvent celui-ci et le transportent au delà du chantier; il est alors muni de galets, descendu sur la voie courante, attelé au tracteur et emmené à la gare suivante.

3<sup>o</sup> Les portiques sont ramenés en arrière pour soulever le tronçon neuf en attente; on enlève ensuite les galets ayant servi à son transport, puis on l'amène à l'emplacement du tronçon déposé où il est descendu et raccordé aux parties de voie en place.

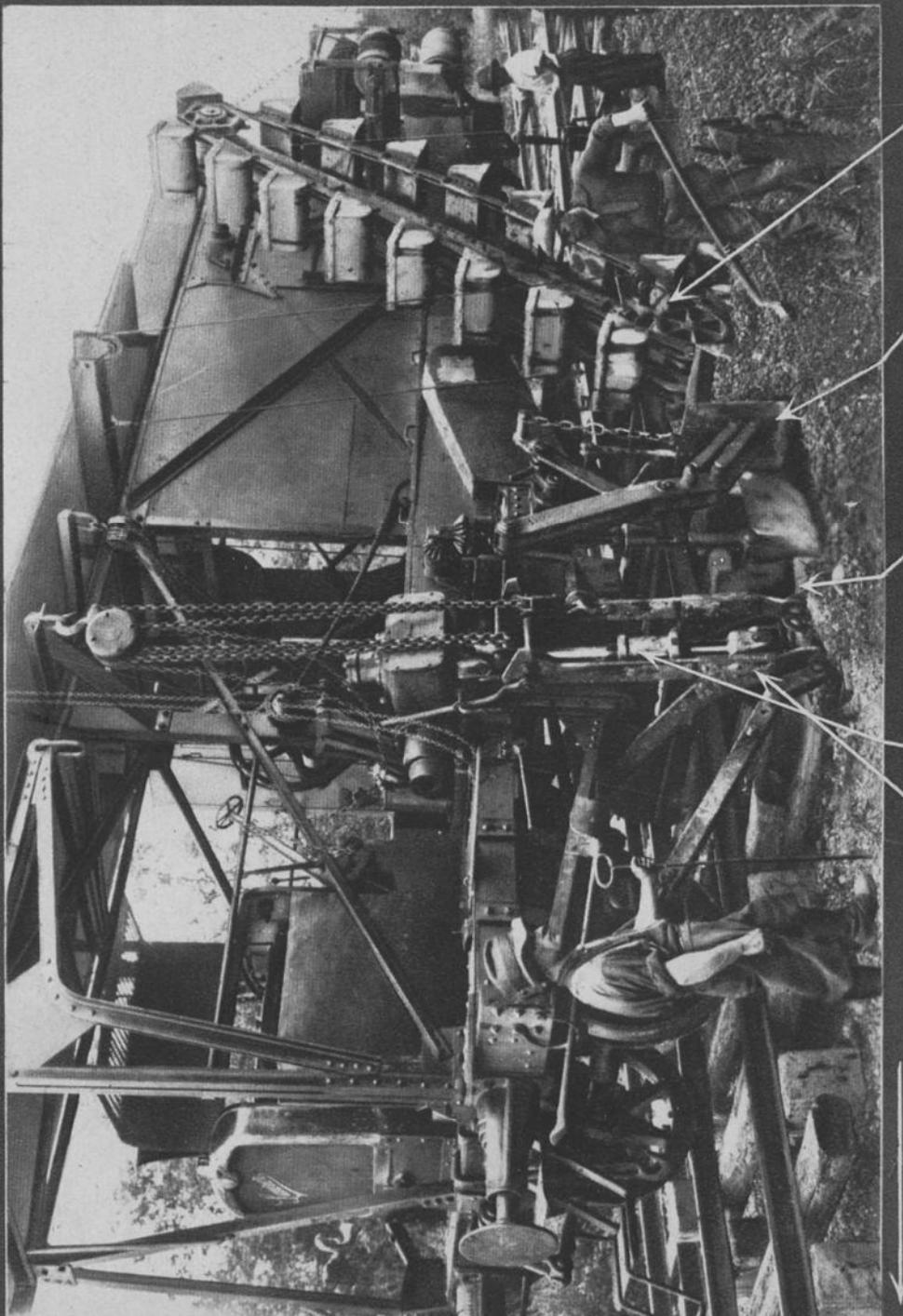
Si l'intervalle de trains est suffisamment important, on peut, avec la même longueur de voie spéciale, remettre dans le même intervalle toute une série de tronçons. Cette méthode, outre les avantages décrits plus haut, permet d'utiliser le temps disponible entre les passages de trains uniquement à la dépose, à la mise en place et au transport de tronçons tout montés.

#### RENOUVELLEMENT ET CRIBLAGE DU BALLAST AVEC LA MACHINE « SCHEUCHZER »

La dégarnisseur-cribleuse « Scheuchzer » est une des machines qui a permis de réaliser mécaniquement l'enlèvement et le criblage du vieux ballast; elle a déjà, sur notre Réseau, la sanction de 4 années d'expérience. Cette machine (fig. 6) est constituée par un châssis spécial de wagon, à 2 essieux, supportant les appareils de dégarnissage et de criblage, ainsi que le moteur destiné à les actionner.

Ce moteur, de 100 ch, permet en outre d'assurer le déplacement de l'engin sur la voie par ses propres moyens, tant en période de travail où la machine progresse à

Fig. 6. — VUE D'ENSEMBLE DE LA MACHINE « SCHEUCHZER »



SENS DE L'AVANCEMENT DU TRAVAIL

Support de la piocheuse

Arbre moteur

Pelle

Disque horizontal

Févier à godets

Si le ballast ne doit pas être criblé, la machine le rejette en dehors de la banquette, soit directement au talus, soit sur les frans-bords, où il forme des tas réguliers et faciles à charger.

Si, au contraire, il doit être criblé, le ballast passe de l'élévateur dans un **trommel cribleur** situé à l'arrière de la machine (voir fig. 8); les déchets sont éliminés comme dans le cas précédent et le ballast criblé est rejeté, soit dans la voie derrière la machine, soit à côté de la voie, en cordon, pour emploi ultérieur.

Au cours du travail, des calages sont disposés sous les traverses, avant le passage de la machine, de manière à maintenir la voie à une certaine hauteur au-dessus du ballast pour dégager nettement le travail à faire; ces calages sont enlevés au fur et à mesure de l'avancement de l'appareil et la voie dégarnie vient reposer sur la plate-forme, en attendant l'apport du ballast nécessaire au regarnissage.

A la fin de chaque séance de travail, la piocheuse est détachée de la machine et laissée en place sous la voie en respectant le gabarit des obstacles; la machine retourne au garage, soit à la gare voisine, soit à un emplacement proche du chantier où l'on dispose de la place suffisante.

Dans ce dernier cas, l'appareil est mis très facilement et rapidement hors rails (fig. 8) au moyen d'un chariot spécial se déplaçant perpendiculairement par rapport à la voie principale. Ce dispositif donne une grande souplesse pour l'emploi de la machine lorsqu'elle travaille loin des gares.

Par ailleurs, les avantages de ce procédé de renouvellement de ballast sont les suivants :

— Le dégarnissage mécanique permet d'obtenir une plate-forme bien réglée avec une pente parfaitement régulière, qu'il est facile d'examiner lors du passage de la machine. On est ainsi assuré du bon écoulement des eaux.

— Le criblage du ballast au trommel, procédé nettement supérieur, par sa régularité, au criblage sur claire employé dans les travaux à la main, permet de récupérer un ballast de meilleure qualité en proportion plus élevée.

Aux avantages énumérés précédemment, particuliers à chacun des deux procédés, il convient d'ajouter cet autre avantage commun de ces appareils mécaniques : l'exécution des travaux est beaucoup plus rapide qu'avec le travail à la main, ce qui permet de réaliser une économie de personnel de surveillance et, en réduisant la durée des ralentissements sur la ligne, d'apporter le moins de gêne possible à l'exploitation.

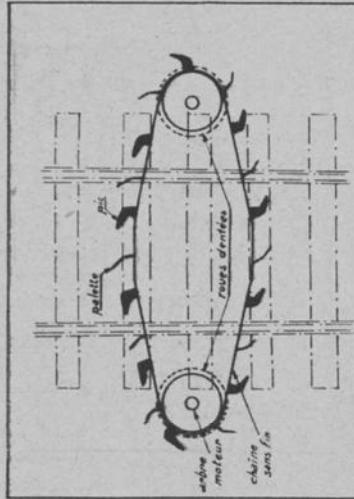


Fig. 7. — Schéma de la piocheuse, vue en plan.

allure très lente dans le sens de la marche des trains, que pour la circulation « haut-le-pied », cas dans lequel la vitesse de l'engin peut atteindre 30 à 40 km à l'heure. L'appareil de dégarnissage ou **piocheuse** sert à désagréger le vieux ballast. Il se compose d'un bâti plat, de forme allongée, disposé horizontalement à l'avant du véhicule, au-dessous des traverses, au niveau d'arasement de la plate-forme future, dans le cas d'un renouvellement total du ballast, ou à la côte du criblage du ballast, dans le cas d'un criblage partiel.

Ce bâti porte, à ses extrémités, 2 roues dentées sur lesquelles passe une chaîne sans fin, munie de pics et de palettes alternées (fig. 7) qui attaquent le ballast sous l'action de la machine se déplaçant par ses propres moyens. Ce bâti est relié à la machine par des bras de suspension sensiblement verticaux, de longueur et d'inclinaison réglables, disposés de chaque côté du châssis ; il est actionné par un arbre de commande à cardan.

Lors de la mise en chantier, la piocheuse est glissée au préalable sous les traverses de la voie à dégarnir, à la côte correspondant à la profondeur de dégarnissage. La machine venant de son garage est reliée par les bras de suspension, opération qui ne demande que quelques minutes.

On met ensuite en marche la chaîne sans fin ; le ballast désagrégé par les pics de la piocheuse et entraîné par les palettes, est reçu, du côté extérieur de la voie, sur un disque horizontal à vitesse rapide qui projette le ballast dans les godets d'un élévateur par le moyen d'une pelle à mouvement alternatif (voir fig. 6).

En même temps, et automatiquement, la machine avance sur la voie, à une vitesse réglable de 30 à 80 m à l'heure, suivant la profondeur du dégarnissage, la nature et l'état du ballast.

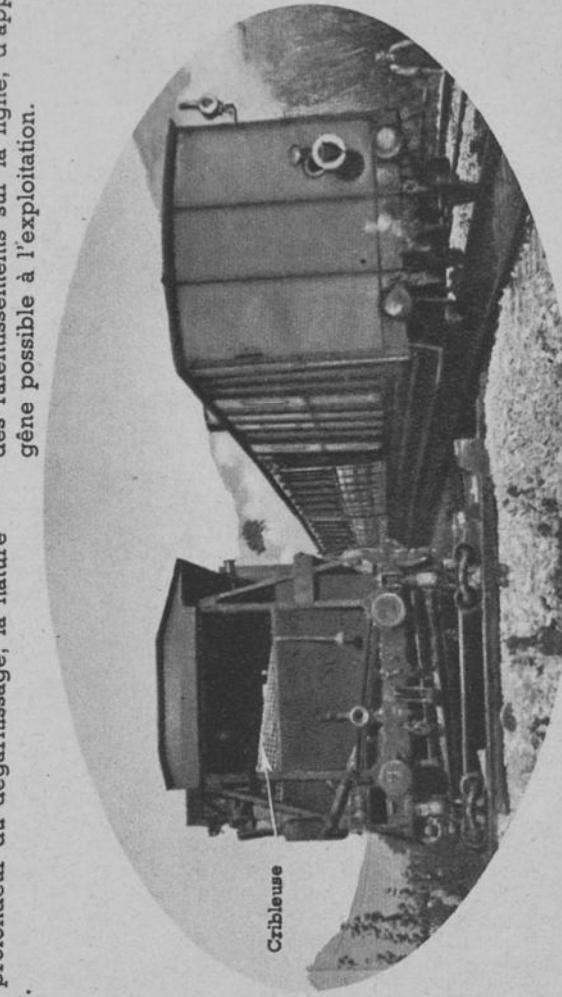


Fig. 8. — Machine « Scheuchzer » remisée sur chariot de garage.

# de la récolte des pêches

dans

## L'EYRIEUX

Le Chef de gare  
de Beauchastel  
vous parle...

**L**e principal centre fruitier de l'Ardèche est la Vallée de l'Eyrieux, rivière qui prend naissance au mont Devesset, près de Saint-Agrève. Grossi des eaux dévalant du massif volcanique du Mézenc et des pentes de Bouzières, l'Eyrieux roule vers le Sud-Est en dessinant de nombreux méandres; aux Ollières, il change brusquement de direction, pour aller, vers l'Est, se jeter dans le Rhône, à 1 km au-dessous de Beauchastel.

Sa vallée comporte deux régions distinctes :

**La Haute Vallée.** — C'est la partie supérieure, longue de 60 km, qui comprend les localités de Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard, Saint-Sauveur-de-Montagut.

Les pentes abruptes sont couvertes de châtaigniers sous lesquels poussent des touffes de genêts, dont l'odeur pénétrante embaumé la vallée; des blocs de roches noires émergent du sol; une ferme est accrochée à mi-hauteur dans un repli de terrain; quelquefois, un hameau se dresse au sommet de la montagne.

La route et la ligne des Chemins de fer départementaux, parallèles à la rivière qu'elles surplombent parfois à pic, se sont taillé difficilement, et à l'aide d'ouvrages d'art, un passage dans le grani.

**La Basse Vallée.** — A partir des Ollières, on trouve encore quelques défilés, des contreforts abritant une plaine,

mais la vallée s'élargit peu à peu, pour se terminer en éventail. Les villages de Dunières, Saint-Fortunat, Saint-Laurent-du-Pape s'échelonnent tout le long de la rivière arrosant d'immenses vergers, car le sol de nature siliceuse convient admirablement à l'arbre fruitier.

Par son orientation Ouest-Est, cette Basse Vallée de l'Eyrieux qui s'étend sur 25 km, est à l'abri des gelées printanières et du vent du Nord, qui courbe les arbres dans la Vallée du Rhône.

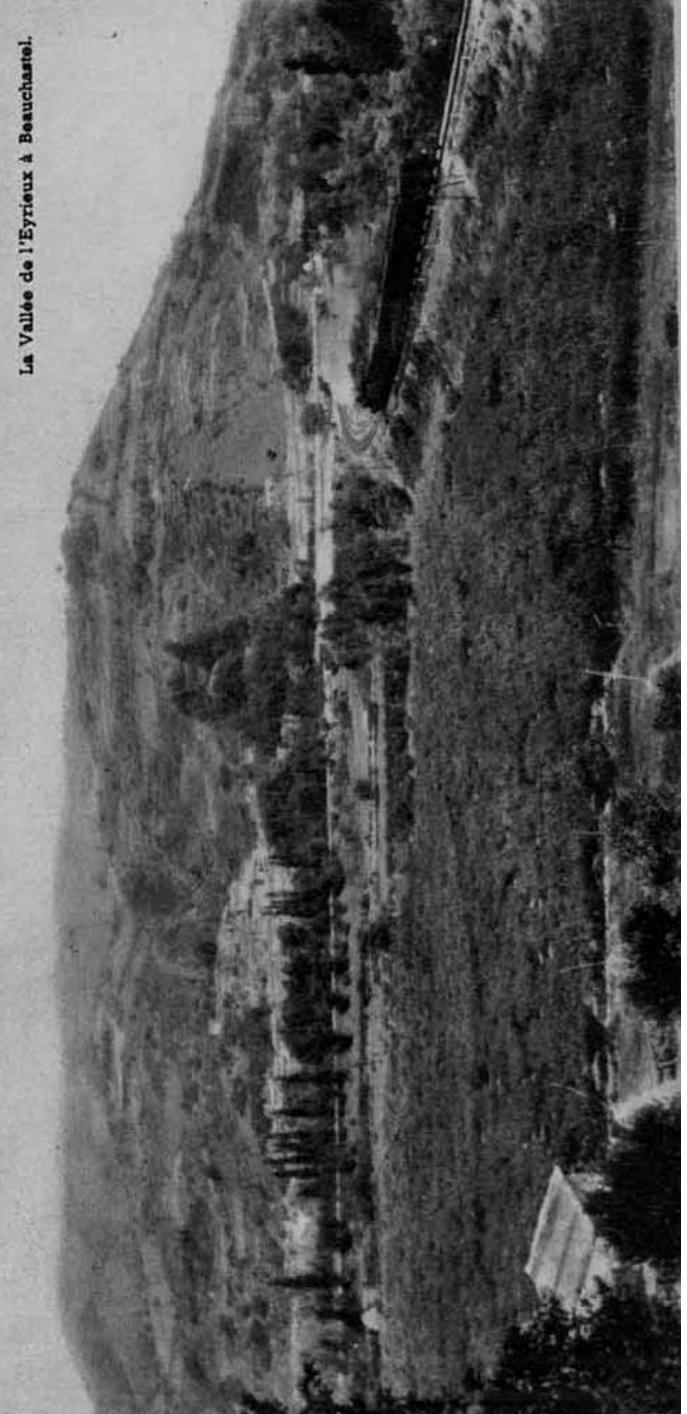
Par sa situation géographique, elle est sous l'influence du climat languedocien. C'est pourquoi on y rencontre toute la flore fruitière, depuis les espèces méditerranéennes jusqu'à celles des pays froids, en passant par toute la gamme des arbres à noyaux.

### LA CULTURE DU PÊCHER

Mais, c'est le pêcher qui, obligeant les autres cultures à lui céder la place, est devenu roi de la Vallée.

**Historique.** — Sa vogue est relativement récente, si l'on considère que les premiers sujets furent plantés à

La Vallée de l'Eyrieux à Beauchastel.



Saint-Laurent-du-Pape, en 1880, par M. Meyer. Celui-ci, de passage à Saint-Rambert-d'Albon, avait été frappé par les prix élevés qu'atteignait la pêche « Amsden », importée depuis peu d'Amérique.

Il se procura donc 60 pêchers de cette variété qu'il planta à l'Est de sa demeure, endroit abrité et exposé au soleil. Les résultats furent concluants. M. Meyer augmenta ses plantations, ses voisins commencèrent à limiter. D'autres variétés, la « May-Flower », la « Précoce-de-Hale », etc., furent apportées par la suite.

Et de Beauchastel aux Ollières, on ne voit plus actuellement que des pêchers, à l'ombre desquels poussent parfois une rangée de vigne ou que dépasse un cerisier. La surface qu'ils occupent est évaluée à 300 hectares.

**Taille.** — Grâce aux patientes recherches des producteurs, la culture du pêcher a atteint un haut degré de perfection.

La taille adoptée est celle en gobelet. Pour obtenir cette forme, la première année, l'arbre est sectionné à 80 cm au-dessus du sol; la deuxième année, on laisse trois ou quatre branches de 30 cm de longueur; la troisième année, chacune de ces branches se divise en deux nouvelles branches. Les deux années suivantes, si on le juge utile, on continue la taille, en suivant sensiblement la même progression.

Par la suite, on conserve cette forme du gobelet, en prenant soin de maintenir évidé l'intérieur de l'arbre afin que les rayons solaires et l'air y pénètrent largement.

**Traitements.** — La préoccupation constante du producteur est la lutte contre les maladies ou contre les parasites. Les premiers traitements contre les maladies (cloque et corynéum) qui attaquent les rameaux, les feuilles et les fruits, datent de 1911.

Un propriétaire de Saint-Laurent-du-Pape sulfata, à la bouillie bordelaise, ses pêchers malades. Il obtint une récolte supérieure en quantité et en qualité à celles de ses voisins, qui firent comme lui l'année suivante.

Les sulfatages à la bouillie bordelaise, à laquelle, depuis cinq ans, on ajoute de l'huile d'anthracène, se font après la chute des feuilles et avant le départ de la végétation. Quant aux insectes, notamment les pucerons verts, on procède, pour les détruire, à des applications d'insecticide, généralement à base de nicotine.

Depuis cinq ou six ans, on complète ce traitement par un sulfatage dans la dernière quinzaine de mai, avec une émulsion au « quassia amara ».

**Floraison.** — Rien n'est plus beau que notre Vallée de l'Eyrieux au moment de la floraison, vers le début d'avril. C'est alors un cadre éblouissant de lumière et un enchantement pour les yeux. Les milliers de pêchers se couvrent de fleurs roses tout le long des branches teintées de bleu par les dernières applications cupriques. Ils forment, des deux côtés de la rivière, d'immenses quadrilatères colorés que, bientôt, piquent de points blancs les cerisiers et poiriers en fleurs, tandis que sur les hautes environnances, les prés, les châtaigniers, les chênes remettent leur parure verte et qu'au loin, vers l'Ouest, les monts du Vivarais apparaissent encore coiffés de blanc.

**Maturité.** — Les fleurs peu à peu disparaissent et se transforment en de beaux fruits.

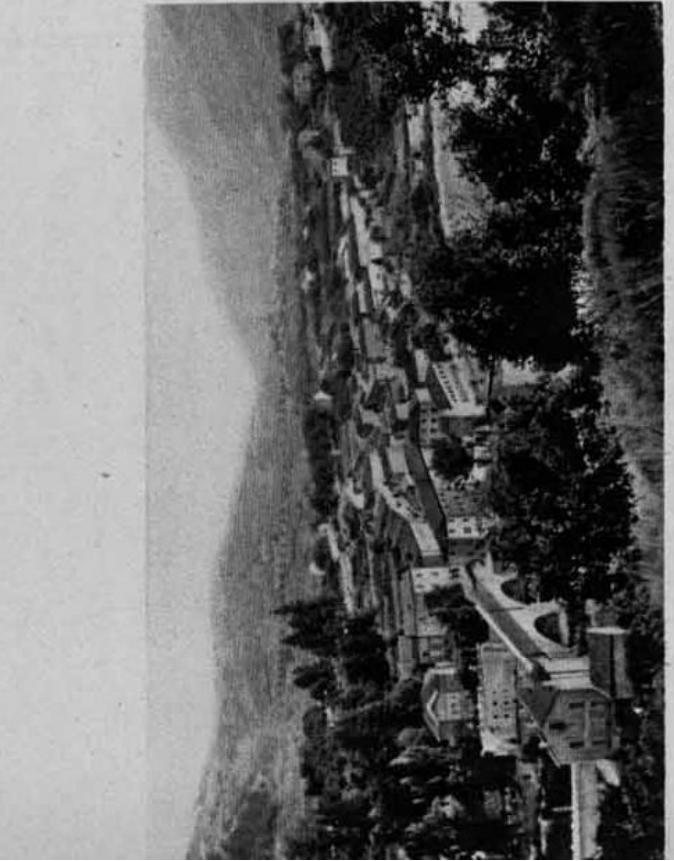
Vers le 15 mai, les premières cerises rouges attirent le regard. Dans la première quinzaine de juin, les pêches remplacent les cerises. La « May-Flower », au parfum subtil, ouvre la saison des expéditions de pêches.

Des Ollières à Beauchastel, règne alors la plus grande activité, avec la cueillette des pêches, leur emballage et leur transport.

**Cueillette.** — A la pointe du jour, hommes et femmes s'en vont vers les pêcheraines, chaque arbre est examiné et



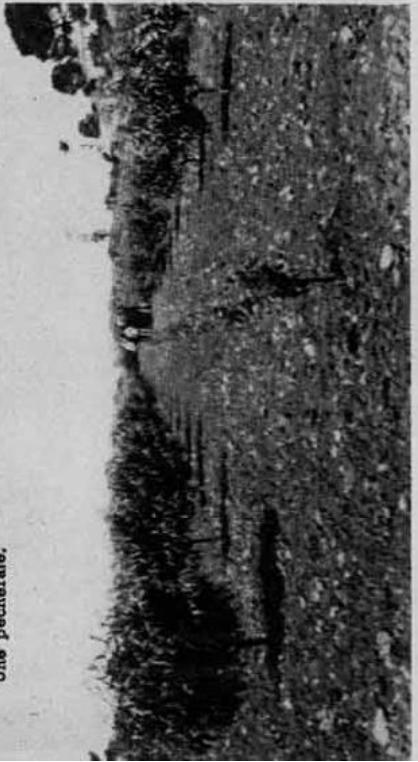
SAINTE-SAUVEUR-DE-MONTAGUT



LES OLLIÈRES



SAINT-FORTUNAT



les fruits sur le point d'être mûrs sont détachés avec précaution et mis dans des caisses ou corbeilles garnies de fibre. Cueillir une pêche demande une certaine dextérité. On saisit le fruit à pleine main, on lui imprime un mouvement de torsion pour briser la résistance du pédoncule. On doit éviter toute pression des doigts, sinon à l'arrivée à destination le fruit sera taché et sa valeur commerciale amoindrie. La cueillette terminée, les pêches sont envoyées à la ferme pour y être sélectionnées et emballées.

**Emballage.** — Un local est agencé pour ce travail. D'un côté, des piles de cagettes, des ballots de fibre, des paquets de papier; de l'autre côté, des tables recouvertes de toile, sur lesquelles les pêches sont déposées. D'abord, on les classe suivant leur grosseur; en général c'est en quatre catégories : extra, 1<sup>er</sup> choix, 2<sup>e</sup> choix, 3<sup>e</sup> choix. Les pêches « extra » pèsent de 120 à 300 gr.; elles sont irréprochables au point de vue forme et couleur. Elles sont emballées dans le plateau qui n'en contient qu'une couche et le nombre en varie de 18 à 32.

Les autres catégories sont mises sur deux ou trois épaisseurs, suivant le choix, dans des cagettes. Ce travail, l'art de présenter un fruit, est laissé aux femmes; leurs doigts fusejés et souples excellent à manipuler la pêche dont il faut d'un coup de brosse très douce enlever le duvet superficiel, afin d'aviver le coloris.

Un plateau de pêches flâte l'œil. Chaque pêche, disposée de la même façon, suivant un alignement impeccable, disparaît à demi, tel un lourd joyau de pourpre soyeuse, dans la fibre blanche ou colorée; l'ensemble est recouvert de papier cellophane estampillé au nom du producteur.

**Transports et centres de consommation.** — C'est par tonnes que, chaque jour, pendant près de trois mois, les pêches partent de la gare de Beauchastel, à la conquête des marchés de Paris et des principaux centres de consommation. Pas une ville thermale, pas une station climatique, pas une plage de l'Océan, de la Manche ou de la mer du Nord, qui ne réclame des pêches de la Vallée de l'Eyrieux. L'an dernier, ce fut la journée du 7 juillet qui battit le record des expéditions avec 251 t de pêches, parties

en gare de Beauchastel. Si l'on sait qu'une cagette pèse de 7 à 8 kg, on peut se rendre compte de l'importance réelle du nombre de colis. Aussi notre gare est-elle, pendant toute la belle saison, le centre où convergent toute l'animation de la Vallée et même des environs, car, de même que Le Thor est la gare du chasselas doré et sucré, de même Beauchastel est la gare de la pêche grosse et parfumée.

**Tonnage.** — Quelques chiffres démontrent l'importance du tonnage de primeurs expédiés annuellement par Beauchastel et sa progression rapide.

A noter qu'il n'existe pas de marché et que chaque propriétaire expédie lui-même ses produits soit directement, soit par l'intermédiaire de groupements.

	1926	1 472 t	1931	2 986 t
	1927	1 585 t	1932	3 594 t
Tonnage	1928	852 t	1933	5 291 t
annuel	1929	1 579 t	1934	5 273 t
	1930	726 t	1935	6 680 t

Pour les années 1934 et 1935, le tonnage se décompose comme suit :

	Cerises . . . . .	239 t	Abricots . . . . .	—
	Pêches . . . . .	4 707 t	Haricots . . . . .	155 t
	Poires . . . . .	59 t	Pois . . . . .	88 t
	Prunes . . . . .	3 t	Chataignes . . . . .	22 t
1934	Cerises . . . . .	515 t	Abricots . . . . .	2 t
	Pêches . . . . .	5 710 t	Haricots . . . . .	184 t
	Poires . . . . .	34 t	Pois . . . . .	148 t
	Prunes . . . . .	42 t	Chataignes . . . . .	45 t

Le pêcher a été, pour la Vallée de l'Eyrieux, une source de richesse et de prospérité que la crise économique n'a point fait tarir. Sa culture gagne les zones de relief. On la trouve au Cheylard (400 m d'altitude), à Saint-Martin-de-Vallamas (500 m d'altitude). Elle s'étend sur les pays voisins.

Telles sont, en quelques lignes, les caractéristiques de cette vallée, à la fois riante et fertile, dont les fruits sont maintenant connus et appréciés dans toute la France.

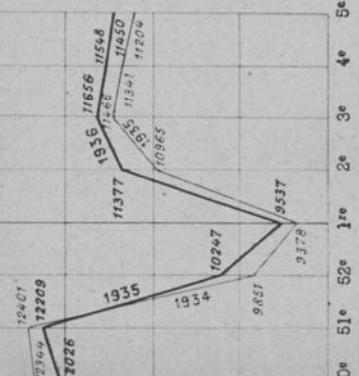
A. MATHON,  
Chef de gare à Beauchastel.



Selection et emballage  
des fruits à la ferme.

# REVUE

## documentaire



### TRAFFIC DU RÉSEAU P.L.M.

Les figures 1 et 2 présentent, dans la forme habituelle, les variations de la moyenne journalière des wagons chargés du 8 décembre 1935 au 2 février 1936 et la moyenne journalière des parcours du matériel locomoteur durant chaque décade de décembre 1935 et janvier 1936.

On peut noter que pour la première fois, depuis le numéro de mars 1930, le niveau de la courbe des wagons chargés dépasse le niveau correspondant de l'année précédente.

### PHYSIONOMIE DU NOUVEAU SERVICE DES TRAINS DE VOYAGEURS AU 15 MAI PROCHAIN

Nous donnons ici, comme chaque année à la même époque, quelques indications sur les principales améliorations qui seront apportées à la marche des trains au service du 15 mai prochain.

### 1<sup>o</sup> Accélération du train de wagons-lits Simplon-Orient-Express.

Le train de wagons-lits L-33 (Simplon-Orient-Express) sera retardé d'environ 2 h au départ de Paris P.L.M. (22 h 15 au lieu de 20 h 20) pour sa mise en correspondance avec le service quittant Londres à 14 h (au lieu du service de 11 h) et il arrivera néanmoins à la même heure qu'actuellement à Belgrade. On gagnera ainsi 3 h pour les relations entre Londres et l'Orient.

### 2<sup>o</sup> Relations avec l'Italie via Vallorbe-Domodossola.

Notons l'accélération du rapide 505, de 20 mn entre Paris et Lausanne, et l'accélération des rapides de jour 513 et 514, qui gagneront respectivement 55 et 30 mn entre Paris et Milan.

### 3<sup>o</sup> Relations avec la Suisse via Pontarlier.

Les rapides de jour de toutes classes circulant entre Paris et Berne (513/523 et 512/514) seront accélérés d'environ une heure dans chaque sens et prolongés jusqu'à Interlaken du 1<sup>er</sup> juillet au 10 septembre.

### 4<sup>o</sup> Relations transversales.

**Trains B.G., G.B., O.L., L.O.** — Les grands trains transversaux B.G. et G.B. (Bordeaux-Gênes), O.L. et L.O. (Ouest-Lyon) seront déplacés et accélérés, ce qui permettra d'obtenir les horaires ci-après :

O.L.	B.G.	G.B.	L.O.
22h10	19h52	Bordeaux - Saint-Jean	7h35
8h40	8h25	Nantes . . . . .	8h05
	8h55	Lyon-Perrache . . . .	19h25
11h55	Genève . . . . .	19h10	16h10

**Train A.L. (Allantique-Lyon).** — Ce train sera avancé d'une quarantaine de minutes et acheminé directement sur Lyon-Brotteaux (arr. 18 h 19) où il correspondra avec le rapide 1041 « Clermont-Gênes ». Nouvelle relation de jour Bordeaux-Genève et vice versa. — La création, par le P.O., d'un service de trains automoteurs rapides de chaque sens entre Bordeaux et Clermont-Ferrand via Ussel permettra une nouvelle relation entre Bordeaux et Gênes empruntant sur notre Réseau les rapides 1040/1041 et 1042/1043 dans l'horaire suivant :

7h35	Bordeaux-Saint-Jean . . . . .	23h40
14h10	Clermont-Ferrand . . . . .	16h30
14h20		16h20
17h55	Lyon-Perrache . . . . .	12h35
18h15		12h22
21h20	Genève . . . . .	9h08

### 5<sup>o</sup> Nouvelle relation rapide entre Lyon et Paris.

Une relation rapide Lyon-Paris et retour sera assurée au moyen d'automotrices Renault doubles (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl.) dans l'horaire ci-après :

7h15	Lyon-Perrache . . . . .	23h45
12h15	Paris . . . . .	18h45

### 6<sup>o</sup> Desserte de la Côte d'Azur.

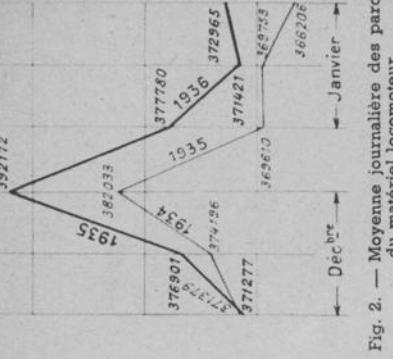
**Trains rapides 13 et 14.** — Ces trains, actuellement limités au parcours Paris-Lyon et vice versa, seront prolongés jusqu'à Nice et recevront des voitures de 3<sup>e</sup> classe.

Le train 13 desservira Marseille à 4 h 50/5 h 15 et arrivera à Nice à 8 h 55. Le train 14 partira de Nice à 19 h 50 et de Marseille à 0 h 30. Par suite, les express 103 et 108 ne circuleront plus qu'entre Marseille et Vintimille.

**Avance de l'express 115 Lyon-Vintimille.** — Par suite de l'avance du train express transversal O.L., le train 115 pourra partir de Lyon-Perrache à 9 h 50, après avoir reçu la correspondance des express 662 de Genève et B.G. de Bourdeaux. Il arrivera à Marseille à 14 h 42 et à Nice à 18 h 40.

### 7<sup>o</sup> Relations avec la Savoie.

**Détournement des rapides de jour 609 et 610.** — Ces trains rapides de toutes classes ont obtenu, l'an dernier, un tel succès que leur dédoublement est devenu



nécessaire pendant les mois de juillet, d'août et de septembre. Les deux nouveaux trains (611 et 612) seront affectés aux relations entre Paris, Genève et Evian-les-Bains.

### 8<sup>o</sup> Desserte de la ligne des Cévennes.

Afin d'améliorer les relations entre le Midi de la France, la région des Cévennes, Vichy et Paris, l'express 1418 (Nîmes-Paris) sera avancé de 30 mn au départ de Nîmes (14 h 30) sous le n° 1416, où il recevra de bonnes correspondances de Toulouse, Perpignan et Marseille et il arrivera à Paris à 5 h 25 (au lieu de 6 h 15). Il desservira Vichy (23 h 15/20).

L'express 1418 sera limité au parcours Langeac-Paris, sur lequel il conservera sonhoraire actuel.

### 9<sup>o</sup> Relations avec le Languedoc.

**Établissement d'une relation rapide de jour entre Bordeaux-Nice et l'Italie.** — Le rapide de jour de toutes classes « Bordeaux-Marseille » sera prolongé jusqu'à Vintimille, où il arrivera à 23 h. Il comportera des voitures directes pour Gênes et Milan.

**Arrivée à Vintimille de l'express de jour Marseille-Bordeaux.** — L'express de jour Marseille-Bordeaux, créé le 15 mai dernier, a connu rapidement la faveur de la clientèle. Il sera amorcé à Vintimille, circulera de Vintimille à Marseille dans l'horaire du train direct 102 (supprimé sur ce parcours) et comportera des voitures directes « Milan-Bordeaux ».

### 10<sup>o</sup> Trains automoteurs.

Enfin, outre la nouvelle relation rapide Lyon-Paris et retour (50<sup>e</sup> ci-dessus), un certain nombre de nouveaux trains automoteurs vont être créés, parmi lesquels on peut citer :

— Deux nouvelles navettes rapides entre Marseille et Nice (dont l'une sera, pendant la période d'application de l'heure d'été en France, en provenance de Vintimille).

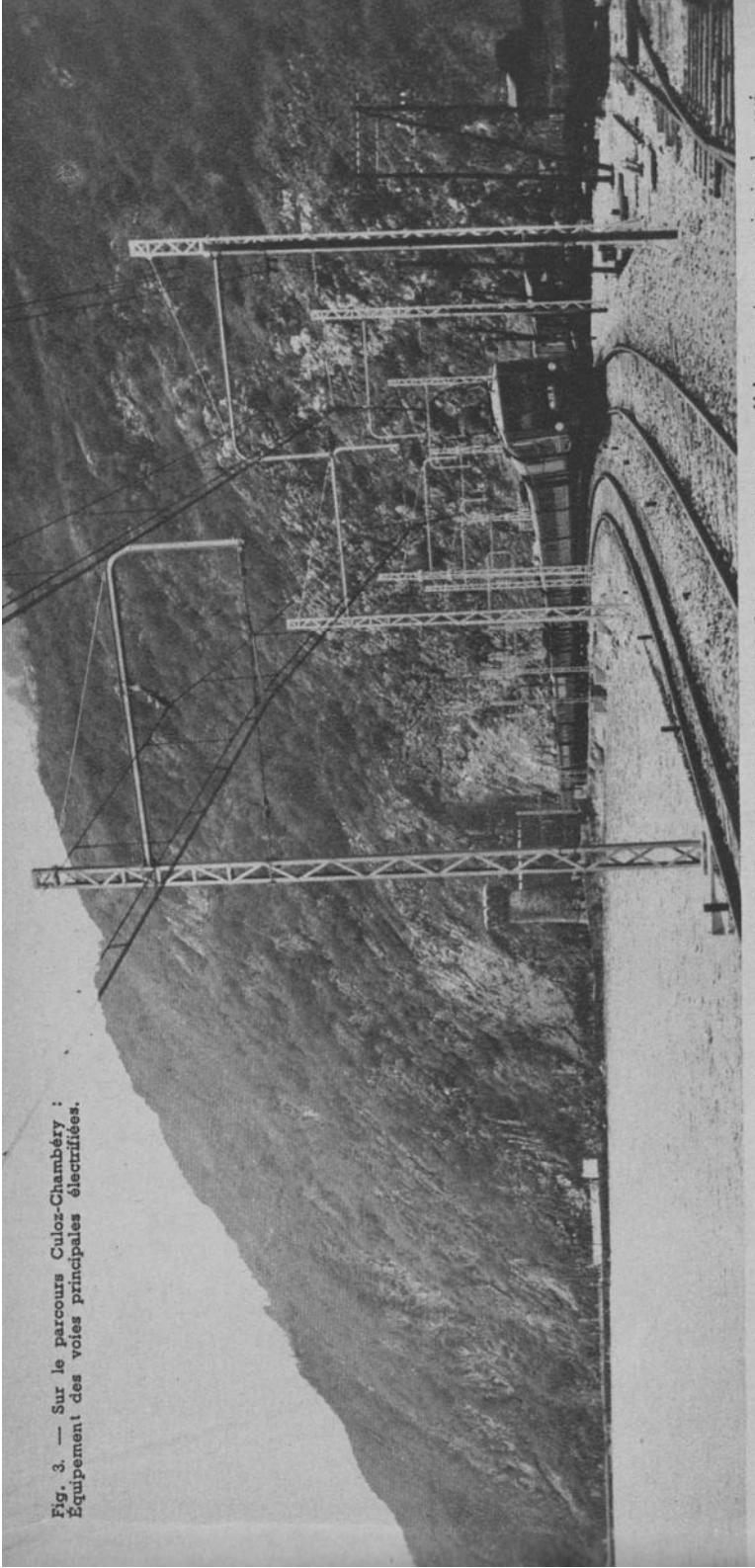
— Un rapide de chaque sens entre Vichy et Tours, permettant, grâce à des correspondances menées à Saint-Germain-des-Fossés et à Saint-Pierre-des-Corps, d'établir ainsi une nouvelle relation de jour entre Lyon et Le Croisic.

— Deux navettes rapides entre Lyon, Bourg, Saint-Claude et Morez, permettant de bonnes relations commerciales et touristiques entre Lyon, la Bresse et le Jura.

— Deux navettes rapides entre Lyon et Besançon, via Bourg, Lons-le-Saunier.

— Deux navettes rapides entre Avignon et Marseille, l'une d'elles remplaçant les express 145 et 146.

Fig. 3. — Sur le parcours Culoz-Chambéry :  
Équipement des voies principales électrifiées.



Enfin, les trains automoteurs actuels circulant entre Clermont-Ferrand et Lyon seront déplacés et emprunteront à l'aller l'itinéraire « Tarare », au retour l'itinéraire « Saint-Etienne » dans l'horaire suivant :

T <sub>h</sub> 00	Clermont-Ferrand . . . . .	19h45
T <sub>h</sub> 41	Vichy . . . . .	19h33
T <sub>h</sub> 43	. . . . .	19h02
»	Saint-Etienne-Châteaureux. . . . .	16h55
10h17	Lyon-Perrache . . . . .	15h53

l'ensemble de la ligne de Culoz à Modane (135 km) (1).

**Production et transport de l'énergie.** — Pour le tronçon déjà en service, l'énergie électrique était fournie, à partir d'Ugine, par la Société d'Electrochimie, d'Electrométallurgie et des Aciereries Électriques d'Ugine, qui possède, dans la région, de nombreuses usines hydro-électriques interconnectées entre elles.

Pour le tronçon nouveau Chambéry-Culoz, l'énergie provient, pour partie, de la Société précitée et, pour le complément, de la Société Générale de Force et Lumière dont un réseau important (ligne de transport de Bellegarde à Lyon) passe à proximité de la sous-station de Culoz.

#### LA LIGNE DE CULOZ A MODANE EST MAINTENANT COMPLÈTEMENT ÉLECTRIFIÉE

L'électrification du tronçon Culoz-Chambéry, complétant les travaux effectués de 1925 à 1929 entre Chambéry et Modane, a été, comme on sait, entreprise en exécution du Plan des grands travaux contre le chômage.

L'équipement de ce dernier tronçon, long de 36 km, vient d'être achevé en moins d'une année et, le 1<sup>er</sup> février dernier, les trains remorqués par les locomotives électriques ont pu circuler sur

ment un câble porteur principal, qui soutient, par l'intermédiaire de tirants verticaux, appelés « pendules », un porteur auxiliaire et deux fils conducteurs, appelés « fils de travail », sur lesquels viennent frotter les appareils de prise de courant des locomotives (pantographes). Le câble porteur principal est en bronze de 116 mm<sup>2</sup> de section ; il est suspendu par des chaînes d'isolateurs « Hewlett » à des supports métalliques de distances variables avec le rayon de courbure de la voie, ces distances variant de 63 m dans les alignements droits à 27 m pour les courbes de rayon minimum (fig. 3). Le porteur auxiliaire est formé d'un fil rond en cuivre de 104 mm<sup>2</sup> de section.

Les fils de travail sont en cuivre dur, rainurés, de 107 mm<sup>2</sup> de section. Leur hauteur au-dessus du plan des rails est normalement de 6 m ; elle s'abaisse exceptionnellement à 4,60 m sous les ouvrages d'art et dans les tunnels.

Les lignes aériennes des deux voies sont indépendantes l'une de l'autre et supportées chacune par une file de pylônes. Toutefois, des dispositions spéciales ont été adoptées dans deux zones marécageuses situées l'une aux abords du Rhône près de Culoz, l'autre aux abords de

(1) Rappelons que cette ligne, à profil très varié, comporte notamment des rampes continues de 30 mm et qu'elle achemine un important trafic. Ces caractéristiques la désignaient particulièrement pour un essai en grand de traction électrique.



Fig. 4. — Train de bétonnage des massifs de fondation.

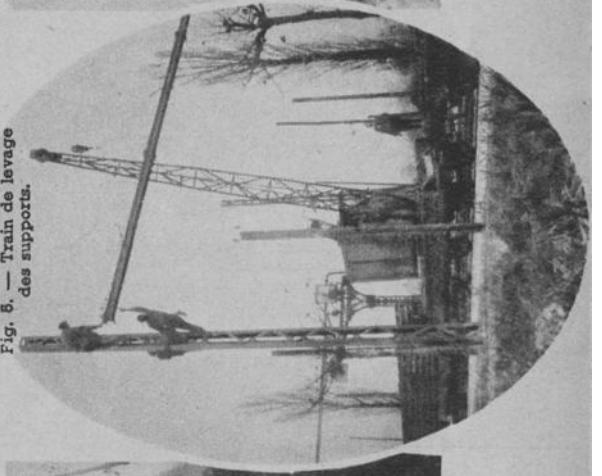


Fig. 5. — Train de levage des supports.

Fig. 6. — Train de tirage des lignes.

Chambéry. Dans ces zones, par suite du tassement de la plate-forme, des relevages périodiques doivent être entrepris chaque année pour maintenir la côte du rail et assurer le dressage de la voie en plan et en profil ; il a fallu prévoir également et rendre possible le relevage des lignes aériennes ; à cet effet, les supports de ces lignes sontdes portiques enjambant les deux voies, à grand empattement et réglables en hauteur sur leurs massifs de fondation.

Le retour du courant aux sous-stations se fait par les rails de la voie qui, reliés au pôle négatif des machines des sous-stations, ferment le circuit.

Pour éviter les déperditions de courant, chaque joint de voie est muni, en plus de l'éclissage ordinaire, d'un câble en cuivre, dit « connecteur », fixé aux rails à l'aide de coques appropriées.

Pour l'ensemble des 36 km nouvellement électrifiés, les installations ont nécessité : 1 950 pylônes métalliques avec leurs accessoires, d'un poids total de 1 700 t ;

410 km de fils et câbles divers, d'un poids total de 420 t ;  
15 000 éléments d'isolateurs de divers types ;  
270 000 petites pièces diverses ;  
9 300 m<sup>3</sup> de béton.

La mise en œuvre de ces matériaux, commencée à la fin janvier 1935, s'est achevée, comme prévu, le 30 novembre 1935. Elle a procuré plus de 30 000 journées de travail à des ouvriers français. Pour réaliser cette installation dans un délai aussi court, ajoutons que nous disposions de trois trains de travaux, équipés avec des engins mécaniques : l'un pour le bétonnage des massifs de fondation (fig. 4), l'autre pour le levage des supports (fig. 5) et le dernier pour le tirage des lignes (fig. 6).

M. ROFFET,

Ingénieur du 7<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup> de la Voie.

**MM. Roure et Larepe.**

Fig. 7. — Au fond : Le pont-route remplaçant le passage à niveau qu'on aperçoit au premier plan.

Une fois ce dernier ouvrage mis en service, c'est-à-dire avant l'été prochain, la circulation sur la route nationale n° 6 sera, entre Chalon et Mâcon, soit sur une soixantaine de kilomètres, complètement libérée des sujétions jusqu'alors imposées par les passages à niveau.

#### BELLES CONDUITES DE TRAINS

En voyant son train « faire l'heure » au terminus, le voyageur qui gagne allégrement la sortie songe-t-il aux efforts parfois dépensés par le personnel de conduite, pour rattraper des retards assez importants ? Ce sont pourtant de réelles performances qu'il s'agit de réaliser pour arriver, dans certains cas, à regagner toutes les minutes perdues. Qu'en juge par ce qui suit :

Le train 12 du 20 novembre 1935, remorqué par la machine 231-G-275 (fig. 8) et composé de 8 véhicules (359 t), était parti de Lyon à 13 h 25, avec un retard de 25 mn ; il est arrivé à Dijon, à 15 h 22, avec un retard de 9 mn seulement, malgré une perte de temps supplémentaire de 6 mn en cours de route, pour observer des ralentissements sur des chantiers de la voirie. 22 mn ont donc été regagnées sur le parcours de 196 600 km, qui sépare Lyon de Dijon ; le trajet a été effectué en 1 h 57, soit à la vitesse commerciale de 101 km/h et, pour cela, la vitesse de 120 km/h, maximum autorisé, a dû être

#### ENCORE UNE SUPPRESSION DE PASSAGE A NIVEAU ENTRE CHALON-SUR-SAÔNE ET MACON

Nous avons pu voir, dans le numéro de novembre 1935, que la route nationale n° 6 de Paris à Chambéry traversait la grande ligne, entre Chalon-sur-Saône et Mâcon, à trois passages à niveau et que l'un d'eux avait été supprimé (P.N. 242, au km 395,158).

Un autre de ces passages (P.N. 270, au km 431,380) vient d'être fermé à son tour et remplacé, comme le premier, par un pont-route avec tablier à poutrelles enrobées, large de 12 m, entre garde-corps, avec rampe d'accès de 13 m de largeur présentant des courbes de 100 m de rayon minimum et des déclivités ne dépassant pas 3,43 cm par mètre (fig. 7). Le biai de l'ouvrage est de 29° ce qui, pour une ouverture droite de 8,30 m, donne une ouverture biaise de 13,624 m. Les poutrelles constituant le tablier, hautes de 0,800 m, ont un poids total de 67 t.

Les dispositions générales sont les mêmes que celles de l'ouvrage précédemment décrit.

La déviation de la route commence à 560 m en deçà de l'ancien passage à niveau, côté Paris, et elle se termine 60 m au delà. Signalons enfin que le dernier de ces trois passages à niveau — le P.N. 256, au km 417,505 — doit disparaître également ; le pont-route destiné à le remplacer est en construction.

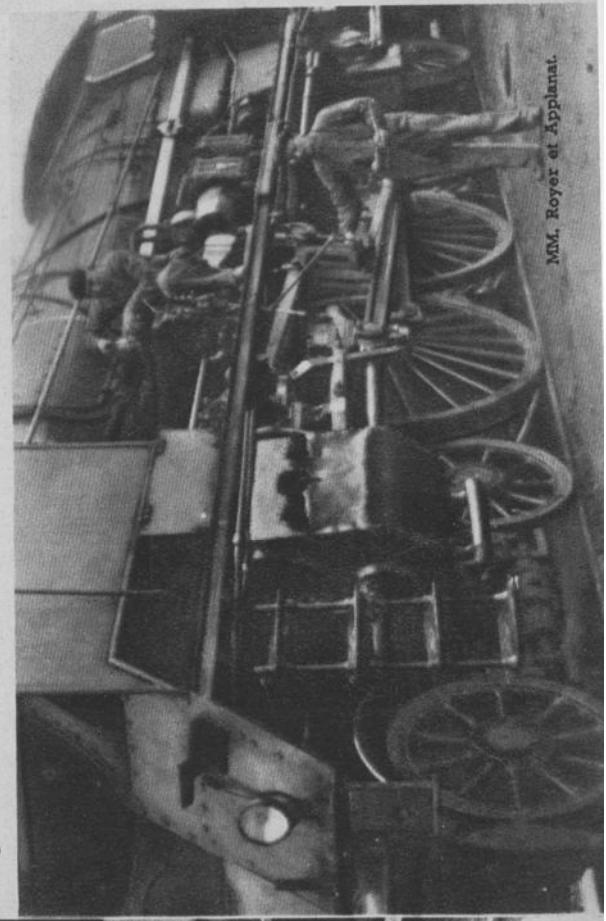
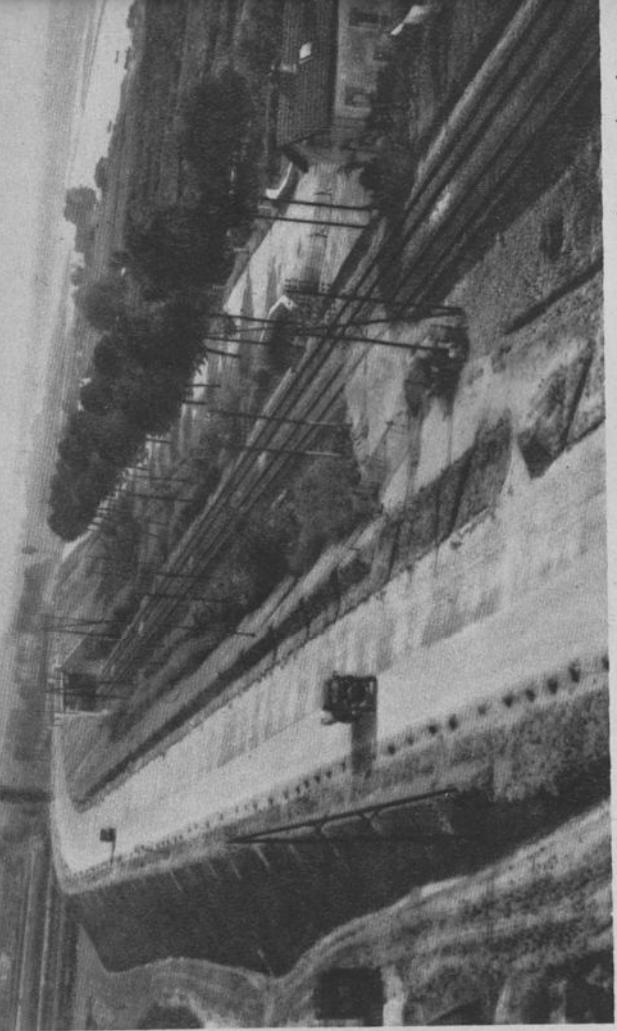


Fig. 8. — Belles conduites de trains.



chaudière de Mountain comporte ainsi 145 tubes ordinaires et 40 « gros » tubes de 6 m de longueur (fig. 13).

En service, ces tubes sont susceptibles de se corroder et se percer sous la double action des gaz chauds qui les traversent à l'intérieur et de l'eau toujours chargée d'impuretés qui les baigne. Lorsque cet incident se produit en cours de route, la pression de vapeur baisse, le mécanicien doit « jeter le feu », c'est la néfaste « détreesse » avec tous les retards et les difficultés de circulation qu'elle entraîne. Aussi le personnel des dépôts s'attache-t-il à surveiller très attentivement l'état des tubes qu'il remplace d'ailleurs d'office au bout d'un certain parcours kilométrique. Tous les tubes des locomotives canonnées dans le Midi, au sud de Grenoble, Avignon et Ales sont réparés aux ateliers d'Arles qui reçoivent ainsi près de 60 000 tubes par an, soit 200 par jour.

Fig. 9. — La gare de Juan-les-Pins, 1<sup>er</sup> prix du concours des gares fleuries.

maintenue presque rigoureusement sur toutes les parties du parcours où le mécanicien n'a pas eu d'arrêts ou de ralentissements à effectuer.

Un tel résultat fait honneur au dépôt de Lyon-Mouche, auquel appartiennent ceux qui ont conduit le train : MM. Royer, mécanicien, et Applanat, chauffeur, à la bonne habileté professionnelle desquels on doit rendre hommage.

Une autre équipe du dépôt de Lyon-Mouche (mécanicien Roure et chauffeur Larèpe) (fig. 8) nous fournit également un exemple de belle conduite de train : celle du rapide 30 bis entre Lyon et Dijon, le 13 décembre dernier.

Parti de Lyon à 2 h 15, soit avec un retard de 40 mn, ce train est arrivé à l'heure à Dijon. Le trajet a été effectué en 2 h 06, arrêts intermédiaires compris, au lieu de 2 h 46, soit à la vitesse commerciale de 98 km/h. Là aussi, la vitesse de 120 km/h, maximum autorisé, a été maintenue sur une bonne partie du parcours.

Le Bulletin P. L. M. est heureux de pouvoir enregistrer de tels exemples et il en citera d'autres à l'occasion. Il n'est que juste de signaler au lecteur les réels mérites du personnel de route, esclave de l'heure, qui contribue si puissamment à maintenir la régularité de la circulation.

### LES GARES FLEURIES

Le Bulletin se doit aussi de féliciter les établissements P.L.M. qui ont obtenu pour 1935 des récompenses au « Concours des gares fleuries », organisé, comme on sait, par le Touring-Club de France.

La compétition de 1935 mettait en présence les gares des départements suivants : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Gard, Jura, Puy-de-Dôme, Territoire de Belfort et Var. Personne ne sera surpris d'apprendre que les premières récompenses ont été enlevées par nos gares de la Côte d'Azur, si merveilleusement favorisées, il est vrai, par la nature : Juan-les-Pins (fig. 9) s'est adjugé le 1<sup>er</sup> prix de 1 000 f., les gares d'Eze, Cap-d'Ail et Beaulieu-sur-Mer (fig. 10, 11 et 12) se sont classées secondes ex æquo et ont reçu chacune 500 f.

Onze gares, parmi lesquelles figurent encore cinq établissements de la Côte d'Azur, ont été récompensées par un 3<sup>e</sup> prix. Ajoutons que les départements autres que les Alpes-Maritimes sont honorablement représentés parmi les quelque vingt gares qui ont reçu des 1*ros* et 2*ros* mentions.

Quels que soient d'ailleurs les classements attribués, tous les agents participant à ce concours si utile ont fait en 1935 un nouvel et fructueux effort dont ils ne sauraient être trop remerciés ici. Que leurs collègues des départements qui vont être appelés à concourir en 1936 (Ain, Cantal, Hautes-Alpes, Haute-Savoie, Saône-et-Loire, Savoie, Seine-et-Oise) prennent modèle sur eux. Plus que jamais, nous le savons tous, il importe aujourd'hui de soigner la réception de la clientèle qu'il faut accueillir dans un cadre propre, net et élégant, même si l'on ne dispose que de crédits limités. Chaque gare n'est-elle pas d'ailleurs à même de faire comme ces humbles ménagères qui, avec deux fois rien, arrivent à donner à leur intérieur un perpétuel air de fête ?

### LA RÉPARATION DES TUBES À FUMÉE AUX ATELIERS D'ARLES

Tes tubes à fumée occupent incontestablement une place importante parmi les organes qu'il convient d'entretenir et de surveiller avec le plus de soin sur les locomotives.

Est-il besoin de rappeler que, sur celles-ci, les gaz de combustion formés dans le foyer traversent le corps cylindrique de la chaudière par des tubes à fumée de plusieurs mètres de longueur, avant de s'échapper par la boîte à fumée et la cheminée (?) ? Certains de ces tubes pos-sèdent, à l'intérieur, des ailettes pour faciliter la transmission de la chaleur ; d'autres sont de plus grand diamètre, pour loger les petits tubes traversés par la vapeur ou éléments surchauffeurs ; une

(1) Au contraire, dans les chaudières dites à tubes d'eau (cas de notre prototype 241-B à très haute pression), décrit dans le Bulletin P.L.M. de mars 1932, les gaz s'échappent en enveloppant un faisceau de tubes pleins d'eau.

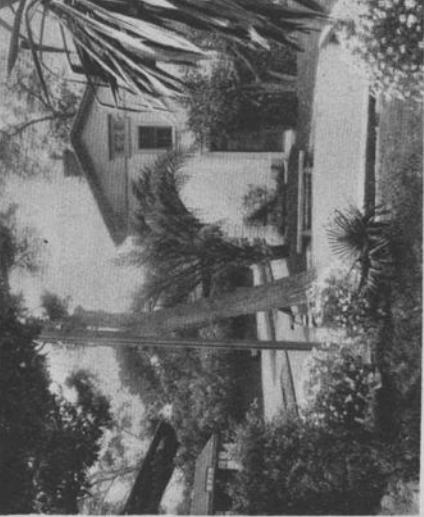


Fig. 12. — Beaulieu-sur-Mer.

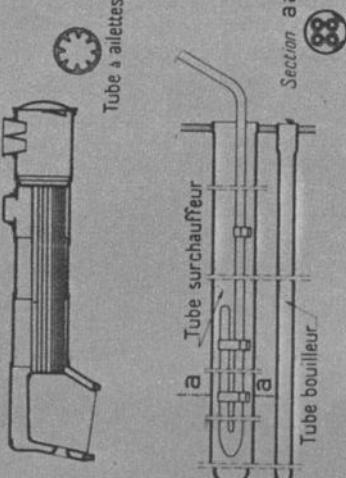


Fig. 13. — Ci-dessus : Schéma des tubes à fumée.  
Fig. 14. — Ci-contre : Chaîne de la réparation des tubes à fumée.

Après un examen minutieux pour rechercher les avaries et éliminer les tubes en mauvais état, il faut boucher les trous en rapportant du métal par soudure électrique, et remplacer les extrémités (déformées au moment du détubage) en soudant un morceau de tube neuf, ce qui constitue le « rabotage ».

Autrefois, ces opérations se faisaient dans un local ne possédant pas de moyens de manutention : chaque équipe prenait elle-même les tubes à réparer et les déposait ensuite sur le tas voisin ; il agents étaient nécessaires.

Voyons comment ce travail a pu être amélioré, par un perfectionnement de l'outilace et par la suppression de toute manipulation (fig. 14) :

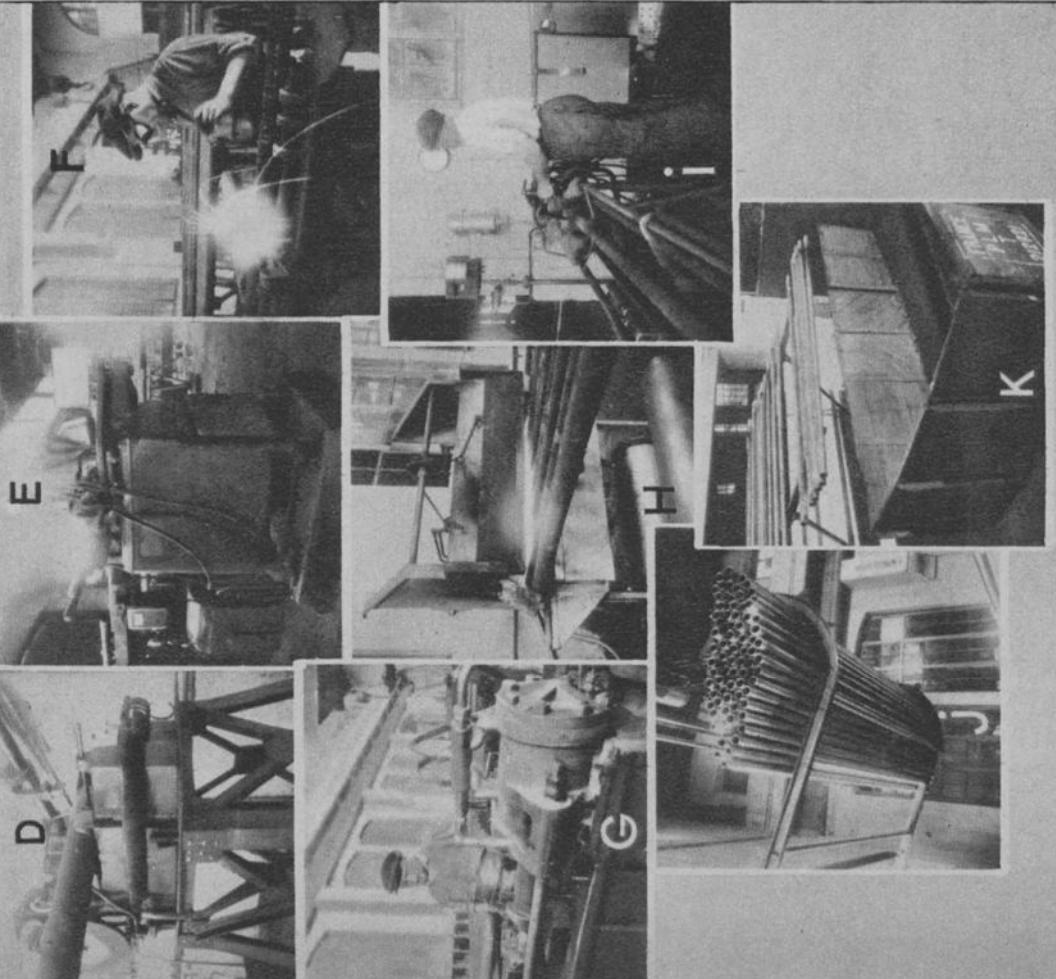
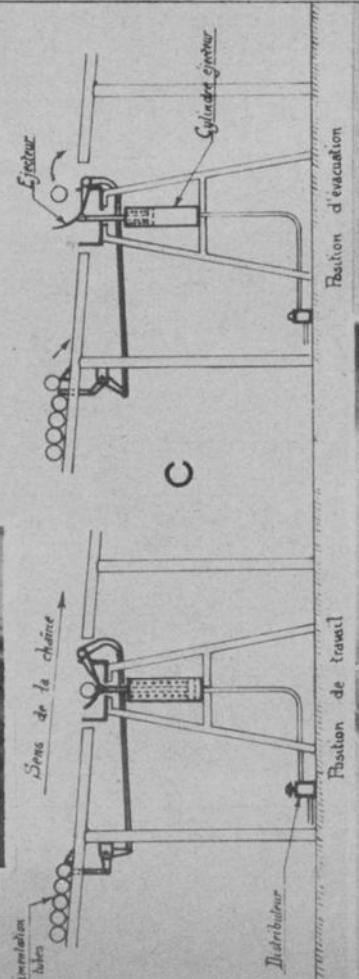
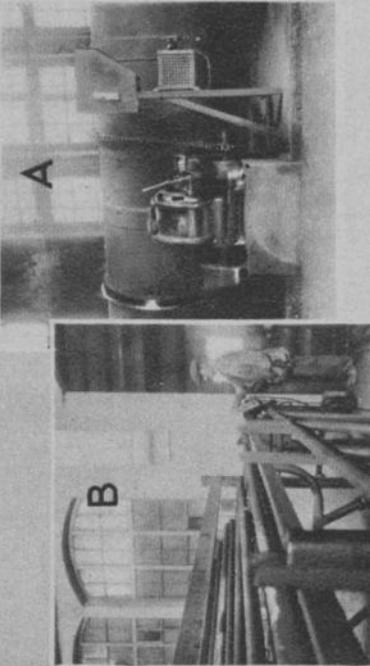
A leur arrivée à l'atelier, les tubes sont maintenant groupés dans un vaste tambour à demi plein d'eau. En tournant sur lui-même, le tambour (A) secoue violement les tubes qui se débarrassent de leur tarte extérieure et des dépôts de suie intérieurs. Un pont roulant dépose les tubes devant un agent placé sur une estrade et chargé de les expertiser (B). Agissant sur un levier, cet agent fait basculer au-dessous de sa passerelle, les tubes à mettre au rebut, tandis que les tubes à réparer entrent dans la chaîne.

Les tubes roulent sur un plan incliné (C). A chaque poste de travail ils tombent dans une gouttière d'arrêt ; après réparation, un éjecteur à air comprimé, commandé au pied, les replace sur leur chemin de roulement.

Les extrémités mauvaises sont affranchies à l'aide d'un coupe-tube à molettes pour les petits tubes lisses (D), et d'une scie à ruban pour les gros tubes et les tubes à ailettes.

Après meulage de son extrémité, chaque tube est placé dans la machine de l'appareil à souder électriquement (E) ; en regard, on dispose le morceau de tube neuf. Les mâchoires se rapprochent, le courant fait jaillir une gerbe d'étincelles et porte les tubes au rouge blanc, et, en quelques secondes, la soudure est faite. Pour les gros tubes surchauffeurs, cette opération est effectuée au chalumeau oxyacéténique.

Un soudeur bouché au chalumeau (F) les piqûres et corrossions pendant qu'avec le pied il fait tourner le tube sur des galets. Une puissante presse hydraulique (G) rétreint les tubes à une extrémité et évase l'autre ; puis, le méteil ayant été écroisé par cette opération, chaque extrémité est recuite dans un four à huile (H).



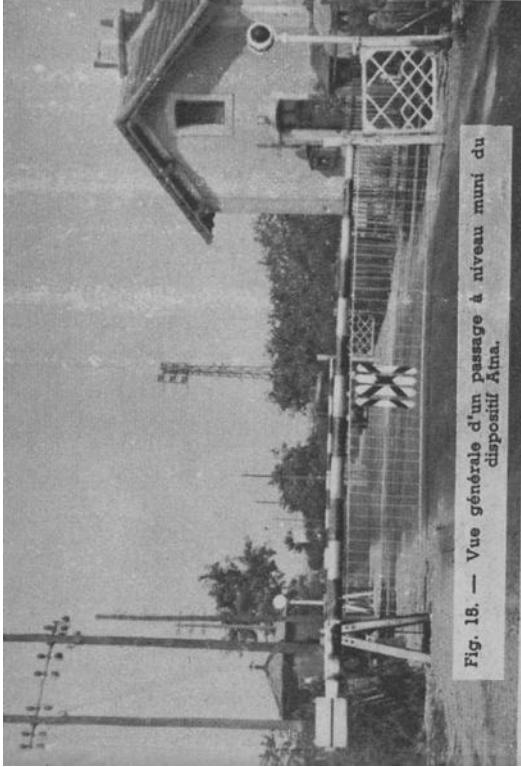


Fig. 18. — Vue générale d'un passage à niveau muni du dispositif Atta.

Enfin, les tubes sont essayés individuellement à la pression de 30 kg par cm<sup>2</sup> (1), après quoi il ne reste plus qu'à les passer au magasin de stockage, où ils seront repris pour être expédiés aux dépôts, par chargement mécanique (1, K). En définitive, aucune installation bien cotéeuse n'a été nécessaire ; de l'ordre et de la méthode ont présidé à la réorganisation de ce travail que 6 agents suffisent à assurer maintenant de façon satisfaisante.

#### UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SIGNALISATION ROUTIÈRE DES PASSAGES À NIVEAU MUNIS DE BARRIÈRES OSCILLANTES

D'après les statistiques, plus de la moitié des accidents surviennent au droit des passages à niveau résultant de collisions entre les véhicules et les barrières fermées des passages. La plus grande partie de ces collisions a lieu de nuit.

Ces accidents sont ordinairement de faible gravité ; ils causent de légères avaries à la voiture, mais ils entraînent presque toujours le remplacement de la barrière ; malgré toute la diligence mise par la Compagnie pour pouvoir à ce remplacement, il s'écoule un certain délai pendant lequel la barrière est remplacée par un dispositif de fortune, ce qui n'est pas sans inconvénient, malgré le soin apporté pour assurer une bonne visibilité de cette barrière provisoire.

En vue de réduire, dans toute la mesure du possible, le nombre de ces accidents, on a recherché un dispositif efficace de signalisation nocturne des barrières oscillantes de passages à niveau.

Ce dispositif, à l'essai depuis décembre 1932 sur une douzaine de passages à niveau du Réseau P.L.M., est en cours de généralisation sur 40 autres passages.

**Principe du dispositif.** — Une lampe au néon est fixée au foyer d'un miroir parabolique ; cette lampe s'allume automatiquement dès que s'amorce le mouvement de fermeture des barrières ; cet allumage persiste pendant toute la fermeture et ne cesse qu'à la fin du mouvement d'ouverture.

La lampe ainsi allumée présente un feu rouge d'apparence fixe.

Des dispositions spéciales réduisent conséablement la quantité d'énergie nécessaire, qualité essentielle du procédé employé, lequel permet l'alimentation par piles, sans dépenses sensibles, ce qui rend l'application possible à tous les passages à niveau.

**Réalisation pratique à un passage à niveau.** — L'installation totale nécessaire pour un passage à niveau comprend :

deux interrupteurs, un par barrière ; deux condensateurs et leurs résistances, une seule pile.

Le montage de l'installation est combiné d'une manière telle que l'avertissement est toujours assuré, des deux côtés du passage à niveau, par la fermeture d'une seule des barrières.

Les signaux sont fixés à l'extrémité de poteaux porte-lampes, de 2,50 m de hauteur environ, placés à droite de la route pour un usager abordant le passage à niveau ; ces signaux sont implantés à faible distance du passage (fig. 15). Le dispositif lumineux (lampe et miroir parabolique) est mobile autour d'un axe horizontal dans une tête cubique en fonte d'aluminium. Ce cube peut lui-même tourner autour d'un axe vertical, ce qui permet, pour le dispositif lumineux, un réglage facile en direction et en hauteur. En principe, l'appareil est pointé sur le milieu de la route, à une distance d'environ 250 m, mais la divergence du faisceau est telle que l'automobiliste est prévenu de beaucoup plus loin, quelle que soit sa position sur la route. Les distances de visibilité, qui sont pratiquement de l'ordre de 300 à 400 m, atteignent et dépassent souvent 500 m.

Les deux interrupteurs sont placés dans deux coffrets fixés respectivement sur le chevalet de chaque barrière et sont manœuvrés par des doigts extérieurs, solidaires de celles-ci (fig. 16).

Les contacts sont établis par l'intermédiaire de deux ressorts frottant sur un cylindre isolant pourvu de plots métalliques.

Toutefois, des interrupteurs d'un type différent vont être mis prochainement en service ; dans ces appareils, le contact est établi par du mercure qui, suivant la position de l'interrupteur placé sur la lisse de la barrière, établit ou non le contact entre les deux électrodes auxquelles sont reliés les conducteurs d'alimentation.

Des câbles armés souterrains relient l'appareillage extérieur (interrupteurs et lampes) aux parties les plus délicates du système, qui ont été abritées dans la pièce de service de la maison de garde ; ces parties : piles, condensateurs et résistances, sont toutes réunies dans un coffret complètement étanche.

Avec ces dispositions, la pile employée,

qui est une pile sèche ordinaire de 135 volts, peut fournir facilement, pendant un an, l'énergie nécessaire aux lampes de signalisation du passage à niveau.

La dépense de consommation de courant est donc particulièrement faible.

Le résultat des essais en cours depuis

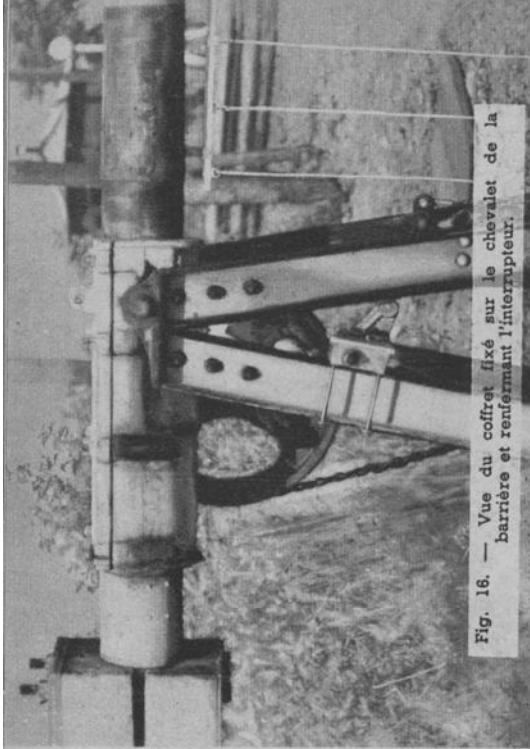


Fig. 16. — Vue du coffret fixé sur le chevalet de la barrière et renfermant l'interrupteur.

3 ans a été particulièrement encourageant, les statistiques ayant montré que, pour la région parisienne, par exemple, le nombre des accidents ayant entraîné bris de barrières, avait été réduit des trois quarts.

#### II Y A CINQUANTE ANS...

Extrait des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration de notre Compagnie (année 1886) :

« Sur l'invitation du Président, le Directeur présent au Conseil un aperçu des négociations ouvertes par le Ministre des Travaux Publics avec les cinq Compagnies qui aboutissent à Paris, concernant un projet nouveau de chemin de fer métropolitain.

« Il rappelle que l'avant-dernier Ministre des Travaux Publics avait préparé un projet de chemin de fer souterrain et traité, pour sa construction, avec une société financière ; mais ce projet n'avait pas été discuté au Parlement lors de la chute du Cabinet, et le Ministre actuel propose un projet nouveau, emprunté en partie à celui qui a été élaboré par M. Haag, ingénieur des Ponts et Chaussées et qui comprend : 1°) une ligne à peu près circulaire, et en majeure partie à ciel ouvert, partant de la gare Saint-Lazare, passant à proximité des autres gares, sauf celle de Sevres, longeant le Champ-de-Mars, désigné comme emplacement probable de l'Exposition de 1889, et venant clore le circuit en rejoignant la gare du Nord ; 2°) une ligne souterraine directe, de la gare de l'Est au Luxembourg ; 3°) enfin une ligne subsidiaire et annexée à la première, qui s'en détacherait au square Monholon pour la rejoindre à la gare de Lyon.

« L'exécution de l'ensemble du projet ci-dessus exigerait, d'après les estimations ministérielles, une dépense totale de 400 millions et, pour les portions à construire dès à présent, 200 millions. Le Ministre a l'intention de confier l'exécution des travaux aux ingénieurs de l'Etat et la réalisation du capital à une société financière qui n'est point encore connue. Pour assurer à la société qui sera concessionnaire du chemin métropolitain une garantie de l'intérêt de son capital, le Ministre propose aux Compagnies, à la condition qu'elles raccorderaient à leurs frais leurs lignes respectives avec le trace circulaire proposé, de leur assurer la faculté de prolonger la circulation de leurs trains sur le Métropolitain pour le service des messageries et des voyageurs. »

(Séance du 5 mars 1886.)

# De Djibouti à Addis-Abéba



**CONDUIRE** le rail, de la mer à plus de 2 300 m d'altitude, à travers un pays d'accès difficile, voilà certes un programme d'envergure. Le chemin de fer n'a pas hésité à s'élancer jusqu'à ces hauteurs, traversant les déserts torrides, pour relier le port de Djibouti, capitale de la Somalie française, à Addis-Abéba, l'ancien camp militaire de Ménélik, maintenant une grande ville. C'est en 1886, alors que Djibouti venait d'être désigné comme port officiel de l'Ethiopie, que germa l'idée de cette ligne, dont la réalisation commença dès l'année suivante.

Avec le concours financier de la France, la Compagnie Impériale des Chemins de fer éthiopiens construisit 311 km de voie, de Djibouti à Dire-Dawa (à 1 200 m d'altitude).

Les travaux en étaient là, en 1908, lorsque la concession de la ligne fut transférée à la Compagnie actuelle du « Chemin de fer Franco-éthiopien ». L'œuvre commencée fut continuée et achevée, malgré les difficultés d'ordre géographique rencontrées pour atteindre le terminus, à 2 370 m. d'altitude et à 784 km du point de départ. L'inauguration de la gare d'Addis-Abéba, en 1929, marqua l'achèvement complet de la ligne. Celle-ci est à voie unique, à écartement de 1 m., reposant entièrement sur des traverses métalliques — précaution coloniale contre les termites, grands mangeurs de bois. Le rayon minimum des courbes est de 100 m., les rampes maxima de 30 mm.; des viaducs et un tunnel ont été nécessaires pour les traversées les plus difficiles.

*Ce serait sortir singulièrement du cadre habituel du Bulletin P.L.M. que de présenter ici des réflexions sur la question éthiopienne. Nous pouvons cependant rappeler qu'il existe là-bas une œuvre dont tout cheminot français a le droit d'être fier : le chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abéba.*

*Des Français ont travaillé à la prospérité de cette entreprise. Des agents P.L.M., notamment, ont été détachés à l'exploitation de cette ligne. L'un d'eux, aujourd'hui de retour en France, M. H. Monin, Facteur-enregistreur à la gare de Frasne, a écrit pour le Bulletin P.L.M. l'intéressante relation de voyage que nous publions ici, après quelques renseignements généraux sur l'histoire et l'exploitation du chemin de fer franco-éthiopien.*

Près de 450 wagons, 48 voitures et 54 machines forment le parc de matériel de la ligne, dont le personnel est indigène dans la proportion de 75 %.

Notons enfin que, jusqu'à présent, ce chemin de fer n'a pas connu de déficit.

Mais, invitons plutôt le lecteur à parcourir avec nous cette ligne, en lui faisant part de nos impressions de voyage, notées à l'époque, encore récente, ou celui-ci ne pouvait s'effectuer que de jour, en trois étapes quotidiennes successives.

1<sup>er</sup> Djibouti-Dire-Dawa : 311 km.

Six heures trente, voici l'heure du départ. Lentement le train quitte la gare de Djibouti et c'est tout de suite la vue sur la mer et la plage

que longe le convoi. Son passage réveille les coolies endormis dans le sable. A droite disparaissent peu à peu l'oasis d'Ambouli, abritant des cultures maraîchères, et déjà voici que la ligne s'élève. Perchées sur les poteaux télégraphiques, d'énormes vauteurs nous regardent passer. Par maintes détours à travers des dômes de rocallie, nous continuons à monter pour atteindre Chebelé, première station à 19 km du départ. De là, Djibouti apparaît au loin comme une large tache blanche le long de la mer. A l'horizon, les îles Mascali et Mouchat se reconnaissent à leur phare. Nous roulons à travers un désert tantôt de sable, tantôt de pierres, d'une désolante aridité.

Après avoir franchi le pont de Holl-Holl, surplombant une dépression de 30 m., la voie longe le faîte d'une vallée peuplée de singes et de gazelles. Courte halte à Das-Biou, point d'arrêt en plein désert, et voici Ali-Sabiet, dernière station française. Un fortin domine la gare où les gardes indigènes en tenue kaki, pieds nus, sont venus chercher le courrier et les provisions pour la garnison. Rien ne désigne la frontière que nous passons au km 92, et nous faisons connaissance, à Daouenlé, avec les premiers fonctionnaires abyssins. La petite gare est entourée de bâtiments couverts de tôle ondulée, abris de la douane. Visite des passeports. Il est 11 heures et il nous tarde d'être à Alcha où nous attendent les tables du buffet grec. Enfin, arrêt de 45 minutes à Alcha, après quoi le train repart et se lance en pleine fournaise ; les ventilateurs

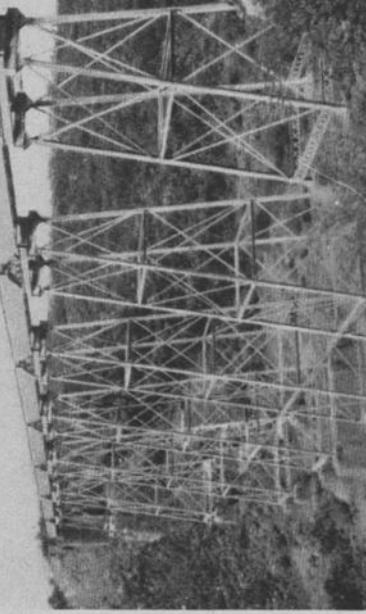


Ci-dessus : Entrée de la gare d'Addis-Abéba.

Ci-contre : Place de Djibouti.



Ci-dessus : Place de la gare d'Addis-Abéba et le monument élevé à la mémoire de l'Empereur Menelik.



Pont de Holl-Holl, en Somalie Française.

électriques, fixés au plafond des voitures, brassent de l'air chaud. Un vent de sable, extrêmement violent, soulève un nuage jaune qui finit par pénétrer dans les compartiments (il faudra se changer avant l'arrivée à Dire-Daoua). Nous pouvons admirer autour de nous des girations de colonnes de sable, véritables cheminées d'usines atteignant près de 100 m de hauteur !

Maintenant on aborde la plaine de Lassara, couverte de hautes herbes sèches, Hyènes, chacals, guzelles suivent l'approche du train. Le paysage est semé de termitières. Des bergers, à moitié nus, appuyés sur leur lance, surveillent leurs troupeaux de chèvres et de moutons à tête noire.

Nous arrivons à Harrarouah où, brusquement, succèdent à la sécheresse précédente, des buissons de verdure où se cachent des couples de perdrix et des digs-digs craintifs (1). Après avoir traversé une région pittoresque et boisée, voici Dire-Daoua, but de l'étape.

Sur le quai de la gare, grande animation : toute la colonie européenne s'est donné rendez-vous avant l'heure sacro-sainte de l'apéritif. Il est 17 heures, le soleil est déjà moins chaud ; bientôt il disparaîtra et l'Européen sera heureux de pouvoir quitter le casque.

La ville est française d'aspect ; de coquettes maisons apparaissent au milieu de la verdure et des fleurs. Nous sommes à 1 200 m d'altitude et, après la chaleur du voyage, quelle heureuse surprise de pouvoir trouver une fraîcheur reposante !

Dire-Daoua doit son développement aux installations du chemin de fer : magasin général d'approvisionnements, ateliers de réparation des machines et des wagons, direction des services de la Traction et de la Voie. C'est en outre le point d'aboutissement des caravanes amenant les produits du Harrar.

#### 2° Dire-Daoua-Aouache : 237 km.

Après une nuit de repos, le même train nous attend pour la seconde étape. Nous allons suivre le versant septentrional du Tchercher, le long duquel se termine le désert Dankali. Nous quittons Dire-Daoua à 7 h 30.

C'est bientôt l'arrivée à Ourso. De grands zébus attendent leur embarquement pour l'Europe.

#### (1) Genre d'antilopes de petite taille.

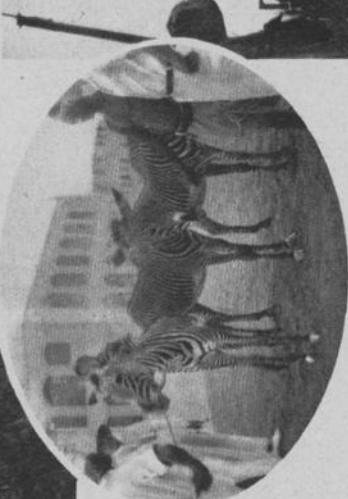
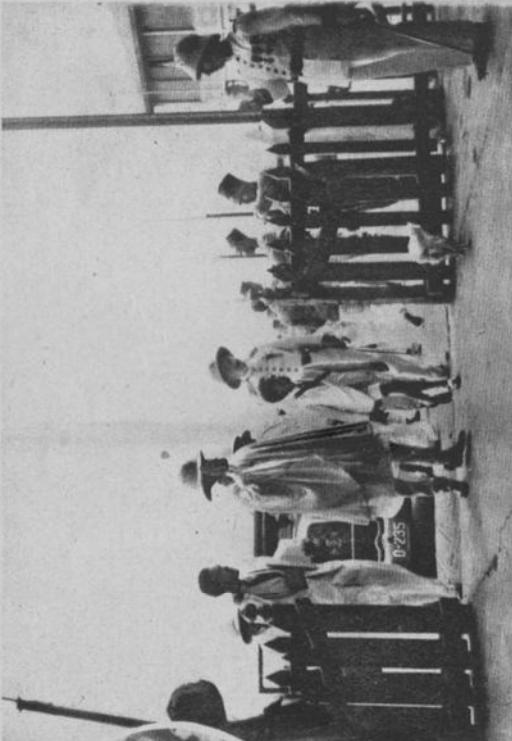
mimosa-parasols émergent de la forêt de cactus géants et d'aloës. Près de la station, des bananiers servent de clôture à une habitation. Des femmes offrent de petits citrons verts, des oignons, des bananes, du piment. Quel contraste avec les arrêts de la veille !

A Errer, on peut admirer, aux abords de la gare, une magnifique plantation couvrant des dizaines d'hectares arrachées à la brousse ; un petit barrage édifié assez loin, en amont d'un cours d'eau descendant du versant nord du Tchercher, permet d'amener à la plantation, au moyen d'un canal à pente continue de 2 mm, l'eau claire et abondante nécessaire à l'irrigation. Quel plaisir d'entendre le clapotis de l'eau le long des rigoles où sont alignés autocordeau, cafétiers, bananiers, oranges, figuiers, grenadiers, dont les branches sont peuplées d'oiseaux multicolores ! Des rosiers nains répandent le parfum pénétrant de leurs fleurs rouges aux pétales veloutés.

Mais trop vite, le train nous éloigne de cette riante région pour s'engager dans une brousse de plus en plus épaisse. Des groupes de singes cynocéphales s'éloignent en poussant des cris aigus. Des chameaux broient de leurs mâchoires l'extrémité des buissons épineux.

A Aldem, le repas est servi au buffet où l'on trouve une bonne table. Le train descendant nous croise. Puis c'est Mehesso, gare du centre producteur d'Irrna, situé de l'autre côté des monts. Des piles de sacs de céréales et de café attendent l'expédition sur Djibouti. Et voici que la ligne monte au col des Assabots, à 1 481 m. Soudain le ciel s'obscurcit : un nuage de sauterelles vient s'abattre autour de nous. Le train ralenti, s'arrête, recule, s'élançe à nouveau. Nous sommes en pleine rampe et 15 cm de petites sauterelles sont sur le rail. Il faut déblayer la voie de cette bouillie. Une odeur acre nous prend à la gorge. Enfin, après un dernier élan, nous franchissons l'obstacle pour redescendre rapidement sur la vallée de l'Aouache, par Kohra et Arba.

Changement de décor : c'est maintenant la forêt tropicale. Grands arbres supportant des guirlandes de lianes, euphorbes-candélabres, mimosa géants. Le paysage est imposant. Les phacochères (genre de sanguliers), les hyènes et les léopards foisonnent. Le long de la voie, quelques tombeaux d'Européens, premiers pion-



De haut en bas :

Une petite gare d'Abyssinie.  
Koudou apprivoisé, à  
Dire-Daoua.  
Paysage aux environs  
d'Addis-Apéra.  
Zébus attendant leur  
embarquement pour  
l'Europe.

A droite, en gare de Djibouti : L'Empereur Haïlé-Sélassié, accompagné de son jeune fils et du Gouverneur de la Somalie Française.



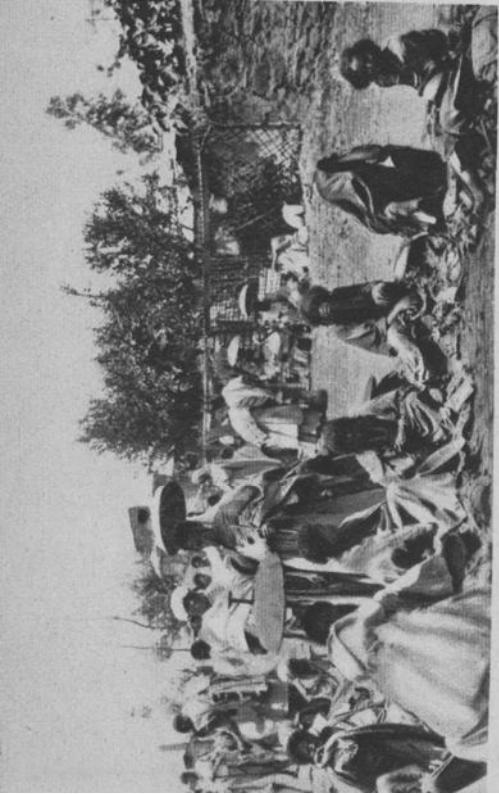
Un coin pittoresque du Marché d'Addis-Abéba.

niers disparus au cours de la construction de la ligne, dans la traversée de cette zone sauvage. Après s'être alimenté en eau à Arba, le train semble maintenant se hâter pour atteindre avant la nuit Aouache, fin de l'étape.

Dans une courbe, il franchit brusquement la profonde faille où coule l'Aouache, au moyen d'un viaduc métallique de 150 m de portée, posé à 70 m au-dessus du fleuve. Les parois sont à pic. On peine à croire que ces eaux vont se perdre là-haut, dans le nord, au milieu du désert Dankali, sans jamais aboutir à la mer. La gare d'Aouache est construite au milieu d'un désert de roches. Le buffet-hôtel y attenant est entouré d'une luxuriante végétation. Voici de la vigne, des mandarilliers, des fleurs. Il a fallu creuser le roc, amener de la bonne terre pour y entretenir toute cette floraison qui fait l'admiration du voyageur. Subitement, la nuit est venue. Seul le chant des grillons trouble le grand silence ; chacun apprécie les joies d'un dîner servi par petites tables, sous une pergola fleurie.

### 3<sup>e</sup> Aouache-Addis-Abéba : 236 km.

L'hôtelier grec a fait réveiller tout le monde à 5 h 30, et, une heure après, le train attaque la dernière étape... Le paysage va encore se renouveler. Voici la steppe où courent de nombreux troupeaux de gazelles et d'antilopes. On aperçoit des oryx aux longues cornes acérées, des koudous, des léopards. On a l'impression de rouler à travers un immense parc zoologique. La ligne monte de plus en plus, car dans cette seule étape il faudra grimper de 900 m à 2 370 m pour atteindre Addis.



Salon de coiffure dans une rue de la capitale.

cultures diverses qui rappellent l'Europe, nous montons avec lenteur vers la forêt d'eucalyptus nimbée d'une gaze bleutée, qui recouvre entièrement la ville.

De chaque côté de la voie s'étendent des champs de blé fleuris de conquelicots. De vertes prairies entourent les champs de trèfle et de colza. Des pistes très nombreuses convergent vers la belle forêt qui attire toutes ces formes blanches se déplaçant rapidement au trot des mules et des bœufs.

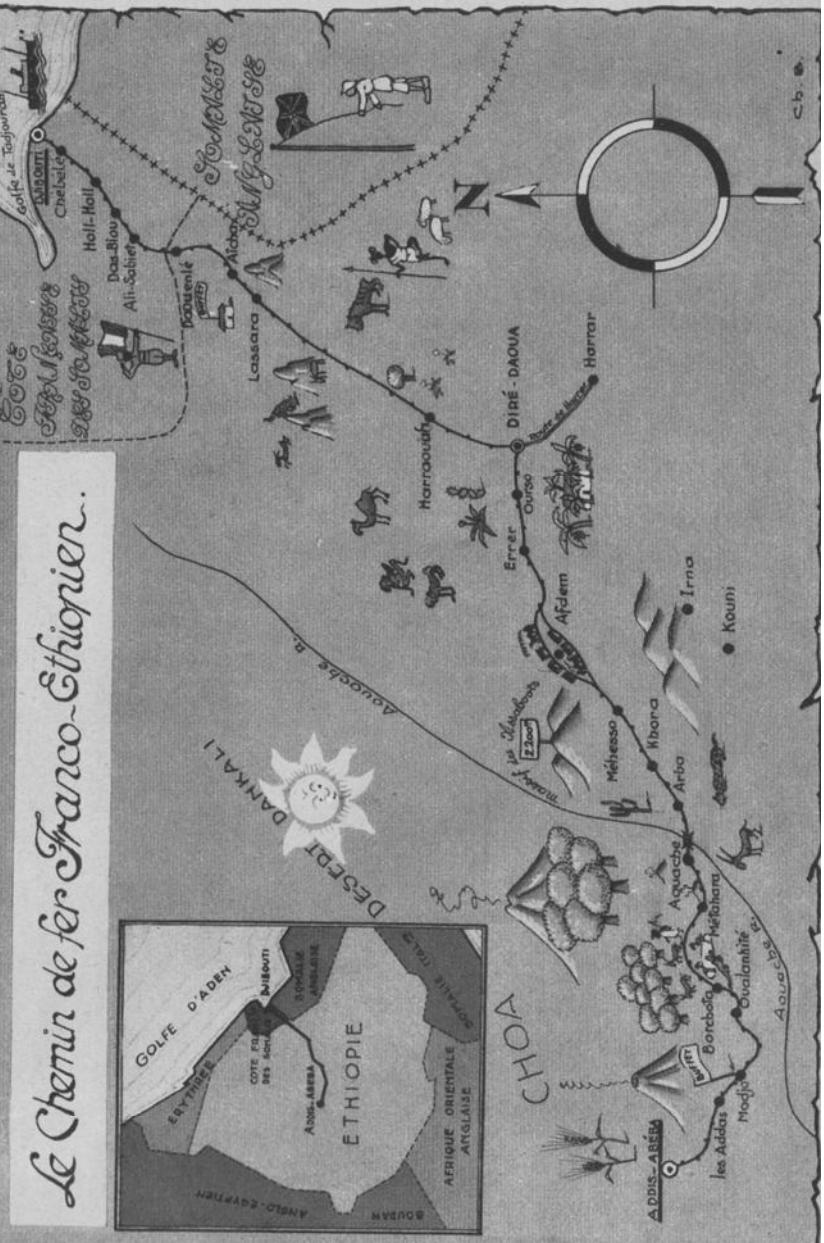
Voici les premiers eucalyptus ; les toucoulles abyssines se multiplient, ce sont les faubourgs.

Un long coup de sifflet et le train vient se ranger le long du quai de la plus belle gare de la ligne. Il est 17 h 15. Quelle animation, quelle cohue sur ce large trottoir ! Au delà, de superbes taxis de toutes marques sont rangés et attendent les Européens. La grande place est bordée de mimosa en fleurs, de massifs de géraniums, de canas et d'arums. Au centre, le monument offert par la Compagnie à la mémoire de l'Empereur Menélük se dresse au milieu d'un parterre de fin gazon entouré de plates-bandes de violettes.

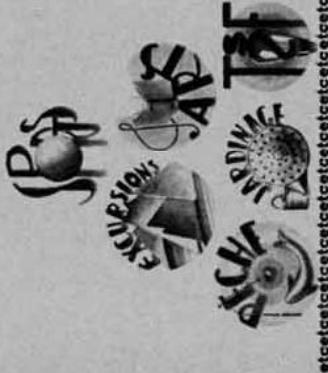
La température semble idéale en comparaison de celle de Djibouti. Une large avenue mène vers la ville et la foule de piétons qui s'y presse la fait ressembler à un gigantesque tapis roulant. Bientôt le silence se fait autour de la gare, la nuit descend bien vite et les bruits des tambourins resonnent déjà quelque part, autour des feux clignotants dont les lieux nous aident à délimiter l'étendue de cette ville immense.

H. MONIN.

## Le Chemin de fer Franco-Ethionien.



# V O I S T R S



## L'Activité sportive sur le Réseau

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.S.C.P.L.M.

Le 27 janvier s'est tenue à Paris, rue Traversière, la 7<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Amicale Sportive des Cheminots du P.L.M. 31 Sociétés y étaient représentées.

M. Ribard, Inspecteur principal adjoint, attaché à la Direction, vint comme chaque année saluer les délégués et marquer l'intérêt avec lequel la Compagnie suit les efforts entrepris par les groupements affiliés à l'A.S.C.P.L.M., notamment auprès des Juniors. Il fut vivement remercié par le Président.

Puis, après avoir approuvé, à l'unanimité, les rapports moral et financier présentés, et renouvelé sa confiance au Comité pour 1936, l'Assemblée passa en revue l'activité de l'Amicale et discuta des questions sportives d'ordre général et de celles particulières aux groupements.

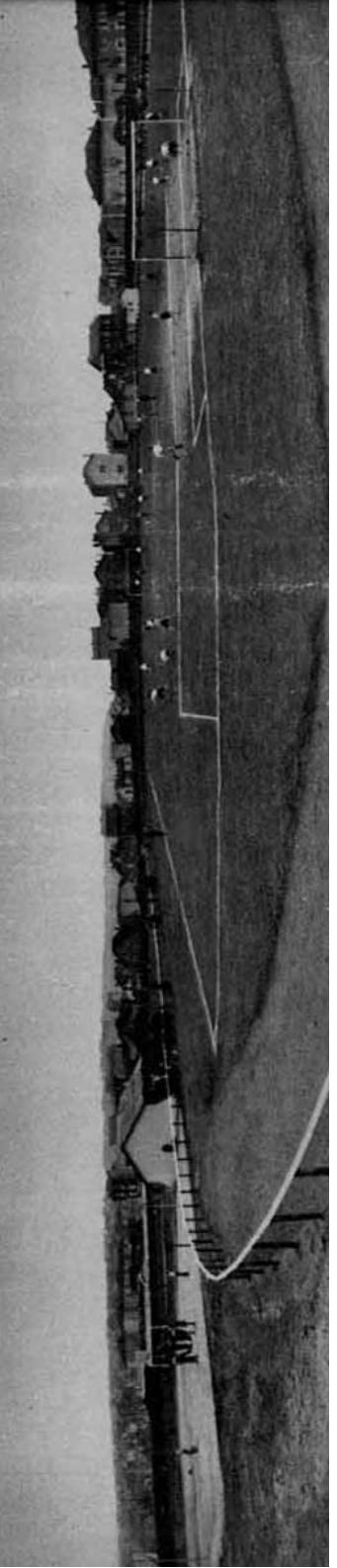
L'Assemblée mit fin à ses travaux sur une allocation du Président, engageant les Clubs à poursuivre inlassablement leurs efforts.

### CHALLENGES INTERRÉSEAUX

**Association.** — Le 2<sup>e</sup> tour de cette compétition organisée par l'U.S.C.F., a eu lieu le 9 février sur le terrain de la Compagnie du Nord, au Bourget.

### Stade de l'U.S.V.P.L.M.

Le stade de l'U.S.V.P.L.M. à Villeneuve-Saint-Georges, où s'est déroulée la finale du Challenge du Réseau.



L'équipe représentative P.L.M., composée d'éléments de Marseille, Nîmes, Arles, Montpellier et Nîmes, qui était opposée à celle d'Alsace-Lorraine, triompha, après une belle partie, par 3 à 0. Cette victoire qualifie notre équipe pour la finale qui l'opposera prochainement à la redoutable formation du Métro.

**Rugby.** — L'équipe P.L.M., composée d'éléments de Paris, Dullins, Dijon et Marseille, qui rencontrait au 1<sup>er</sup> tour l'équipe du P.O.-Midi, a du s'incliner devant cette dernière par 23 à 3 (7 essais 1 but à 1 essai).

### CHALLENGES DE L'A.S.C.P.L.M.

**Football-association.** — La finale, qui opposait les Cheminots de Miramas à ceux de Montpellier, s'est déroulée au stade de l'U.S.V.P.L.M. de Paris à Villeneuve-Saint-Georges. L'excellente équipe montpelliéraise, qui pratiqua un jeu très scientifique mais un peu lent, dut s'incliner devant la fougue de Miramas (7 buts à 0) qui devient, pour la 1<sup>re</sup> fois, Champion du Réseau.

**Rugby.** — A la suite de la victoire de Bourg sur Marseille par 7 à 6, la finale opposera prochainement, à Dijon, l'équipe parisienne à celle de Bourg.

**Basket-ball.** — Au 1<sup>er</sup> tour, Arles bat Miramas (47 à 35), Dijon bat Paris (32 à 30), Aix bat Nice (30 à 23). Le 2<sup>e</sup> tour mettra en présence les Clubs élus : Dijon contre Arles (à Aix) ; Oullins contre Aix (à Arles).

### L'ACTIVITÉ DANS LES CLUBS

**PARIS.** — **Association.** — Les matches aller du Championnat de 1<sup>re</sup> Division de la Ligue de Paris sont terminés.

Voici, d'autre part, le classement des 4 équipes engagées : 1<sup>re</sup> équipe : 3\* - Réservé : 4\* - 2<sup>e</sup> équipe : 1<sup>re</sup> - 3<sup>e</sup> équipe : 4\*.

Les équipes Juniors et Minimes jouent tous les dimanches et continuent à s'imposer. L'équipe d'Anciens occupe toujours la 1<sup>re</sup> place de la Coupe Trocard avec 82 buts marqués contre 8 reçus.

**Basket-ball.** — Les compétitions officielles de basket-ball sont presque terminées ; seule la Coupe de Paris reste à jouer.

L'équipe 1<sup>re</sup> a terminé 5<sup>e</sup> du Championnat de Paris (division d'honneur) et s'est fait éliminer du Championnat de France au 16<sup>e</sup> de finale par Amfreville, champion de Normandie.

Ces résultats sont loin d'être ceux qu'escarpent les joueurs et dirigeants. Un meilleur entraînement et une efficacité plus grande de la ligne d'attaque auraient pu conduire cette équipe à des résultats plus satisfaisants.

Pour sa première saison, l'équipe Minimes a obtenu des résultats assez prometteurs. S'ils poursuivent un entraînement sérieux et assidu, nos jeunes joueurs pourront, l'an prochain, inquiéter les meilleures formations.

**Rugby.** — Au 4<sup>e</sup> tour du Championnat de Paris, l'équipe 1<sup>re</sup> a défait l'équipe des Cadets de Gascogne par 3 à 0. Le 5<sup>e</sup> tour l'opposait à l'Association Sportive de la Bourse (club de promotion). Un 1<sup>er</sup> match fut joué et la partie se termina sur le score de 3 à 3. Peu après, notre équipe 1<sup>re</sup> dut s'incliner devant la même équipe qui marqua 3 essais contre 1 à l'U.S.V.P.L.M.

L'équipe 1<sup>re</sup> ayant été le plus loin dans la compétition, est Champion de Paris de 3<sup>e</sup> série et, à ce titre, disputera les championnats de France de cette série.

L'équipe Réserve poursuit la série de ses succès ; imbattue en championnat, elle se trouve qualifiée pour la Poule de 4 du Challenge Bergassoli, mis en compétition par la C.P.D.E.

### MONTARGIS. — Association.

— L'équipe 1<sup>re</sup> remporte de nombreuses victoires sur différents Clubs de la région, savoir : U.S. Langlais (5 à 2), Cosne (8 à 1), U.S. Briare (5 à 3), U.S.P.L.M. de Paris (3 à 2), Melun (6 à 2), U.S. Gien (7 à 1), U.S. Montargis (2 à 1).

L'équipe Réserve se distingue également et les succès obtenus sont des plus encourageants.

**DIJON. — Association.** — Les 3 équipes des Cheminots Dijonnais se montrent très actives et font d'intéressants progrès.

Des victoires sont à noter : 5 à 2 contre le S.C. Lamarche ; 7 à 2 contre les Fils de France de Beaune. Matches nuls (4 à 4) contre l'U.S. Tavaux ; 3 à 3 contre l'Evell Sportif Lyonnais.

— 2 défaites : 3 à 1 contre le Racing-Club Vichysois (division d'honneur) ; 2 à 1 contre Beauvois.

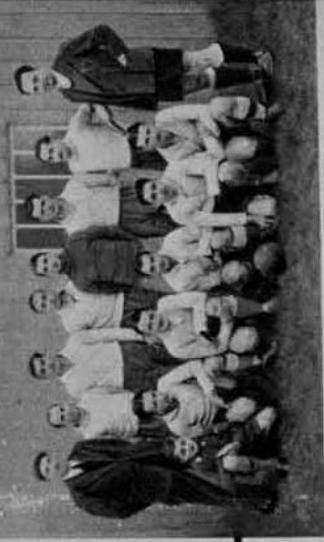
### Rugby.

— L'équipe nouvellement formée a dû s'incliner devant l'U.S. Beaunoise par 16 à 8 et par 25 à 0 devant le Racing-Club Francmomtois. Notons cependant les victoires de 9 à 8 contre l'U.S. Genilly et de 17 à 13 contre le Club Sportif Seurois.

### Basket.

— D'intéressants succès ont été obtenus contre : Chalon, l'U.S. Tavaux, le Burgundia, la Jeune-d'Arc de Dijon. Dans le Challenge du Réseau, l'équipe dijonnaise triomphera des Parisiens par 32 à 30.

Équipe 1<sup>re</sup> (U.S.V.P.L.M.)





Equipe 2e (U.S.V.P.L.M.)

L'équipe Féminine, pour son premier déplacement, succomba par 38 à 17 devant l'équipe 3<sup>e</sup> des Linettes.

**BOURG.** — **Rugby.** — Les Cheminots Bressans viennent de passer brillamment la demi-finale du Championnat du Lyonnais (4<sup>e</sup> série) en triomphant par 12 à 6 de Saint-Savin. En matches amicaux, notons les victoires (34 à 5) contre l'U.S. Arbois et (11 à 9) contre F.C. Rumilly, et 2 défaites (9 à 0) contre le C.S. Lédonien et (6 à 3) contre Chalon.

**MONTELLIER.** — **Association.** — Opposé dernièrement à l'équipe 1<sup>e</sup> du Valence-Sports, une des formations les plus cotées de la région, les Cheminots Montpelliérains, privés de 2 de leurs meilleurs joueurs, succombèrent après une partie des plus intéressantes par 2 à 0.

**MIRAMAS.** — **Association.** — Excellents débuts de saison si l'on en juge par les résultats obtenus, tant en championnat qu'en matches amicaux. Après un match nul contre le Saint-Martinais, notons les victoires ci-après : 3 à 2 contre Leverrier de Marseille ; 2 à 0 contre l'équipe 1<sup>e</sup> Amateurs de l.O.M. ; 2 à 1 contre l'U.S. Hellénique de Marseille. Enfin, comme nous l'avons dit, succès complet dans le Challenge du Réseau.

**Basket.** — Après un début assez difficile, le Cing de Miramas, qui joue cette année en division d'honneur du Littoral, a rencontré dernièrement son correspondant d'Aubagne qu'il battit par 45 à 12.

L'équipe Féminine, de son côté, remporta également à Aubagne une victoire de 40 à 15 contre l'équipe Féminine locale.

**AIX-EN-PROVENCE.** — **Basket.** — L'équipe P.L.M. Aixois fait bonne impression sur la Côte d'Azur. En déplacement à Nice, l'équipe 1<sup>e</sup> bat, en Coupe de Réseau, les Cheminots de Nice par 30 à 23 et l'équipe 2<sup>e</sup> triomphe des Réserves de Nice par 24 à 19. L'équipe 3<sup>e</sup>, incomplète, doit s'incliner devant le Masséna de Nice par 36 à 10.

**ARLES.** — **Association.** — En Championnat de Provence, l'équipe 1<sup>e</sup> du S.C.P.L.M. bat l'U.S. Pertuis (6 à 3) et l'E.S. Berre (6 à 1). Quelques échecs en matches amicaux avec Montélimar, E.S. Fos-sur-Mer, Saint-Martin-de-Crau, A.S. Roquevaire.

Les Réserves battent le Stade Beaucaire (R) (5 à 1) et l'A.S. Saint-Raphaël 1<sup>e</sup> (1 à 0).

Les Juniors, en championnat de leur catégorie,

battent ceux d'Istres (4 à 2), Marseille-Saint-Antoine (3 à 1) et remportent, en matches amicaux, de nombreuses et encourageantes victoires.

**Basket.** — Arles l'emporte sur Orange (58 à 18), S.S.P.L.M. de Miramas (47 à 35) ; une défaite de 28 à 27 contre l'A.S. Avignonnaise.

**NIMES.** — **Association.** — L'équipe 1<sup>e</sup> a succombé, en championnat, par 3 à 1 contre le Saint-Laurentais. L'équipe Juniors a dû également s'incliner, à deux reprises, devant le F.C. Uzes.

Plus heureuse, l'équipe Minimes, nouvellement formée, a remporté les victoires ci-après : 2 à 0 sur le Cercle Nîmois, 4 à 2 sur le S.C. Nîmes, 5 à 0 sur les Sports Associés. L'équipe Réserve, également très active, inscrit de beaux succès à son actif.

**OULLINS.** — **Rugby.** — L'équipe des Cheminots d'Oullins, qui se trouvait en tête du Championnat du Lyonnais (3<sup>e</sup> série), vient de voir le titre de champion lui échapper par une défaite de 11 à 8 devant Firminy.

**Basket.** — Confirmant les succès du début de saison, le C.A.S.C.O.L. continue sa marche victorieuse.

Les équipes 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, qui disputent les championnats régionaux, sont en tête de leurs séries, les deux premières sans avoir connu la défaite.

Quant à la Réserve et aux Vétérans, ils occupent aussi la 1<sup>e</sup> place de leur poule en Coupe d'Encouragement.

En Championnat de France, l'équipe 1<sup>e</sup> s'est qualifiée pour les 1/8<sup>e</sup> de finale en éliminant successivement Roanne, Autun et le S.M. Monaco.

Au terrain des Cîtes, 2 équipes de Pupilles pratiquent tous les dimanches.

La section Montlauréas, toujours très active, effectue de nombreux sorties à ski, parmi lesquelles on peut noter : Praz-sur-Arly, Plateau de Beurre, Mont-Revard.

**SAINCAIZE.** — **Association.** — L'équipe 1<sup>e</sup>, engagée dans le Championnat de la Nièvre (2<sup>e</sup> division), est actuellement en très bonne position.

Lors de son dernier match à Cosne, elle eut l'avantage par 3 buts à 1.

**MARSEILLE.** — **Association.** — Le S.O.P.L.M. a battu La Seyne par 4 à 2, mais a dû s'incliner devant les Sports Athlétiques Provençaux par 2 à 1. Un match nul est à enregistrer contre La Crau (1 à 1).

Équipe Minimes (U.S.V.P.L.M.)



Équipe Juniors (U.S.V.P.L.M.)

battent ceux d'Istres (4 à 2), Marseille-Saint-Antoine (3 à 1) et remportent, en matches amicaux, de nombreuses et encourageantes victoires.

**Basket.** — Arles l'emporte sur Orange (58 à 18), S.S.P.L.M. de Miramas (47 à 35) ; une défaite de 28 à 27 contre l'A.S. Avignonnaise.

**NIMES.** — **Association.** — L'équipe 1<sup>e</sup> a succombé, en championnat, par 3 à 1 contre le Saint-Laurentais. L'équipe Juniors a dû également s'incliner, à deux reprises, devant le F.C. Uzes.

Plus heureuse, l'équipe Minimes, nouvellement formée, a remporté les victoires ci-après : 2 à 0 sur le Cercle Nîmois, 4 à 2 sur le S.C. Nîmes, 5 à 0 sur les Sports Associés. L'équipe Réserve, également très active, inscrit de beaux succès à son actif.

**OULLINS.** — **Rugby.** — L'équipe des Cheminots d'Oullins, qui se trouvait en tête du Championnat du Lyonnais (3<sup>e</sup> série), vient de voir le titre de champion lui échapper par une défaite de 11 à 8 devant Firminy.

**Basket.** — Confirmant les succès du début de saison, le C.A.S.C.O.L. continue sa marche victorieuse.

Les équipes 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, qui disputent les championnats régionaux, sont en tête de leurs séries, les deux premières sans avoir connu la défaite.

Quant à la Réserve et aux Vétérans, ils occupent aussi la 1<sup>e</sup> place de leur poule en Coupe d'Encouragement.

En Championnat de France, l'équipe 1<sup>e</sup> s'est qualifiée pour les 1/8<sup>e</sup> de finale en éliminant successivement Roanne, Autun et le S.M. Monaco.

Au terrain des Cîtes, 2 équipes de Pupilles pratiquent tous les dimanches.

La section Montlauréas, toujours très active, effectue de nombreux sorties à ski, parmi lesquelles on peut noter : Praz-sur-Arly, Plateau de Beurre, Mont-Revard.

**SAINCAIZE.** — **Association.** — L'équipe 1<sup>e</sup>, engagée dans le Championnat de la Nièvre (2<sup>e</sup> division), est actuellement en très bonne position.

Lors de son dernier match à Cosne, elle eut l'avantage par 3 buts à 1.

**MARSEILLE.** — **Association.** — Le S.O.P.L.M. a battu La Seyne par 4 à 2, mais a dû s'incliner devant les Sports Athlétiques Provençaux par 2 à 1. Un match nul est à enregistrer contre La Crau (1 à 1).



Équipe Minimes (U.S.V.P.L.M.)

**Rugby.** — Le Quinze semble flétrir depuis quelque temps. Après un match nul avec l'U.S. Police, il est successivement battu par Bédarrides (12 à 19) et La Seyne (3 à 0).

**Natation.** — Pour la Coupe de Noël, 1<sup>e</sup> catégorie, le S.O.P.L.M. se classe 2<sup>e</sup> du Challenge, derrière le Chevalier-Roze-Sports ; brillante performance qu'il convient de souligner.

Bien que les comptes rendus détaillés ne nous soient pas parvenus, l'activité sportive de Saint-Etienne, Langeac, Grenoble, Le Teil, Nice, Portes-les-Vallées, Saint-Rambert-d'Albon, Valence, Badan, Venissieux, Saint-Germain-des-Fossés, Ambérieu, Clermont-Ferrand, Tain, Gières, Lieusaint, Moulinet, Terrenoire et Culoz.

E. CAMUS,  
Président de l'A.S.C.P.L.M.

•

## Ski en Haute-Savoie

...Dong ! dong ! Huit coups tombent lentement d'un clocher invisible. Ou sommes-nous ? Peu à peu les pensées émergent : un village charmant avec sa fontaine et sa vieille église, un mètre de neige, la classique messe de minuit, réveillon... La cloche qui nous a éveillés a des accents aimables. Les vitres flamboient. Debout ! Grands dieux, quel spectacle ! Comment pouvoir décrire cette végétation fantasmagorique, ces lieux de rêve aux mystérieuses corolles se penchant sur la rivière, ces blocs de macre translucide, ces étincelantes stalactites hérissonnent nos fenêtres, ces lacs d'ambre sur l'immense tapis blanc ? Peu à peu notre petit hôtel s'anime. Des pas lourds roulent dans les escaliers. Poignées de mains, exclamations devant le paysage et nous faisons honneur au lait fumant dans les cruches vernissées.

Tout le monde est prêt ; allons prendre possession de notre domaine enchanté. Qui reconnaît l'Artly dans ce sombre filet d'eau ; d'étranges monstres assoupis peuplent ses bords, le parapet du vieux pont a disparu ; plus loin une chaumiére de conte de Noël est enfouie jusqu'au toit. Nous montons, la valle se creuse, le " Charvin " est de pourpre ; comme une bergerie d'enfant, Pruz aligne ses chalets. A l'orée des sapins, nous



de nouveau, l'air sifflé aux oreilles, les spatules chantent en tracant leur sillon.

Déjà au détour du bois surgit le clocher bulbeux de Mégeve. Avant de reprendre contact avec la foule bigarrée des « skieurs », arrêtons-nous ici... empilsons nos prunelles de ces merveilleuses visions, dilatons nos poumons... Plus tard, dans les villes fumeuses où nous rappelle la tâche quotidienne, nous évoquerons comme un beau rêve ces heures indicibles de joie et de lumière.

Praz-sur-Arly, 25/12/35.

SAINT-GIRONS,  
Ouvrier à Oullins-Voitures,

### Pont sur l'Arly.

Ci-contre, groupe de la Section de Montagne du C.A.S.C.O.L.

passons sous les câbles du téléphérique du Mont-d'Arbois. D'une nacelle les bras s'agissent et saluent les pauvres « pique-héros » que nous sommes. Cependant (tout arrive) après un délicieux sous-bois, le sommet convoité nous apparaît... encore quelques minutes d'effort et nous touchons au but.

Plaisir de vivre ! La descente horripile des alpinistes et bénie des skieurs nous appartenait. Libérées de toute entrave, nous plongeons vers la vallée; la vérité oblige à dire que les bosses de certaine piste accentuent nos plongeons bien malgré nous; qu'importe, on s'ébroue, toucheons au but.

La descente horripile des alpinistes et bénie des skieurs nous appartenait. Libérées de toute entrave, nous plongeons vers la vallée; la vérité oblige à dire que les bosses de certaine piste accentuent nos plongeons bien malgré nous; qu'importe, on s'ébroue,

touchons au but.

Le Bulletin remercie ses lecteurs des propositions de classement qu'ils ont bien voulu lui adresser pour son « Tournai de poésie » et qui ont permis d'établir le palmarès comme suit :

1<sup>er</sup> : M. A. Gillet, auteur de *Nostalgie* (A).  
2<sup>e</sup> : Hélène Vence, auteur de *Heures Provençales* (B).  
3<sup>e</sup> : M. Courbin, auteur de *Education du Pays Natal* (G).

4<sup>e</sup> : Mlle Chapelie, auteur de *Le Pays Natal* (C).  
5<sup>e</sup> : M. Pugibet, auteur de *En Famille* (E).

6<sup>e</sup> : M. de Francqueville, auteur de *Grenoble* (K).

Il nous reste à féliciter maintenant les heureux lauréats de ce succès, qui sans doute les encouragera à perséverer dans l'art difficile qu'ils ont choisi pour distraire leurs loisirs et aussi nous charmer. Trois d'entre eux sont d'ailleurs des collaborateurs de plusieurs années : MM. Courbin, de Francqueville et Pugibet, et leur réussite nous a été doublément chère !

Quant à notre 1<sup>er</sup> prix, M. A. Gillet, qu'inspire si joliment le vol des premières hirondelles, c'est un tout nouveau venu au Bulletin : il a fallu ce tournoi de poésie pour le décider à se révéler à nous. M. Gillet est peut-être un timide... Tant pis, nous publions sa photographie pour lui apprendre à venir, du premier coup, s'octroyer la place d'honneur au Parnasse des poètes P.L.M. !

Mais il y a peut-être plus timide... Hélène Vence, qui nous a fait vivre de délicieuses « Heures Provençales », Hélène Vence n'est qu'un peu-ignorante et le Bulletin ignore tout, jusqu'à présent, de son identité véritable. Quel lecteur nous rendra le service de nous dire qui est Hélène Vence ? Qui nous permettra de lui adresser sa récompense ?

Mlle Paulette Chapelie, 4<sup>e</sup> prix, a fait moins de mystère, puisqu'elle a été jusqu'à nous révéler son

âge : 14 ans, ce qui nous a permis d'en faire état lorsque nous avons publié ses vers :

Belles filles, dansons en rond !

Et Mlle Chapelie a fort bien manœuvré ! En nous avouant ses quatorze printemps, elle savait bien qu'elle augmentait ses chances et qu'elle séduirait mieux le jury. Ajoutons que ses vers sont de bonne venue, allègres, pleins d'une juvénile fraîcheur.

Il serait injuste d'en rester là et nos compliments, nos remerciements iront également aux autres poètes qui se classent immédiatement à la suite de nos six lauréats. Par leur empressement à participer à ce tournoi que nous avons organisé pour célébrer le Cinquantenaire de Victor Hugo, ils ont apporté la plus précieuse contribution à ce succès.

Le Bulletin remercie ses lecteurs des propositions de classement qu'ils ont bien voulu lui adresser pour son « Tournai de poésie » et qui ont permis d'établir le palmarès comme suit :

1<sup>er</sup> : M. A. Gillet, auteur de *Nostalgie* (A).

2<sup>e</sup> : Hélène Vence, auteur de *Heures Provençales* (B).

3<sup>e</sup> : M. Courbin, auteur de *Education du Pays Natal* (G).

4<sup>e</sup> : Mlle Chapelie, auteur de *Le Pays Natal* (C).

5<sup>e</sup> : M. Pugibet, auteur de *En Famille* (E).

6<sup>e</sup> : M. de Francqueville, auteur de *Grenoble* (K).

Il nous reste à féliciter maintenant les heureux lauréats de ce succès, qui sans doute les encouragera à perséverer dans l'art difficile qu'ils ont choisi pour distraire leurs loisirs et aussi nous charmer. Trois d'entre eux sont d'ailleurs des collaborateurs de plusieurs années : MM. Courbin, de Francqueville et Pugibet, et leur réussite nous a été doublément chère !

Quant à notre 1<sup>er</sup> prix, M. A. Gillet, qu'inspire si joliment le vol des premières hirondelles, c'est un tout nouveau venu au Bulletin : il a fallu ce tournoi de poésie pour le décider à se révéler à nous. M. Gillet est peut-être un timide... Tant pis, nous publions sa photographie pour lui apprendre à venir, du premier coup, s'octroyer la place d'honneur au Parnasse des poètes P.L.M. !

Mais il y a peut-être plus timide... Hélène Vence, qui nous a fait vivre de délicieuses « Heures Provençales », Hélène Vence n'est qu'un peu-ignorante et le Bulletin ignore tout, jusqu'à présent, de son identité véritable. Quel lecteur nous rendra le service de nous dire qui est Hélène Vence ? Qui nous permettra de lui adresser sa récompense ?

Mlle Paulette Chapelie, 4<sup>e</sup> prix, a fait moins de mystère, puisqu'elle a été jusqu'à nous révéler son

clieuse manifestation collective qui soit — celle que le Bulletin attendait — de leur attachement aux immortels chefs-d'œuvre dont leur jeunesse s'est nourrie et dont ils ont su conserver pleusement le souvenir. Plusieurs d'entre eux ne s'arrêteront sans doute pas sur un si beau chemin. Souhaitons qu'ils n'oublient pas leur Bulletin...

## Le III<sup>e</sup> Salon de l'Artistique P.L.M. de Lyon

Le 19 janvier dernier, a eu lieu à Lyon le vernissage du III<sup>e</sup> Salon de cette Association. Aux nombreuses œuvres des exposants de la région lyonnaise s'étaient ajoutées celles de quelques membres des autres groupements artistiques du Réseau, dont certains même avaient envoyé des délégués.

M. le Directeur Général était représenté par M. l'Ingénieur Principal Lavie. De nombreuses personnalités lyonnaises avaient bien voulu également rehausser de leur présence l'éclat de ce vernissage, où elles purent admirer successivement peintures, aquarelles, gouaches, voisinant avec des travaux d'ébénisterie, de sculpture, de mécanique et de broderie, tandis qu'ailleurs se remarquaient de très artistiques photographies à côté d'objets de cuir repoussé ou d'étain.

A l'issue du vernissage, un banquet fut donné au cours duquel M. Ricou, Vice-Président de l'Association, remercia tous ceux qui avaient apporté leur précieux concours à l'organisation de ce Salon, et plus particulièrement M. Bonne, Administrateur de l'Association, qui s'est dépensé avec beaucoup de dévouement pour en assurer le succès.

(Pour les rubriques Jardinage, Pêche, T.S.F., voir pages bulles.)

M. Gillet, des ateliers de Villeneuve  
Membre de la Société Artistique et  
Littéraire P.L.M. de Paris.



SAINT-GIRONS,

Ouvrier à Oullins-Voitures,

25/12/35.

POUR NOTRE CLIENTÈLE



UNE PRÉCIEUSE BROCHURE



**vous offre gratuitement**

son superbe catalogue "MONTRES" N° 32.36  
500 Modèles pour Dames et Messieurs et ses  
Albums "Penduleerie" et "Bijouterie-Orfèvrerie",  
avec des prix très avantageux.  
Grandes facilités de  
paiement au per-  
sonnel des chemins de fer.

Ecrivez sans engage-  
ments aux Etablis-  
sements SARDA, à  
Besançon.

## ABONNÉS AU BULLETIN

### TENEZ-VOUS AU COURANT

des dernières facilités

que vous offre le Réseau

en demandant au Bulletin P.L.M.  
88, RUE SAINT-LAZARE, 88 — PARIS

### LES DERNIERS DOCUMENTS DE PUBLICITÉ PARUS :

- Brochure «Comment voyager à prix réduits».
- Brochure «Carte d'abonnement à demi-tarif».
- Dépliants illustrés : Jura-Bourgogne, Corse, Stations thermales.
- Calendrier des principales manifestations touristiques, sportives, commerciales, etc. qui auront lieu à Paris et sur notre Réseau pendant le 2<sup>e</sup> trimestre 1936.
- Indicateur des autocars PLM (Printemps-Eté 1936).

### Vous recevrez gratuitement ces documents

en indiquant le numéro de notre abonnement et en joignant à votre demande un timbre de 0 fr. 50 pour frais d'envoi.



**Les difficultés de l'heure présente diminuent le nombre de vos lectures.**

**La rapidité des communications et l'interdépendance chaque année plus étroite des événements étendent le champ de votre curiosité.**

### ASSUREZ-VOUS

le service régulier de la

REVUE D'INFORMATIONS INTERNATIONALES

## LE MOIS

Synthèse de l'activité mondiale

qui, tous les trente jours, publie un résumé clair, précis et rigoureusement impartial des événements de tous ordres survenus dans le monde entier.

Chaque volume (320 pages illustrées pour 15 fr.) comprend six parties : la Politique, l'Economie, la Vie sociale, les Lettres et le Théâtre, les Arts, les Sciences.

### CONDITIONS SPÉCIALES

Abonnement d'un an payable mensuellement à raison de

**12 fr. 50**

en utilisant le chèque postal encarté dans chaque volume.

Écrire à MAULDE & RENOU, imprimeurs-éditeurs  
144, rue de Rivoli, PARIS-1<sup>er</sup>

*Envoi d'un spécimen contre 5 francs en timbres-poste.*

## PRINCIPAUX ORDRES DE SERVICE, INSTRUCTIONS ET CIRCULAIRES PARUS

du 15 Décembre 1935 au 14 Février 1936

### DOCUMENTS ÉMANANT DE LA DIRECTION

Ordre de Service n° 7 (1935) (éd. de décembre 1935).	Sections de ligne sur lesquelles le block-system absolu est en service permanent. Sections de ligne sur lesquelles le block-system absolu n'est utilisé que pendant la période d'application du livret spécial militaire.
Ordre de Service n° 1 (1936).	Table chronologique des Ordres de Service et instructions en vigueur au 1er janvier 1936.
Ordre de Service n° 2 (1936).	Établissement d'une bifurcation nouvelle au km 86,679 de la ligne de Paris à Marseille et suppression de celle existant au km 89,054.
Ordre de Service n° 3 (1936).	Suppression, à partir du 1er février 1936, du poste km 86,760, sur voies 1 et 2 Héricy, 1 et 2 Moret et remplacé par un poste de bifurcation établi au km 86,630.



**vous rappelez qu'en affectant à vos menues correspondances sa pochette de 12 cartes postales, vous participerez utilement à la propagande du Réseau.**

- La pochette prise au Service du Bulletin P.L.M.... **1.50**
  - Envoi franco d'un exemplaire contre..... **1.75**
  - Par commande d'au moins 6 pochettes à expédier à la même adresse, envoi franco au prix de **1.50** la pochette.
- P.L.M., Réseau du Mont-Blanc et de la Côte-d'Azur; Le Départ et l'Arrivée (gravures anciennes des premiers temps du rail); La rame aérodynamique P.L.M. en pleine vitesse; Traction à vapeur 1935, par E.-A. Schefer; etc...

**Quelques-uns des sujets présentés :**

**DOCUMENTS COMMUNS A PLUSIEURS SERVICES**

6 décemb. 1935 | 2<sup>e</sup> Annexe à l'O.S. n° 28 (1935) de l'Expl., n° 1549 du Mat. et Tract., n° 3398 du T.C. de la Voie. | Circulation en service commercial des autorails ZZ-H-1 et ZZ-C-B-1 à 4, ZZ-G-201 à 214, ZZ-K-101 à 106.  
 Instr. n° 147 (nouvelle série) du Mat. et Tract., Circ. n° 12 (1935) de l'Expl. (Services techniques, Signaux et Installations des Gares, Service des Gares et des Trains). Prescriptions concernant la protection contre les risques d'incendie des autorails à moteurs à essence et à moteurs Diesel.

13 décemb. 1935 | O.S. n° 43 (1935) de l'Expl. n° 3418 du T.C. de la Voie. | Répartition entre les Services de l'Exploitation et de la Voie des attributions des Services de signalisation électrique de télégraphie, de téléphonie, de chronométrie et de pesage.

16 décemb. 1935 | Ire Annexe à l'O.S. n° 15 (1935) de l'Expl., n° 1544 du Mat. et Tract., n° 3400 du T.C. de la Voie. | Circulation d'autorails sur la ligne de Dijon à Is-sur-Tille.  
 Bul. rect. n° 15 à l'O.S. n° 28 (1933) de l'Expl., n° 1501 du Mat. et Tract., n° 3324 (édition de 1933) du T.C. de la Voie. | Modifications et additions.

31 décemb. 1935 | O.S. n° 36 (1935) de l'Expl., n° 1559 du Mat. et Tract. | Mesures à prendre pour la circulation des trains impairs dans le souterrain des Mercieries (km 11,449 à 12,637 de la ligne de Lyon à Bourg) entre les gares de Lyon-Saint-Clair et Sathonay-Rillieux, et en cas d'arrêt accidentel de ces trains dans ce souterrain.

16 décemb. 1935 | Ire Annexe à l'O.S. n° 40 (1935) de l'Expl., n° 1560 du Mat. et Tract., n° 3416 du T.C. de la Voie. | Circulation en service commercial des autorails ZZ-N-1 à 8, ZZ-R-1 et 2.  
 O.S. n° 2 (1936) de l'Expl., n° 1564 du Mat. et Tract., n° 3419 du T.C. de la Voie. | Etablissement de signaux lumineux au poste du km 86,630.

31 décemb. 1935 | Instr. n° 3421 du T.C. de la Voie, Circ. n° 3 (1936) de l'Expl. 2<sup>e</sup> Division (Service des Gares et des Trains). | Couverture des travaux de la voie sur certaines lignes à voie unique à faible circulation.

**DOCUMENTS EMANANT DU SERVICE DE L'EXPLOITATION**

12<sup>e</sup> Annexe à l'Instr. Générale pour la bonne exécution des transports et le règlement des litiges et réclamations. | Modifications et additions.

Circulaire n° 7 (1935). Comptabilité des Gares. | Expéditions de détail (51 à 1 000 kg). Charges complètes (plus de 1 000 kg).

10<sup>e</sup> Annexe à l'Instr. Générale à l'usage des Aiguilleurs et Bloqueurs. | Modifications et additions.

Note-Circulaire n° 2 (1936) à MM. les Inspecteurs Principaux. | Signaux combinés. Déclenchement d'une aiguille en pointe franchie normalement en vitesse.

Note-Circulaire n° 3 (1936) à MM. les Inspecteurs Principaux. | Mesures à prendre en cas d'extinction des signaux électriquement, ou d'aspect abnormal des feux de ces signaux (Signaux combinés et signaux ordinaires à l'exception des sémaophores de bifurcation, signaux violet et signaux bleus.)

**DOCUMENTS EMANANT DU SERVICE DU MATERIEL ET DE LA TRACTION**

Instr. n° 1 (nouvelle série). Edition de 1936. | Tableau des Instructions et Ordres de Service en vigueur au 1er janvier 1936.

**DOCUMENTS EMANANT DU SERVICE DE LA VOIE**

Ire et 2<sup>e</sup> Annexes à l'extract de l'Inst. V-697. | Extrait de l'Instr. V-663 (1935) sur les signaux. Ecartement des voies. Entaillage et perçage des traverses.

N° 3332 (édition de 1935). | Sur l'entretien des draisines et de leurs remorques. Modifications et additions.

5<sup>e</sup> Annexe à la Note n° 3358 du T.C. V-698. | Cessions de terrains. Échanges. Remises. Instructions pour les agents asservis. Modifications et additions.

13 novemb. 1935 | N° 3283 du T.C. (édition de 1936). | Garantie des fournitures de rails.

**DISTINCTIONS HONORIFIQUES DIVERSES**

*Les distinctions honorifiques suivantes sont venues à la connaissance du Bulletin P.L.M. :*

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.**

— A reçu la Médaille d'or : M. PERRIER J.-B., Chef de groupe à Paris.

**OFFICIER DU MÉRITÉ AGRICOLE :** M. JAPIOT, Ingénieur en Chef du Matériel et de la Traction à Paris.

**MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE.** — Ont reçu la Médaille de bronze : MM. VOLPE Adolphe, Mécanicien

de route à Miramas; CAMPET Albert, Chef de manœuvre à Miramas; AVRY Georges, Visiteur à Miramas; TESCA Auguste, Chef de réserve à Saint-Rambert-d'Albon.

**OFFICIERS D'ACADEMIE :** MM. BOUYER Léon, Sous-Chef de bureau à Chambéry; COPPEL, Employé au Magasin d'Oullins-Machines; DAVID Charles, Chef de bureau de gare principal (Agence de Genève); FEURTON René, Facteur-Chef à Laroche-Migennes; LANFRAY Joseph, Inspecteur divisionnaire au Service Central de l'Exploitation; PASCAL Paul, Dessinateur-projecteur à Dijon; PRIORON L., Brigadier de manutention à Paris.

**CAOUTCHOUC - INDUSTRIEL  
PNEUS HUTCHINSON VÉLO  
MOTO**

# RADIO-PLM.

52, RUE DE CHALON — PARIS (12<sup>e</sup>)

## Résultats du Concours annoncé dans le Bulletin PLM de Janvier 1936

Les opérations de dépouillement présidées par M. GAUDRON, représentant officiel du Radio-Club PLM, ont donné les résultats suivants :

Mme Alice CANAT, 5, Avenue Victor-Hugo à Dijon.	gagne le 1 <sup>er</sup> prix (1 poste « RONOR COLONIAL » toutes ondes, d'une valeur de 1.800 fr.)
M. Raymond MAYER, 12, Rue Mulet à Lyon.	gagne le 2 <sup>e</sup> prix (1 poste « RONOR à EUROPE », d'une valeur de 1.450 fr.)
M. DEVIN, à Bois-le-Roi.	gagne le 3 <sup>e</sup> prix (1 appareil photo genre Vest-Pocket.)
Tous les gagnants recevront leurs lots à domicile, y compris ceux des 4 <sup>e</sup> au 50 <sup>e</sup> prix.	

Actuellement SOLDE de 50 à 70 % sur nos fins de séries, demandez la liste

**VOICI BIENTÔT LES BEAUX JOURS !!!**  
Profitez de toutes les joies de la PHOTO en bénéficiant de REMISES EXCEPTIONNELLES

50 % meilleur marché que partout ailleurs (LIVRAISON EN 8 HEURES) ● Demandez nos conditions spéciales pour cheminots.

Super 5 lampes européennes, nouvelle série, complet, net, exceptionnel. **590 fr.**

Centralisez tous vos achats à RADIO-PLM qui met à votre disposition : Un rayon

## PHOTO-CINÉMA

des mieux organisés et des plus complets Développements, agrandissements, tirages irreprochables garantis

## MÉDAILLE D'HONNEUR DES CHEMINS DE FER

(Abréviations). — 1) Chef : Ch.; Sous : S.; Principal : Pr.; Gare : G.; Route : R.; Brigadier, Brigade : Br.; Adjoint : Adj.; Bureau : Bur.; Technique : Tech.; Aide : Ai.; Station : St.; Magasin : M.; 2) Chef de train : Ch. t.; Conducteur : Cond.; Mécanicien de route : M. r.; Mécanicien de manœuvres : M. m.; Chauffeur de route : Chauf. r.; Chauffeur de manœuvres : Chauf. m.; Chef de canton : Ch. c.; Cantonnier : Cant.; Aiguilleur : Aig.; Facteur enregistrant : F. enr.; Facteur aux écritures : F. a. é.; Facteur mixte : F. m.; Chef de manutention : Ch. manut.; Brigadier de manutention : Br. manut.; Chef de gare : Ch. g.; Chef de manœuvres : Ch. manœuvres.; Mancœuvre : M.; Mancœuvre spéciale : M. sp.; Surveillant : Surv.; Commissaire : Commis; Lampiste : L.; Lampiste-appareilleur : L. ap.; Homme d'équipe : H. é.; Contrôleur : Contrôleur; Ouvrier : Ouv.; Contremaitre : Contr.; Planton : P.; Garde-barrières : G. bar.

Par arrêté du 3 janvier 1936, la Médaille d'honneur des Chemins de fer a été décernée aux Agents dont les noms suivent :

### 1<sup>o</sup> Médaille de Vermeil

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Devèze H., Insp. div. à Marseille,

### 2<sup>o</sup> Médaille d'Argent

AIN. — Aillaud F., B. manut. à Bellegarde; Aubréé G., Ch. M. à Bellegarde; Berlioz M., Ch. t. à Bellegarde; Bois J., M. r. à Ambérieu; Contat P., M. r. à Ambérieu; Dalmas L., Ch. t. à Ambérieu; Desprez P., M. r. à Bourg; Deville R., Visite à Bettant; Domy L., Cis 1<sup>re</sup> cl. à Crémieux-la-Pape; Duclaut L., Cis pr. à Ambérieu; Fournier L., S.-Ch. mag. à Ambérieu; Gaillard H., Gard. à Ambérieu; Gruffat A., Ch. g. 6<sup>e</sup> cl. à Polliat; Guillot F., Ch. t. à Saint-Denis-en-Bugey; Huissoud J., F. enr. à Oyonnax; Huver L., Ch. dép. à Bellegarde; Julien J., M. r. à Ambérieu; Liotard A., S.-Ch. dép. à Bourg; Marron E., M. r. à Bourg; Martinet E., M. r. à Ambérieu; Minangov E., M. r. à Ambérieu; Miriot E., intér. 2<sup>e</sup> cl. à Rillieux; Nallet J., Ch. t. à Bourg; Ostier A., aig. à Longeray; Pelloix-Basset J., Cond. à Ambérieu; Perret H., Ch. t. à Bourg; Perret L., S.-Ch. br. manœuv. à Ambérieux; Robert L., Cis à Saint-Laurent-les-Mâcon; Rocher O., Contr. pr. à Ambérieu; Sourd F., G. à Mont-de-l'Angé; Terraz J., Ch. t. à Bellegarde; Vernet L., M. r. à Ambérieu; Zaro F., Cant. à Oyonnax. ALLIER. — Achard J.M., M. r. à Saint-Germain-des-Fossés; Boutté L., Des. pr. à Gannat; Champin J., Insp. div. à Vichy; Delhomme L., Ch. t. à Moulins; Monnet F., Ch. t. à Yzeure; Hortin F., Ex-aig. à Varennes-sur-Allier.

ALPES-MARITIMES. — Armelin E., Cis à Grasse; Bergonzo J., Ch. aig. à Nice; Boissin J., Ch. g. à Menton; Bon M., Ch. manut. à Nice; Brémont L., M. r. à Nice; Mlle Bröttes M.-L., F. a. é. à



# ÉCOLE BREGUET

Reconnue par l'État (Décret du 3-1-22)  
81 à 89, rue Falguière - PARIS-XVe  
**ELECTRICITÉ et MÉCANIQUE**



POUR PEINDRE TOUT « SOI-MÊME  
**LORY-PEINTURE**  
Email à Séchage rapide  
durable et de prix modéré  
(Procédés Ch. Lorrilloux & C°) ÉTABLISSEMENTS L.C.H. PARIS

## CELLULES PHOTO-ÉLECTRIQUES

ÉT APPLICATIIONS  
**TÉLÉPHONE PAR APPELS SÉLECTIFS**  
COMMANDÉ ET CONTRÔLÉ À DISTANCE

Pour la direction des nombreux de fer et la distribution  
d'énergie électrique dans les réseaux ferrés ou télégraphiques sur tous

les réseaux ferrés ou télégraphiques à 10 voies



Cannes; GIBERT C., Contrôl. adj. S. E. à Cannes; GRARD C., F. Ch. à Antibes; GROS A., R. a. bil. à Cap-d'Ail; GUILLAUME P., M. r. à Nice; JACQUES J.-B., Contrôl. d. t. à Nice; LAPLACE L., S.-Ch. manut. à Nice; MAYNARD J., Br. manut. à Nice; PANNAX E., Ch. g. à Golfe-Juan-Vallauris; ASTORELLI C., M. r. à Nice; PESCHI F., M. r. à Nice; PIROU F., Cant. à Nice-Riquier; REBUFA E., Contrôl. d. r. adj. à Nice; ROSCHAN F., Surv. d. trav. à Cagnes-sur-Mer; SACHET A., Ch. t. à Nice; SOLDANO A., Ch. aig. pr. à Nice; TERME J., Ch. t. à Nice; TREMOULET A., S.-Ch. manut. à Nice; VÉRAN C., Cant. à Nice.

**ARDECHE.** — ARZALIER J., Ch. t. au Teil; ASTIER F., Contr. au Teil; BLACHE H., F.-ent. au Pouzlin; CHAPELON A., Ch. t. au Teil; CHARRAUD M., S.-Ch. manut. au Teil; CHEVREY L., M. r. au Teil; Mme DEBORNE C., G.-bar. à Rhômes; DORNE P., S.-Ch. manœuvr. au Teil; EUSTACHE F., Ch. t. au Teil; GAUTIER L., Ch. t. au Teil; GÉRY M., Ch. t. au Teil; JAUBERT M., Ch. g. à Saint-Just-Saint-Marcel; JOURDY J., Ch. t. au Teil; LUYTON R., Ch. g. à Mauves; MANSUY A., S.-Ch. au Teil; MARTIN A., Chauff. r. au Teil; NARCISSE E., Ouv. ex-M. au Teil; PAILHES V., M. manœuvr. au Teil; PASTION J., F.-ent. à Bourg-Saint-Andéol; POURCENOIX J., Cant. à Roulieu-les-Amonas; VIDALENCHE J., M. r. au Teil.

**ARIÈGE.** — PORTET F., ex-Ch. rés. à Ganac.

**ALPES (BASSES-).** — CAR P. S.-Ing. insp. à Barcelonnette.  
**BOUCHES-DU-RHÔNE.** — ALLAIS E., Cis pr. à Marseille; ALSINA P., R. a. bil. à Marseille; ANTONINI J., M. à Marseille; AUBERT M., Cis à Marseille; AUGIAS L., Ch. t. à Marseille; AUGIER-FAVAS J.,

## PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE

à ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE (Vosges)

PAPIERS À ÉCRIRE, PAPIERS

D'ÉDITIONS, PAPIERS REGISTRE, ETC.

ENVELOPPES DE LETTRES

PAPIERS FAÇONNÉS, REGISTRES,

CAHIERS D'ÉCOLIERS, ETC. —

Téléph. : PROVENCE 98-41 - 98-42 Poissonnière

## Sécurité. Économie



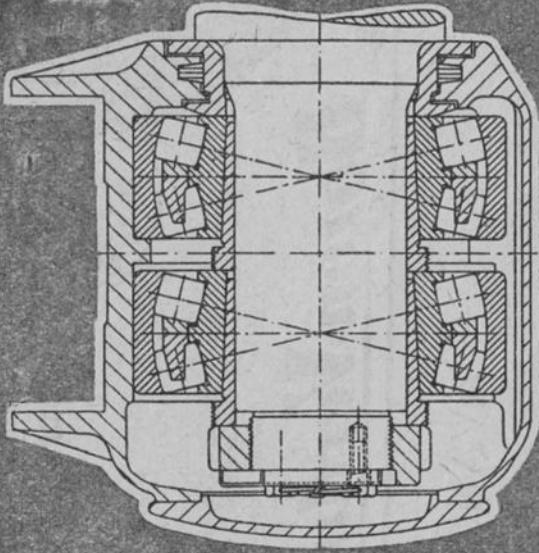
**TOUS SYSTÈMES DE FERMETURES**  
À LAMES AGRAFÉES OU TOLE ONDULÉE — VOlets ROULANTS BOIS OU ACIER  
GRILLES EXTENSIBLES — PERSIENNES FER & TOLE — PORTES BASCULANTES

## G. PONTILLE

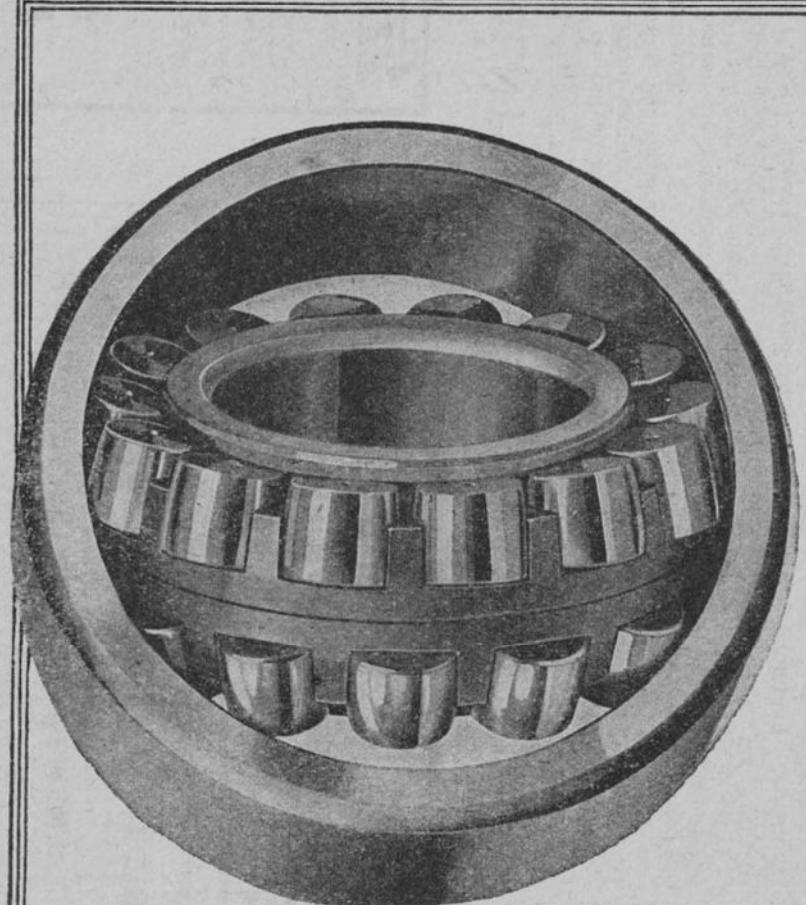
S. A. R. L. — Capital 1.725.000  
LYON — 34 ter, Route de Vienne

## MARSEILLE

6, Rue Guérin



Construction d'une  
boîte B.N.P. pour  
bogie unifié



## LES BOÎTES D'ESSIEUX SKF

sont munies de roulements du type représenté ci-dessus. Les bagues et les rouleaux, ceux-ci très nombreux, sont faits du meilleur acier spécial qui existe et tous travaillent également par l'action de la rotule répartissant les efforts. Grâce à ces particularités, la capacité de charge est la plus grande qu'on puisse réaliser dans l'encombrement disponible.

Les boîtes sont prévues à deux roulements pour le cas habituel d'une suspension appliquée sur le dessus, et à un seul roulement si la suspension est accrochée par dessous. Une fixation commode et efficace est opérée en enfonceant des manchons coniques tendus entre les roulements et la fusée : la position exacte de la boîte est ainsi obtenue sans réglage.

Tous les organes sont démontables.

Références et études sur demande.



**SKF**

*non pas une simple  
nouveauté, mais des  
constructions éprouvées  
depuis plus de 10 ans*

**SKF**

*non pas des applications  
peu étendues, mais plus  
de 100.000 boîtes  
donnant satisfaction*

**SKF**

*non pas une clientèle  
restreinte, mais 6 Grands  
Réseaux français et  
44 pays étrangers*

**CIE D'APPLICATIONS MÉCANIQUES**  
15, AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE - PARIS

TEL. : PASSY 0310 (4 LIGNES) 83-45 - 83-57 - 83-59

R.C.Seine 128-42



**Sous toutes  
leurs formes**

vous trouverez à votre coopérative  
les délicieuses et économiques pâtes "La  
Lune" (macaronis, vermicelles, coquillettes,  
nouilles et pâtes à potage). Pensez à leurs su-  
perbes cadeaux et demandez bien au gérant les  
pâtes "La Lune" de

**Bozon-Verduraz**

AVANCEMENTS EN GRADE (1)

Par décision du Conseil d'Administration en date du 10 janvier 1936, a été nommé (effet du 1<sup>er</sup> janvier 1936) :

#### SERVICE MEDICAL

Médecin-Inspecteur : M. le Dr Montlaluc A.  
Par décision du Conseil d'Administration en date du 24 janvier 1936, ont été nommés ou promus :

#### SERVICES FINANCIERS

Employé : M. Harpé F.

#### EXPLOITATION

Service Central. — Sous-Chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe : MM. Boujon A., Lassaigne J., Contrôleur du Service Central de l'Exploitation : MM. Brun M., Lançon A., Affouard M., Sous-Chef de bureau de 2<sup>e</sup> classe : M. Moley E., Contrôleur technique principal : MM. Barnier R., Fiaffe E., Leuris J., Tiphin L., Chef de groupe : MM. Chabal R., Barlet F., Rédacteur principal : MM. Agant L. (Marseille-Centre), Andru H., Costa F., M. Colin F.; à Marseille-Joliette-Arcenc, M. Rolland A.

Contrôleur technique : MM. Virey H. (Saint-Etienne-Châteaureux), Littaud A., Perret C. (Lyon-Perrache); à Vichy, M. Mercier J. Employé principal : MM. Dargies G., Véron M., Basmaison M., Bernice M., Douteng J. (Lyon-Guillotière), Lantrade E., Employé : MM. Garnier M. (Le Creusot), Classeur principal : M. Laubier J., Chef de bureau de gare de 2<sup>e</sup> classe : à l'Agence de Londres, M. Catel G.

Services régionaux. — Chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe : à Lyon-Centre, M. Monnet L. (Saint-Etienne-Centre). Chef de bureau de 2<sup>e</sup> classe : à Saint-Etienne-Centre, M. Bouton A. (Chambéry-Centre). Contrôleur de l'Exploitation : à Lyon-Guillotière, M. Barnier F. (Saint-Etienne-Châteaureux).

(1) Personnel relevant directement du Conseil d'Administration. Le seul grade indiqué est le grade nouveau. L'ancienne résidence (entre parenthèses) n'est donnée que dans le cas où elle diffère de la nouvelle.

" MARSEILLE-PARIS "

Maison Fondée en 1836

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT  
pour Administrations  
Hubert de Vautier & Fils

Fournisseurs de la C<sup>ie</sup> P.L.M.

**CRAYONS CONTÉ**  
PARIS

AVANCEMENTS EN GRADE (1)

Sous-Chef de bureau de 2<sup>e</sup> classe : à Clermont-Ferrand-Centre, M. Bès C.; à Chambéry-Centre, M. Richard I. (Saint-Etienne-Châteaureux).

Chef de bureau de gare principal : à Paris, M. Juge I.; à Saint-Etienne-Châteaureux, MM. Paulet J., Clavel M. (Dijon-Centre); à Nîmes P.V., M. Meyer L. (Marseille-Saint-Charles).

Chef de gare de 3<sup>e</sup> classe : à Lozanne, M. Lacour L. (Villeneuve-Saint-Georges-Triage); à Montbrison, M. Vaireaux R. (Nevers); à Pas-des-Lanciers, M. Galichet L. (Blaisy-Bas).

Chef de groupe : à Clermont-Ferrand-Centre, M. Faure-Geors F. (Valence-Centre). Rédacteur principal : à Nevers-Centre, M. Bascon M. (Paris); à Valence-Centre, M. Sernel J. (Nîmes-Centre).

Chef de bureau de gare de 1<sup>re</sup> classe : à Lyon-Perrache, M. Garrier J. (Lyon-Centre). Sous-Chef de gare de 1<sup>re</sup> classe : à Paris, MM. Lonet A., Péricaud G.; à Vintimille, M. Pascal E.

Chef de bureau de gare de 2<sup>e</sup> classe : à Paris, M. Colin F.; à Marseille-Joliette-Arcenc, M. Rolland A.

Sous-Chef de gare de 2<sup>e</sup> classe : à Villeneuve-Saint-Georges-Triage, MM. Porte C. (Arvant), Pernet A. (Montereau), M. Muet M. (Paris); à Lyon-Brotteaux, M. Boyer L. (Lyon-Centre); au Teil, M. Chrétien G. (Dôle-Ville); à Nîmes P.V., M. Granier J.

Chef de gare de 4<sup>e</sup> classe : à Ancy-le-Franc, M. Ponge A. (Varzy); à Vertaizon, M. Bérioux A. (Giroux). Employé principal : à Lyon-Centre, MM. Legrand-Breca T., Gathier J.; à Marseille-Centre, M. Gabriel N.; à Nîmes-Centre, M. Bosse L.

Sous-Chef de bureau de gare : à Saint-Victor-Thizy, M. Barnay P. (Chalon-sur-Saône); à Grasse, M. Denans R. Sous-Chef de gare de 3<sup>e</sup> classe : à Montereau, M. Pioc'h C. (Le Teil); à Nevers, M. Barbier

A. (Clermont-Ferrand); à Nîmes P.V., M. Pellet P. (Lyon); à Arvant, M. Rayband G. (Nice-Ville).

Sous-Chef de gare de 3<sup>e</sup> classe (dispatcher) : à Lyon-Perrache, M. Guigues H. (Darcey-Côte-d'Or); à Nîmes-Centre, M. Mallet J. (Dompierre-Sept-Fons).

Facteur-Chef : à Chalon-sur-Saône, M. Denoule A. (Pontcharra-Saint-Forgeux); à Saint-Victor-Thizy, M. Larguer M. (Lyon-Perrache).

Commissaire principal : à Montargis, M. Poujol L. (Fontainebleau-Avon); à Gien, M. Brain M. (Nevers); au Creusot, M. Maublanc A. (Fourchambault); à Toulon, M. Argentery L. (Marseille-Joliette-Arcenc); à Marseille-Joliette-Arcenc, M. Béfort A. (Marseille-Saint-Charles); à Bellegarde (Ain), M. Peney H. (Saint-Jean-de-Maurienne); à Chambéry-Challes-les-Eaux, M. Francy J. (Saint-Jean-de-Maurienne).

Chef de gare de 5<sup>e</sup> classe : à Beaurepaire, M. Frignet A. (Châbons); à Albens, M. Bau D. (Pnny).

Sous-Chef de gare de 4<sup>e</sup> classe : à Lyon-Perrache, M. Page F. (Oullins); à La Volaille-sur-Rhône, M. Rigaud J. (Le Teil); à Livron, M. Clinchard J. (Salon); au Teil, M. Baude L. (Les Salins-d'Hères).

Chef-aiguilleur principal : à Montreieu, M. Verhulst H. (Laroche-Migennes). Receveur de l'1<sup>re</sup> classe aux billets : à Fontainebleau-Avon, M. Charconet L. (Ansemasse). Chef de gare de 6<sup>e</sup> classe : à Maisnon-Dieu, M. Millérioux J. (Saulieu); à Saillié, M. Ruby L. (Pouques-les-Eaux); à Buxy, M. Pont E. (Saint-Trivier-de-Courtes-Ain); à La Valbonne, M. Payne N. (Mexinioux-Pérouges); à Trets, M. Valade E. (Mandieu-la-Napoule); à Auriol-Saint-Zacharie, M. Belland A. (Antibes); à Châbons, M. Arnould A. (Die).

Attaché intérimaire de 2<sup>e</sup> classe : à Lyon-Saint-Paul, M. Vitte C. (Chalon-sur-Saône). (Voir la suite page xxviii.)

Entreprise Générale  
de Déménagements pour tous Pays  
Correspondant de la C<sup>ie</sup> P.L.M.  
**M<sup>me</sup> F. CHALIFOUR**  
2, rue Rodier, Maisons-Alfort  
Tél. : Entrepot 10.84

**DÉMÉNAGEMENTS 52, av<sup>e</sup> de Saxe, LYON**  
**AUX PROFESSIONNELS 4, pl<sup>e</sup> St Michel**  
61, rue Cambonne REUNIS 4, PARIS

**TOURS. 11, av<sup>e</sup> de Grammont GARDE-MEUBLES**

**D. HUILLIER**  
Correspondant de la S<sup>e</sup> T.P.L.M.  
SERVICE QUOTIDIEN :  
Grenoble à Villard-de-Lans  
Pont-en-Oisans et Méaudre  
Téléphone 24  
Bureau à GRENOBLE, cab<sup>e</sup> SEIGNER  
Place de la Musulmanie - Tel. 5.78

Assurez votre avenir en faisant consommer de pavillon de votre choix avec l'argent que vous louer en vous adressant à ...

## LA CONSTRUCTION GÉNÉRALE FRANÇAISE



VOREAU ET COUSIN  
FOURNISSEURS DU P.L.M.  
5 RUE DE LESDIGUIERES (PARIS 4<sup>e</sup>)  
TELEPHONE ARCHIVES 34 53  
La seule Association de Professionnels effectuant  
elle-même les constructions avec le collabora-  
tion de tous les architectes

### 15 ANNÉES DE RÉFÉRENCES

CRÉDIT IMMÉDIAT 20 %  
catalogue français demander

(Suite de la page xxxv.)

Intérimaire de 2<sup>e</sup> classe : à Dôle-Ville, M. Cuenot F. (Vougeot); à Grenoble, M. Villard F. (Nivron); à Veynes, M. Philip F. (Mirabeau).  
Commis de 1<sup>e</sup> classe : à Paris, MM. Baroche A., Baroche V.; à Nevers, MM. Quenault L. (Decize), Sgratin P.; à Fouchambault, M. Bourre E. (Saint-Pierre-le-Moutier); à Saincaize, M. Marchal J.; à Montbeliard, M. Manlay F. (Semur-en-Auxois); à La Clavette-Baudemont, M. Caillat F. (Chârollles); à Tournon, M. Garnodier L. (Cavaillon); à Marseille-Joliette-Arenç, MM. Caillat J. (Grasse), Jourdan P. (Saint-Louis-les-Aygaliades); à Marseille-Saint-Charles, M. Bérenguer S. (Hyères).  
Expéditionnaire : à Lyon-Centre, M. Ollagnier A. (Lyon-Perrache).  
Chef de manutention : à Lyon-Vaise, M. Portier A. (Lyon-Guillotière); à Avignon, M. Redon A.; à Toulon, M. Fabre R. (Marseille-Saint-Charles).  
Chef de manœuvres : à Lyon-Perrache, M. Chaize A.; à Badan-Triage, M. Clerc C.; à Marseille-Saint-Charles, M. Reynaud H. (Marseille-Joliette-Arenç).  
Chef-lampiste : à Chagny, M. Gavard J. (Amberieu).  
Chef-aiguilleur : à Bellegarde (Ain), M. Hugonet J. Recepteur de 2<sup>e</sup> classe aux billets : à Lyon-Perrache, M. Vézant J.; à Nice-Ville, M. Lombard G.; à Monte-Carlo, M. Constant L. (Nice-Ville).  
Commissaire de 2<sup>e</sup> classe : à Marseille-Joliette-Arenç, Mlle Séguin M. Commis de 2<sup>e</sup> classe : à Nevers, M. Barnay G. (Saincaize); à Chalon-sur-Saône, M. Forest J.; à Charolles, M. Juillet J.; à Mâcon, M. Goyard M. (Cluny); à Marseille.

Assurez votre avenir en faisant consommer de pavillon de votre choix avec l'argent que vous louer en vous adressant à ...

**GASTRONOMIE...** ARMAND ESTABLET  
Propriétaire-Négociant  
**Les meilleurs vins... CHATEAUNEUF - DU - PAPE**  
(Vaucluse)

Qualité	Par 25 bouteilles assorties	Par 100 bouteilles assorties	Par 500 bouteilles assorties
Châteauneuf - du - Pape, réserve des Chapelains 1928, cru sélectionné, 3 ans de bouteille	8.50	8.25	8.20
Châteauneuf - du - Pape, Château-Larnerre 1 <sup>er</sup> cru 1929	6.50	6.25	6.20
Châteauneuf - du - Pape, cuvée réservée 1932.	5.25	6.10	4.75
Tavel Grand Vin rosé 1932.	4.75	4.50	4.25
Côtes-du-Rhône extra-sup <sup>r</sup> 1932.	4.10	3.25	3.50
Royal Champagne Reims $\frac{1}{2}$ sec.	8.10	7.75	7.50

Ces prix s'entendent la bouteille, francs de droits et d'emballage départ. — Remise 5% aux Agents du P.L.M. — Demandez mon tarif de mes excellents vins de table de 10°, 11° et 12°.

Dufour R. (Nuits-sous-Ravières); à Montbeliard, M. Picot C.; à Pontarlier, M. Marguier E.; à Langeac, M. Gérentes J.; à Saint-Germain-des-Fossés, MM. Allaire E., Dadel C., Lavest J.; à Miramas, MM. André J. (Marseille-Saint-Charles), Bouvet J. (Aubagne); à Alès, M. Leguejacques M. (Nîmes); à Nîmes, M. Malanot G.; à Sète, M. Louis E.; à Grenoble, M. Orsmane E.; à Ambérieu, M. Rigottaz L.; à Annecy, M. Bourgeaux M.

## MATÉRIEL ET TRACTION

Service Central. — Employé principal : à Clermont, M. Tardieu C. (Oullins); à Annemasse, M. Tardieu F. (Avignon). Employé : à Annemasse, M. Blanc E. (Lyon); à Marseille, M. Cheylan V.

## MATÉRIEL

Service Central. — Inspecteur de 2<sup>e</sup> classe des Services Actifs : à l'Horme, M. Valens L. (Arles). Contrôleur du Matériel : à l'Horme, M. Burdallet E. (Oullins); à Hautmont, M. Carré, M. (Oullins). Employée : Mme Jally R. Services régionaux. — Inspecteur divisionnaire de 2<sup>e</sup> classe des Services Actifs : à Oullins, M. Abras A. Inspecteur de 1<sup>re</sup> classe des Services Actifs : à Oullins, M. Dupré M. (l'Horme). Chef d'entretien principal : à Lyon, M. Garraud H. (Oullins). Chef divisionnaire d'atelier (1<sup>re</sup> catégorie) : à Oullins, M. Troin C. (Brignoud). Contremaitre principal : à Villeneuve-Saint-Georges, M. Martin F. Controleur du Matériel : à Chambéry, M. Aublane P. Contremaitre 1<sup>re</sup> catégorie : à Chambéry, M.

DEMANDEZ TOUJOURS A VOTRE FOURNISSEUR  
EN EXIGEANT LA BANDE TRICOLORE

LA VÉRITABLE PLUME

"SERGENT-MAJOR"

ET LE CRAYON

**GILBERT**

**SERMAJOR-GILBERT**

, 62, RUE D'HAUTEVILLE -- PARIS

## ENCRES D'IMPRIMERIE

Ch. Lorilleux et C<sup>ie</sup>  
16, Rue Suger, 16  
PARIS (VI)

EDITIONS-IMPRESSIONS  
BLONDEL LA ROUGERY  
7, rue St-Lazare - PARIS 9<sup>e</sup>  
TEL. LAM. 95-54  
-- SES CARTES --  
SES TRAVAUX SOIGNÉS

## FABRIQUE DE LUSTRERIE

Ch. BENEL  
13, Passage Saint-Sébastien  
Roz. : 88.39 PARIS (11<sup>e</sup>)  
Remise 40% aux Cheminots

Vêtements en Peau  
Articles de Chasse  
Sacs en tous genres  
Henri LAMBLIN  
15, Rue Tiquetonne, 15  
PARIS (2<sup>e</sup>)  
Fournisseur de la Cie P. L. M.

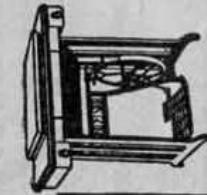
**DIRIGEANTS DES CLUBS DU P.L.M.**  
Commandez tous vos articles de sports  
**POLLET-SPORTS**  
CHEZ **POURNISSEUR DU RÉSEAU** = PARIS (5<sup>e</sup>)  
et de l'U.S.V.P.L. M. de Paris  
CONDITIONS ET ARTICLES SANS CONCURRENCE

## Les Réchauds SECIP



à pétrole  
essence  
gaz de ville  
gaz butane

sont fabriqués par les Ets BARDEAU, Construits des Lampes BARDEAU à incandescence par le pétrole Conditions très avantageuses à MM. les Agents du P.L.M. Catalogue sur demande : **Établissements BARDEAU, Constr. 16 et 18, Rue du Président-Krüger, COURBEVOIE (Seine)**



## “EXCELSIOR”

Les plus pratiques - Pratiques avantageuses Garantis 10 années  
JOURS NEUDS FERMES, MOTEURS ÉLECTRIQUES  
Liste de nos Agents et Catalogue franco  
**Érives MAGASIN D'EXPOSITION** PARIS  
104, Boulevard Sébastopol, 104 — PARIS  
Conditions spéciales au Personnel du P.L.M.

**Delfay R.** à Dijon, M. **Carrey J.** (Grenoble); à Oullins, M. **Chaleil J.** à Conflans, M. **Robillard N.**; à Saint-Marcel, M. **Acaray A.** (Ville-neuve). Contramestre-adjoint : à Conflans, M. **Meyer J.**; à Villeneuve, M.M. **Guimard A.**, **Meyer J.**; à Laroche, M.M. **Blanc F.**, **Bringier A.**; à Montargis, M.M. **Pincetre M.**, **Bretonneau M.**, **Villoing F.**, **Meunier E.**; à Dijon-Perrigny, M.M. **Bourgeois B.**, **Gauthier H.**, **Prost P.**, **Nectoux L.**, **Caillol M.**, **Jabouin M.**; aux Laumes, M.M. **Marcommot E.**; à Besançon, M.M. **Bonnet A.**, **Tissot P.**, **Royer M.**, **Lanier G.**; à Paray-le-Monial, M.M. **Paupon J.**; à Nevers, M.M. **Bayon F.**, **Barnabé J.**, **Charvet J.**, **Yvrand A.**; à Clermont, M.M. **Surre A.** (Nevers), **Jaillard P.** (Nevers), **Mignard R.** (Nevers); à Roanne, M.M. **Dejoux C.**, **Vadon H.**, **Vivier A.**; à Nîmes, M.M. **Bonhomme P.** (Ales), **Demery F.** (Langlade), **Besse G.** (Langlade); à Sète, M. **Couret**.

### TRACTION

**Services régionaux.** — Chef de réserve : à Toulon, M. **Grandperrier F.** (Les Laumes). Employé principal : à Avignon, M. **Charmette E.** (Chambéry). Employée : à Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, Mme **Chesney O.**

Les BIJOUX BURMA, c'est la plus parfaite reproduction au monde des bijoux véritables. Un BIJOU BURMA c'est un maximum d'élegance pour un minimum de prix. Profitez des avantages incroyables de.

**NOTRE OFFRE SENSATIONNELLE**  
qui vous permettra d'examiner tranquillement chez vous à nos frais le bijou de votre choix, de le porter pendant quelques jours, de le montrer à vos amis, et de le comparer même avec des bijoux véritables.

Tous les détails de cette offre sensationnelle sont donnés dans notre splendide Catalogue illustré N° 303 qui vous sera adressé gratuitement sur demande, et qui contient un choix incomparable de magnifiques bijoux à 100 francs.

**BIJOUX BURMA**

PARIS  
16, Rue de la Paix.  
15, Boul. de la Madeleine.  
8, Boul. des Capucines.  
NICE - 16, Av. de Verdun.  
MARSEILLE - 5, R. St-Ferréol.

P. ; à Alès, M.M. **Grandon F.**, **Brot M.**, **Hugon P.**; au Teil, M.M. **Sève A.** (Langlade), **Brunel A.**, **Meunier M.**; au Pay, M. **Marie C.**; à Marseille, M.M. **Ferrier M.**, **Mazoyer L.**, **Guillermas M.**; à Nice, M.M. **Ricard A.**, **Girard A.**, **Gros M.**; à Avignon, M.M. **Brémond M.**. Elève-mécanicien : à Laroche, M.M. **Pouffier M.**, **Beau J.**; à Dijon-Perrigny, M.M. **Bacout E.**, **Pommerey L.**, **Devèdag L.**, **Peyron J.**, **Lécritain G.**; à Dôle, M. **Millot L.**; à Mouchard, M. **Pernot G.** (Dôle); à Besançon, M.M. **Jacob G.**, **Bousson L.**; à Morez, M. **Guyon L.**; aux Laumes, M. **Vincent L.**; à Nevers, M.M. **Rivière J.**, **Blaser C.**; à Roanne, M.M. **Desbre J.**, **Gorand E.**; à Saint-Germain-des-Fossés, M. **Marqueray C.**; à Cercy-la-Tour, M. **Perrette A.**; à Clermont, M. **Séguy A.**; au Teil, M. **Seau** (Voir la suite page XXXVII.)

### EXQUIS DÉJEUNER

## PHOSCAO

PIUSSANT RECONSTITUANT

**A. DARDANNE et FILS**

Docteurs en Pharmacie

1, Rue François-I<sup>r</sup>, PARIS (8<sup>e</sup>)

Le meilleur SPORT pour les SÉDENTAIRES  
**évite l'OBÉSITÉ**

La machine à ramer **350 FR.**  
La machine “HENLEY” — Franco sur demande

## MESTRE & BLATGE

46, Avenue de la Grande-Armée - PARIS

# tubes en fer et en acier

5, Rue de Montchanin — PARIS (17<sup>e</sup>)

# ESCAUT ET MEUSE

**L. & A. LEFAURE**  
 Maison Fondée en 1817  
 34, Rue Michel-le-Comte, 34  
**PARIS (3<sup>e</sup>)**  
 Tél. TURBIGO 86-54

**TERRASSAGE** — **BÉTON ARMÉ**  
**MACONNERIE** — **TRAVAUX PUBLICS**  
**CANALISATION** — **ET PARTICULIERS**  
**PAVAGE - CIMENTS**

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET ENTREPRISES

(Anciens Éts DIROBERT)

S. A. au capital de 3.000.000 francs  
 1, Rue du Pré-Gaudry, 1 — LYON  
 Ponts, Constructions Métalliques, Chaudronnerie

ressources de tactique propres à mater le récipient, sans risquer de dépasser la limite de résistance d'un équipement qui, bien que solide, risque la casse !

Après cet exposé succinct de cette peche essentiellement sportive, athlétique même, il ne nous resterait plus qu'à souhaiter aux amateurs d'en connaître souvent les fortes émotions. Toutefois, il nous paraît sage de les mettre en garde au préalable contre les idées préconçues qu'ils pourraient se faire, tant sur la difficulté de cette peche que sur les résultats à en attendre.

Il faut bien le dire prosaïquement : pêcher le saumon au lanceur n'a rien de sorcier et, si l'effort physique demandé y est indéniable, la technique

est, par contre, très rudimentaire, à l'opposé d'autres peches comme celle de la truite à la mouche sèche, par exemple, qui représente pour nous le fin du fin, la haute école.

Il en résulte parfois des conséquences aussi étonnantes que baroques. On a vu des débutants réussir des prises extraordinaires par le seul fait du hasard, qui joue, là, un rôle capital. On a vu, aussi, des vétérans s'en revenir bredouilles plus souvent qu'à leur tour, non sans avoir laissé au fond de la rivière un certain nombre de « montures » accrochées à quelque rocher du fond ou à quelque racine. Ces pertes inévitables de matériel représentent l'aléa le plus fâcheux de cette peche !

Après ces quelques observations, nous devons nous demander : que faire ?

Il existe deux méthodes possibles :

— soit la méthode de l'assaut, qui consiste à

essayer de pêcher dans toutes les eaux possibles.

— soit la méthode de l'attente, qui consiste à

attendre que la rivière soit dans un état favorable à la pêche.

Il existe également une troisième méthode :

— soit la méthode de l'attente, qui consiste à

attendre que la rivière soit dans un état favorable à la pêche.

Il existe également une quatrième méthode :

— soit la méthode de l'attente, qui consiste à

attendre que la rivière soit dans un état favorable à la pêche.

Il existe également une cinquième méthode :

— soit la méthode de l'attente, qui consiste à

attendre que la rivière soit dans un état favorable à la pêche.

Il existe également une sixième méthode :

— soit la méthode de l'attente, qui consiste à

attendre que la rivière soit dans un état favorable à la pêche.

## ACIERIES DU NORD (S<sup>e</sup> A<sup>m</sup>) MATERIEL DE TRANSPORT

Sous l'immatriculation : 6<sup>e</sup> Europeenne n° 11 la Transport des Combustibles Liquides et Gazeux

Société Anonyme, 223, Rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>e</sup>

sa filiale, la Société exploite un parc d'environ 850 Wagons-Réservoirs du dernier modèle, destinés à la location pour le transport d'ESSÈCE, ALCOOL, GOUJON, MELASSE, ACIDE SULFURIQUE, etc.

Achat et vente — Exploitation de tout matériel rouulant

Mais on trouve aussi d'utilles et d'agréables dédommagemens, pour peu qu'on soit philosophe, comme doit l'être tout pécheur. D'abord, on éprouve la satisfaction physique de pratiquer un exercice de plein air, sain, qui redonnera de l'appétit, aux estomacs les plus rebelles. Ensuite, si l'on ne prend pas tous les jours « son » saumon, on peut accrocher souvent truites ou même brochets, de tailles assez respectables. Ces pis aller involontaires sont bien accueillis — mieux, à coup sûr, que celui qui advint au héron pécheur de certaine fable...

TALON,  
 Destinataire au 10<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup> de la Voie,  
 Clermont-Ferrand.

## ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

# A. RENVOISE

TERRASSEMENTS — OUVRAGES D'ART  
BÂTIMENTS — TRAVAUX SOUTERRAINS  
BÉTON ARMÉ

16, Rue de la Mairie — **ABLON** (Seine-et-Oise)  
**BUREAU A PARIS** : 19, Boulevard Malesherbes  
 Téléphone ANJOU 11-61

## ENTREPRISE VANDEWALLE

Société Anonyme au Capital de 2.000.000 de francs

7, Rue Henri-Rochefort, 7 — **PARIS (17<sup>e</sup>)**

Téléphone : CARNOT 98-20

TRAVAUX DE CHEMINS DE FER  
 TERRASSEMENTS — POSE DE VOIES  
 OUVRAGES D'ART — CANAUX — BÉTON ARMÉ  
 TRAVAUX EN SOUTERRAIN

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

## ANDRÉ BORIE

Société à Responsabilité limitée au Capital de 20.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL  
 PARIS (XVII<sup>e</sup>) — 125, Avenue Wagram  
 Tél. : CARNOT 69-20 • Tél. : CARNOT 69-20

BUREAUX A :

NICE. — 11, Place Wilson.  
 MARSEILLE. — 40, Boulevard Longchamp.  
 Lyon. — Rue des Iles-de-l'Archevêque.  
 STRASBOURG. — 9, Rue de la Schiffmatt.  
 BOUGIE. — (Maison Becker), Boulevard des Cinq-Fontaines (Algérie).

TÉLÉPHONE : 821-12  
 TÉLÉPHONE : National 25-41  
 TÉLÉPHONE : Parmentier 62-86  
 TÉLÉPHONE : 75-24  
 TÉLÉPHONE : (Maison Becker), Boulevard des Cinq-Fontaines (Algérie).

TERRASSEMENTS — MACONNERIES — BÉTON ARMÉ  
 TUNNELS — PONTS — VIADUCS — BARRAGES  
 ADDUCTIONS D'EAU — BATIMENTS  
 INDUSTRIELS — CITES  
 OUVRIÈRES

MANUFACTURE NATIONALE DE BOULOGNE-SUR-MER

# BAIGNOL & FARJON

BOULOGNE-SUR-MER  
DES VRES  
SAMER

387. HENRY VERITABLE  
PLUMES  
Porte-plumes  
CONCOURS, 6 gagnants FARJON & BAIGNOL à copier  
HORS CONCOURS, 6 gagnants FARJON & BAIGNOL & MARQUE BAIGNOL

## PLUMES

## Porte-plumes

1600. POLYCOPIE

567. OFFICIELLE



NETTOIE

NETTOIE

NETTOIE

## TROUSSSES

En Vente  
chez tous les Papetiers



436. VELLED'A



1050. SEBASTOPOL



566. OFFICIELLE



(Suite de la page xxxix.)

M. ; à Alès, M. Chabrol F. ; à Nîmes, M. Montredon J. Conducteur-électricien : à Chambéry, MM. Rameyer-Dherbey J., Dumaz M., Descotes A. Mécanicien de manœuvres : à Montargis, M. Menier E. ; à Dijon-Perrigny, M. Dorier C. ; à Paray-le-Monial, M. Griffon J. ; à Albertville, M. Sennarot L. (Saint-Gervais-les-Bains) ; à Bourg, M. Lacroix J. ; à Nîmes, M. Dumas C. ; à Sète, M. Saravie M. (Ales) ; à Marseille, M. Meillerand A. ; à Arenc, M. Nasica J.

Service Central. — Géomètre-expert : à Villeneuve-Saint-Georges, M. Paquette G. Sous-Inspecteur : à Dijon, M. Bérouj B. Contrôleur technique : M. Lhôte M. Contrôleur technique adjoint : à Chambéry, M. Lloïch R. Aide-contrôleur technique : à Lyon, MM. Teyssié L., Robin J. Employé : à Collonges, M. Boutier C. Expéditeur : MM. Bernard R., Boivin R. Services régionaux. — Attaché (Échelle 15) : à Nevers, M. Laporte J.

## Entreprise JAYET

BLAISY-BAS  
TRAVAUX PUBLICS  
GRANIT

TRAVAUX PUBLICS  
BÂTIMENTS  
ENTREPRISE POULETTEY  
DIJON  
PIÈRE RECONSTITUÉE  
GUÉRITES À SIGNAUX

## VOS ACCUS

SE CHARGENT TOUT SEULS AVEC LE  
CHARGEUR OXYMÉTAL WESTINGHOUSE

Ni usure OXYMETAL Ni entretien

PLUVAULT (Côte-d'Or)

Société Anonyme des  
AGGLOMÉRÉS DE L'EST  
st-Jean-de-Losne (Côte-d'Or)  
TUYAUX EN CIMENT  
TOUS MOULÉS EN CIMENT  
CARRELAGES EN CIMENT

ASPHALTE — PAVAGE  
ENTREPRISE  
Roger MARTIN  
5, Rue Montmartre,  
DIJON

AVANT QUE LES POMPIERS N'ARRIVENT  
“VOLCAN”, AURA ÉTEINT TOUS LES FEUX  
DE CHEMINÉE CHEZ VOUS  
Aucun incendie ne cause plus de tracas et de dérangements qu'un feu de cheminée.  
Evitez-les pour que la valeur de votre propriété ne soit pas diminuée.  
“PYRENE” ■ Notice Franco. PRIX : 18 F<sup>s</sup>  
31, Rue de la Vanne, MONTROUGE (Seine)  
FOURNISSEURS DE LA COMPAGNIE

## ENTREPRISE

Saint-Vanne

SAINT-JULIEN-DU-SAULT  
SAINT-JULIEN-DU-SAULT  
(Yonne)

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
■ TRAVAUX PUBLICS ■  
Paul BOYER**  
■ DIJON (Côte-d'Or) ■

**ENTREPRISE  
Pierre BERTONCINI**  
Travaux Publics  
MODANE

**ENTREPRISE  
CHARLES MILLIAT  
GRENOBLE**  
Spécialités : Chemins de fer,  
Ouvrages d'art, Foundations,  
Air comprimé,  
Sciérie hydraulique à Allevard

**Entreprise MARTIN  
CHAGNY**  
Terrassements - Spécialité de  
travaux de voie et de ballastage

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE TRAVAUX PUBLICS  
ET BETON ARMÉ**  
Exploitation d'a... Carrières  
à ballast, pavés, sables, etc...  
**Pierre TERRADE**  
CHALON-SUR-SAÔNE

**Sté SABLES & GRAVIERS de Hte-Seine**  
**SABLES et DÉRIVÉS - MATERIAUX DRAGUÉS**  
6, Rue Gué-Pucelle — MONTEREAU  
TÉLÉPHONE 198  
LIVRAISONS PAR BATEAUX  
ET EXPÉDITIONS PAR FER, GARE D'EAU MONTEREAU

**Chegréy G.** (Le Teil); à Marseille, M. Robert M.; à Lyon, M. Beysson J. Chef de canton principal : à Blaissy-Bas, M. Séguin P.

**RÉSEAU ALGÉRIEN**

**Services régionaux.** — Contrôleur de l'Exploitation du S.E. : à Alger, M. Paulin L. Chef de station : à Ain-Oussera, M. Vora J. (Agha); à Debrousseville, M. Helli L. (Sidi-Bel-Abbès). Facteur-enregistreur : à Orléansville, M. Olivier S.; à Bordj-Bou-Arréridj, M. Guiraud B. (Agha); à Béni-Mancour, M. Ould-Metidji B. (Blida).

**MATÉRIEL ET TRACTION**

**Services régionaux.** — Contremaire de 1<sup>re</sup> catégorie : à Perrégaux, M. Lambolle Ch. Mécanicien de route : à Oujda, M. Gimenez G. (Sidi-Bel-Abbès).

**EXPLOITATION**

**Service Central.** — Chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe : M. Quet L. Sous-Chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe : M. Alric F. (actuellement détaché à la Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez). Contrôleur technique principal : MM. Fourmaud G., Rossi A.

Chef de groupe : MM. David A., Calemand P.

Rédacteur principal : M. Sahy A. (Grenoble-Centre). Employé principal : MM. Vachz L., Maurel D., Alle M., Luce C.

Employé : MM. Donat-Magnin H., Ville P., Tailhefer C. (Bercy). Expéditionnaire : M. Renard R.

**Services régionaux.** — Inspecteur divisionnaire de 1<sup>re</sup> classe : à Melun, M. Tanton G. (Chalon-sur-Saône).

Inspecteur divisionnaire de 2<sup>e</sup> classe : à Dijon (Service Commercial). M. Benoit R.; à Chalon-sur-Saône, M. Mercier P. (Chambéry).

Inspecteur de 1<sup>re</sup> classe : aux Laumes-Alésia, M. Bidault R. (Valence).

Inspecteur de 2<sup>e</sup> classe : à Clermont-Ferrand. M. Morel H. (Besançon); au Poste de dispatching de Valence, M. Lagarde L.

Sous-Chef de bureau de 2<sup>e</sup> classe : à Lyon-Centre, M. Vinay J. (Lyon-Brotteaux).

Sous-Chef de gare principal : à Marseille-Saint-Charles, M. Dupuy G. (Saint-Etienne-Châteaucreux).

Chef de bureau de gare principal : à Dijon-Ville, M. Duffaget R.

Chef de groupe : à Dijon-Centre, M. Lemaréchal G.

Rédacteur principal : à Saint-Etienne-Centre, M. Josserand H. (Vienne); à Chambéry-Centre, M. Belin M. (Chambéry-Challes-les-Eaux).

Chef de bureau de gare de 1<sup>re</sup> classe : à Marseille-Saint-Charles, M. Bérillon P. (Saint-Etienne-Centre).

Sous-Chef de gare de 1<sup>re</sup> classe : à Saint-Etienne-Châteaucreux, M. Rondepierre B. (Clermont-Ferrand). Caissier de 2<sup>e</sup> classe : à Lyon-Guillotière, M. Favier G. (Lyon-Brotteaux).

Sous-Chef de gare de 2<sup>e</sup> classe : à Clermont-Ferrand, M. Clavel L. (Langogne).

Employé principal : à Dijon-Centre, M. David D. (Saint-Etienne-Centre); à Saint-Etienne-Centre, M. Portfaix P.; à Valence-Centre.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 21 février 1936, ont été nommés ou promus :

Contrôleur technique principal : MM. Fourmaud G., Rossi A.

Chef de groupe : MM. David A., Calemand P.

Rédacteur principal : M. Sahy A. (Grenoble-Centre).

Employé principal : MM. Vachz L., Maurel D., Alle M., Luce C.

**TRÄVERSES POUR CHEMINS DE FER**

de toutes dimensions et tailles de châssis pour appareils de voies, injectées à la creosote par les procédés employés par les grands établissements français

**POTEAUX** — Pièces spéciales pour ponts, plateformes, etc... — Sablage mécanique — Chariots volants pour l'injection sur place et le réaménagement des traverses usagées — Sociétés — Exploitations forestières

**ÉTABLISSEMENTS BEYNAT**

Siège Social et Bureaux : 5, Rue de Chaillet, PARIS (16<sup>e</sup>) - Tel. : Kléber 79-00

(Usine principale à COUZON-sous-Mont-d'Or (Rhône) avec embranchement particulier et port sur la Saône

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
ET PARTICULIERS  
BETON ARMÉ**

**François COURTAUD**  
28 et 30, Rue Villerey, LYON  
Moncey 38-91

**ENTREPRISE  
RHODANIENNE**  
de Terrassements et Puits  
18, Rue Claude-Veyron, 18  
LYON

TERRASSEMENTS - PUITS  
SONDAGES

**ENTREPRISE  
LOUIS BONNARD  
AMBÉRIEU-EN-BUGEY (AIN)**

**TRAVAUX PUBLICS  
BÉTON ARME**  
Tél. 65

**ENTREPRISE  
PLOMBERIE-ZINGUERIE  
CHAUFFAGE CENTRAL**

**CAILHOUX et DUPUIS**  
59-61, Rue Ney 137,  
Rue Bugeaud 132-31  
Téléphone : L 32-31

**CHATELLARD & PELATAN**  
ENTREPRENEURS  
90, Boul. Jean-Jaurès  
NIMES

**ENTREPRISE GÉRARD RUVENHORST & HUMBERT**  
TRAUX PUBLICS BÉTON ARMÉ  
GROS TERRASSEMENTS POSE DE VOIES  
OUVRAGES D'ART CITÉS OUVRIÈRES  
SOUTERRAINS

1, Chemin de l'Arrouaise à AVIGNON - Bureaux à SENS, GAP

**SYLVAIN DUPUIS**  
ENTREPRENEUR  
BEAUCAIRE

**TOUT L'ÉCLAIRAGE DES CHEMINS DE FER**  
**ÉPERVIER - GILLETT & CIE**  
32, Boulevard Henri IV  
PARIS

**COMPAGNIE ROUSSILLONNAISE D'ENTREPRISES**  
18, Rue Oliva - PERPIGNAN  
Entrepreneur et Fournisseur des C<sup>es</sup> P.L.M. et P.O.-MIDI  
Pierres cassées et gravillons de basalte.  
Carrières basaltiques à Lézignan-la-Lèbre (Hérault)

**CARRIÈRES DES MALAVAUX**  
CUSSET (Allier)

**A. DUPRÉ**

BALLAST - MACADAM - GRAVILLON - ENROCHEMENT

Montceau-les-Mines, M. Vielle T.; à Vienne, M. Gaillard J.; à Marseille-Joliette-Arenç, M. Albertin P.; à Toulon, M. Michel L.; à Beaucaire P.V., M. Vetsch F. (Sète). Chef de manutention : à Badan-Triage, M. Chaize J.

Chef de manœuvres : à Miramas, M. Delichère A. Chef-aiguilleur : à Maisons-Alfort-Alfortville, M. Roiseau J. (Corbeil-Essonnes); à Laroche-Migennes, M. Laloy G. (Saint-Florentin-Vergigny); à Chalon-sur-Saône, M. Borgon J.; à Valence, M. Noir P. Recveur de 2<sup>e</sup> classe aux billets : à Paris, MM. Danoigney G. (Corbeil-Essonnes); de Chalus H. Recveuse de 2<sup>e</sup> classe aux billets : à Macon, Mme Vve Godard E. Commis de 2<sup>e</sup> classe : au Bureau de Ville de Paris-Tiquetonne, M. Delorme F. (Bercy); à Vienne, M. Thévenon J. (Oullins); à Valence, M. Seignobœuf P. (La Voulte-sur-Rhône); à Grasse, M. Pascal A. (Marseille-Saint-Charles); à Sète, M. Monzoli M. Facteur-enregistrement : à Villeneuve-la-Guyard, M. Cédat E. (Laroche-Migennes); à Auxy-Juranville, M. Noé R. (Villeneuve-Saint-Georges-Triage); à Morvillars, M. Bercyziat C. (Saint-Amour); à Ampuis, M. Brédy C. (Quincieux-Trevoux); à Dompiere-Saint-Fons, M. Plantin L. (Langeac); à L'Isle-Fontaine-de-Vaucluse, M. Dorier J.

Commissaire de 2<sup>e</sup> classe : au Bureau de Ville de Paris-Tiquetonne, M. Delorme F. (Bercy); à Vienne, M. Thévenon J. (Oullins); à Valence, M. Seignobœuf P. (La Voulte-sur-Rhône); à Grasse, M. Pascal A. (Marseille-Saint-Charles); à Sète, M. Monzoli M.

Facteur-enregistrement : à Villeneuve-la-Guyard, M. Cédat E. (Laroche-Migennes); à Auxy-Juranville, M. Noé R. (Villeneuve-Saint-Georges-Triage); à Morvillars, M. Bercyziat C. (Saint-Amour); à Ampuis, M. Brédy C. (Quincieux-Trevoux); à Dompiere-Saint-Fons, M. Plantin L. (Langeac); à L'Isle-Fontaine-de-Vaucluse, M. Dorier J.

Facteur enregistrement : à Villeneuve-la-Guyard, M. Cédat E. (Laroche-Migennes); à Auxy-

Juranville, M. Noé R. (Villeneuve-Saint-Georges-Triage); à Morvillars, M. Bercyziat C. (Saint-Amour); à Ampuis, M. Brédy C. (Quincieux-Trevoux); à Dompiere-Saint-Fons, M. Plantin L. (Langeac); à L'Isle-Fontaine-de-Vaucluse, M. Dorier J.

**Travaux Publics et Particuliers**  
**L. GHELFI & Cie**  
DE E. JALLUT & J. RICORD  
Soc. à Responsabilité Limitée, Capital 100.000 fr.  
17, Rue Smolett - NICE  
Téléph. 828-31 R.C. Nice 1.943

**ENTREPRISE**  
**Etienne GRAVA**  
18, Rue Raspail  
à MARSEILLE

**ETABLISSEMENTS**  
**MÉTALLURGIQUES**  
**René WORMS**  
8, RUE CLAUDE-CHARLES  
NANCY

Chef divisionnaire d'atelier 1<sup>re</sup> catégorie : à Arles, M. Marmouant E. (Cuers-Pierrefeu); aux Salins-d'Hyères, M. Brémond L. (La Crau); à Carry-le-Rouet, M. Icard R. (Port-Saint-Louis-du-Rhône); à Salon, M. Jeannon J.-B. (Séguinoux); à Tencin-Theys, M. Vacher C. (Epinouze); à Saint-Michel-de-Maurienne, M. Suauet L. (Bonneville); à Simandre-sur-Suran, M. Biguet-Petit-Jean R. (Belley); à Annecy, M. Suscillon G. (Sétif). Chef de train : à Dijon, M. Mouillard J.; à Roanne, M. Gardet A.; à Miramas, M.M. Malgoire M., Mathieu A. (Marseille-Saint-Charles), Ribaud F. (Marseille-Saint-Charles), Rieu J. (Marseille-Saint-Charles); à Nîmes, M. Plantier M.; à Grenoble, M. Garcin J.

**TRACTION**

Services régionaux. — Contremaitre : à Paris, M. Grueau J. (Nîmes). Contremaitre principal : à Marseille, M. Mallaroni V. Contrôleur du matériel : à Cannes, M. Bled C. Chef de magasin d'atelier : à Villeneuve-Saint-Georges, M. Vedel F. (Paris). Contremaitre-adjoint : à Clermont, M. Marlinon B. (Oullins); à Oullins, M. Garampon J.; à Lyon, M. Blondeau E. (Dijon). Expéditionnaire : à Arles, M. Allouard P.

**TRACTION**

Services régionaux. — Contremaitre : à Paris, M. Grueau J. (Nîmes). Sous-Chef de magasin : à Lyon-Mouche, M. Soulier A. (Marseille). Chef de réserve : à Cercy-la-Tour, M. Contant C. (Montchanin); à Cosne, M. Lalage L. (Autun); à Aubagne, M. Bonnefond F. (Saint-Etienne). Chef-conducteur électrique : à Lyon (Bl), M. Sivadet M. (Chambéry); à Lyon-Perrache, M. Perrier C. (Chambéry). Gardé-magasin : à Besançon, M. Derain B. (Chalon); à Dôle, M. Dagon M. (Le Teil). Employé principal : à Dijon-Perrigny, M. Chapelon L. (Saint-Etienne). Expéditionnaire : à Grenoble, M. Reboul P. Mécanicien de route : à Villeneuve, M.M. Badoux J., Radureau G., Robert C.; à Laroche, M. Verrière M.; à Montargis

**SABLIÈRE DES MÈCHES**  
Société à responsabilités limitée au capital de 455.000 francs  
à CRÉTEIL (Seine). - Tél. : Gra. 24-83  
SABLES — CAILLOUX — GRAVILLONS  
BALLAST — MIGNONNETTE  
CARRIÈRES À CRÉTEIL ET À VALENTON  
Livraison sur embranchement particulier et par camion

**TRAVAUX PUBLICS**  
BÉTON ARMÉ  
POSE DE VOIES

**Louis GUIGUES**

ENTREPRENEUR

23, Rue Paul-Bert, 23

MALAKOFF (Seine)

R.C. Seine 43.229

Télé. Alésia 46-58  
(Haute-Loire)

**Theg ANONYME**  
SOCIÉTÉ  
des VERRERIES de L'ESCAUT  
et la LOIRE

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales  
35, Rue Saint-Dominique — PARIS (VII)  
ÉTUDES ET ENTREPRISES GÉNÉRALES DE TOUS TRAVAUX  
DE GENIE CIVIL

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
des VERRERIES de L'ESCAUT  
et la LOIRE

Fabriques spéciales de verres à vitres de couleurs et signaux de chemins de fer  
VITRAUX ET GRAVURES  
SAINT-JUST-SUR-LOIRE

**PARIS - RESTAURANT BONNET**  
1, Rue de Lyon RENDEZ-VOUS PARISIEN  
(face gare) 15% de Remise

**HOTELS DU RESEAU**

**NICE - HOTEL PENSION CARLONE**  
2, Boul. Carbone - Tout confort - Près mer  
jardin. Pla. comp. du 25 à 35 fr. suiv. sais. Tram. 22  
— Se recommande au Personnel P.L.M. —

**NICE - Hotel Mimosa** - 26, Rue de la Bufla  
Plein centre - Tout confort  
Chambre depuis 10 fr. - Pans, depuis 22 fr. suiv. saison.  
Prix spéciaux pour Employés P.L.M.

**LE PRÉ CATELAN** » CIMEZ-NICE  
— Tel. 820-33 (à 100 mètres des Arènes) —  
Cure d'air — Grand parc — Jeux — Confort  
::: ::::: PENSION 25 fr. par jour :::::  
**HOTEL des ÉTRANGERS** — Tel. 0-89  
TOUJ LE CONFORT — CUISINE SOIGNÉE  
Ouvert toute l'année — SPORTS D'HIVER  
Prix spéciaux aux Agents P.L.M.  
Prix spéciaux et rendez-vous des Agents P.L.M.

**CANNES — HOTEL DE PARIS** — Tel. 0-89  
34, Boulevard d'Alasse (5 minutes de la gare)  
Tout confort - Prix spéciaux aux Agents P.L.M.  
et leur famille — Ouvert toute l'année

**GRENOBLE - NOUVEL HOTEL**  
80 m. à gauche de la gare - Tel. 12-58 - Dépôt T.G.V.  
Prix spéciaux aux Agents P.L.M. et Familles  
Prix spéciaux à MM. les Employés du P.L.M.

**ANNE MASSÉ** (Haute-Savoie)  
Hôtel de l'Europe — Terminé train Genève  
Tout confort - Cuisine très soignée  
Prix spéciaux à MM. les Employés du P.L.M.

**LES HOUCHES Hotel des Roches**  
(Haute-Savoie)  
Eau courante chaude et froide. Chauffage central. Saisons  
d'été et d'hiver. Prix modérés.  
Tout confort — Prix spéciaux aux Agents P.L.M.  
boissons comprises

**BUFFET D'AVIGNON**  
Sa Cuisine — Sa Cave  
**M. Aimé SILVESTRE**  
Erche de Cuisine au Château d'Ardeche  
Nouveau Concessionnaire  
Le meilleur accueil est réservé  
aux Agents et à leur famille

**MM. Maudonet A., Bouillien V. (Laroche),**  
**Fontaine F. (Laroche), Turluer T. (Paris),**  
**à Besançon, M. Fumey G. ; à Dijon-Perrin**  
**gny, MM. Jalliet G., Martin M. ; à Saint-**  
**Etienne, MM. Grange J., Thomas L. (Lyon-**  
**Mouche), Bardey C. (Lyon-Mouche),**  
**Cunique H. (Lyon-Mouche), Gilot C.**  
**(Cluny), Charrier A. ; à Chalon, MM.**  
**Beney J.-B., Alix C. ; à Vénissieux, MM.**  
**Peyrouse F. (Saint-André-le-Gaz), Souteg-**  
**rand J. (Lyon-Vaise), Mazille J. (Lyon-**  
**Mouche), Ferrier E. (Lyon-Mouche), Rome-**  
**gneau E. (Lyon-Mouche) ; à Badan, MM.**  
**Martin P., Monge J. (Lyon-Mouche).**  
Elève-mécanicien : à Paris, MM. Ballanger  
E. (Villeneuve), Dacrot P. Joly L. (Ville-  
neuve); à Laroche, MM. Barbara M.,  
Marceaux R. (Villeneuve). Ledroit M. ; à  
Montargis, MM. Perrichon E. (Villeneuve),  
Audrain P. (Corbeil), Gobillot A. (Laroche);  
à Dijon-Perrigny, MM. Mayette H., Guilletain  
P., Perrot A. ; à Besançon, MM. Chanoit R.,  
Darnier A. ; à Dôle, MM. Rojer V. ; aux  
Laumes, MM. Deret L. ; à Macon, MM. Hueber  
E. (Lyon-Mouche); à Annecy, MM. Duc L.  
(Grenoble); à Avignon, MM. Breton G., Bertojo  
(Nice), Clément C. (Marseille); à Marseille,  
MM. Afossi V., Breton G., Bertojo M.,  
Dussart E. (Nice); Suzzoni A. (La Blan-  
carde).  
Mécanicien de manœuvres : à Chagny, MM.  
Boone L.

**ARRETÉZ-VOUS au BUFFET P. L. M.**  
SPECIALITÉS RÉGIONALES  
GEORGES FERNIER, Chef de Cuisine, Concessionnaire

Contrôleur technique : à Lyon, M. Juenet A.  
Employé principal : M. Paris G.  
Attaché (Échelle 7) : M. Gagnieu A.  
Expéditionnaire : MM. Charles M., Maurin  
G. ; à Saulon, M. Berlioz H.  
Surveillant du S.E. : MM. Lagrel R., Drac E.,  
Bernard A.

**Services régionaux.** — Attaché (Échelle 15) :  
à Lyon, MM. Roussel L., Dalmas A.  
Chef de district de 1<sup>re</sup> classe : à Thiers, M.  
Durand R.

**Services régionaux.** — Attaché (Échelle 15) :  
à Lyon, MM. Roussel L., Dalmas A.  
Chef de groupe : à Nîmes, M. Laurent H.  
(Chambéry).

Desinateur-projeteur de 2<sup>re</sup> classe : à Chalon-  
sur-Saône, M. Michel E.  
Employé principal : à Chambéry, M. Ducret  
A. ; à Tournon, M. Corsial A. (Chalon-  
sur-Saône).

Employé à Corbeil, M. Monnot P. ; à Chasse,  
M. Pitoux L.  
Desinateur-calqueur : aux Laumes-Alésia,  
M. Laporte G. (Montreuil) ; à Chambéry,  
M. Bajeot H. ; à Nîmes, M. Jouille P.

Surveillant principal de la Voie : à Lyon,  
M. Bon D. (Macon).  
Surveillant principal du S.E. : à Port-de-Bouc,  
M. Guérin R. (Les Abrets-Fitilieu) ; à  
Chambéry, M. Janin N.

Expéditionnaire : aux Laumes-Alésia, M.  
Gailleland B. ; à Avignon, M. Ymetti A.  
Surveillant du S.E. : à Héry, M. Normand  
M. ; à Gannat, M. Chauchon J. ; à Saint-  
Etienne, M. Rollat J.

**VOIE**  
**Service Central.** — Sous-Ingénieur-Inspec-

teur H.C. : à Gap, M. Ruinet L. (Paris).  
Contrôleur technique principal : M. Faivre M.  
Chef de groupe : M. Dumont A.

**VOIE** — Employé principal :  
Services centraux. — Chef de réserve : à  
Alger, M. Roche R.  
Employée : à Alger, Mme Giraud H.  
Services régionaux. — Chef de district de  
2<sup>re</sup> classe : à Nemours, M. Magnat M.  
(Marnia).

**ELIXIR BON-SECOURS**

CORDIAL \* TONIQUE \* DIGESTIF  
indispensable aux familles  
so Consommé pu,  
sur du sucre ou dans une infusion  
La flacon : 7 fr. 50 { épiceries fines

**COUTTES LIVONIENNES**  
COURE : TOUX, CATARRHES  
BRONCHITES CHRONIQUES  
Les Coupes de  
TROUETTE-PERRET  
PARIS

**MANUFACTURE FRANCAISE**  
DE LAMPES ÉLECTRIQUES  
S. A. au Capital de 4000000 de Fr.  
Siège Social : Aix-en-Provence  
**LAMPE ZÉNITH**  
Appareils d'éclairage RAYNITH  
À MIROIRS ARGENTÉS  
Dépot dans toutes les grandes villes

